

**QUÉBEC ET SA BANLIEUE**

**Ste-Foy: demande d'une étude de rentabilité sur la location d'une plage (A-4)**



**La Série mondiale commence ce soir**

Mike Schmidt, des Phillies de Philadelphie, s'est entraîné ferme, hier, en prévision de la série contre les Royals de Kansas City.

pages C-1 et C-2

**Gifle à Videla**

L'attribution du prix Nobel de la Paix 1980 à l'Argentin Adolfo Pérez Esquivel, ardent défenseur des droits de l'homme, a été accueillie comme un "cadeau empoisonné" par le gouvernement du général Jorge Videla.

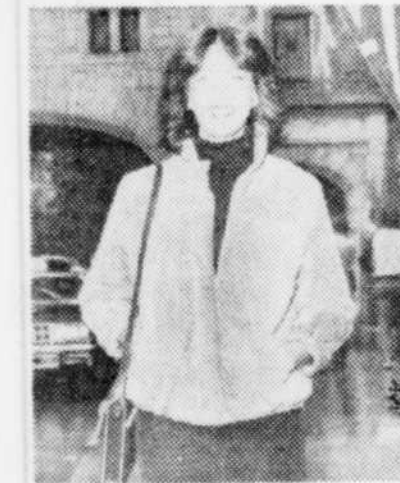
page A-3

**Un bon boss**

ZURICH (UPI) — M. Erhard Mettler, propriétaire d'une usine de fabrication d'instruments électroniques, a remercié à sa façon les 2.200 employés de l'établissement qu'il avait décidé de vendre en leur donnant la somme totale de \$31,2 millions.

L'argent a été distribué en fonction de l'âge et de l'ancienneté des employés, mais chacun a pu obtenir en moyenne \$14,205.

De plus, la compagnie qui a acheté l'usine s'est engagée à poursuivre la production avec le même personnel.



Le Soleil: Jacques Deschênes

**Mode-consommation**

La mode s'empare des vêtements de cuir et de suède.

page A-12

**sommaire**

|                          |                        |
|--------------------------|------------------------|
| Annonces classées        | F-3 à F-15             |
| Arts et spectacles       | A-14 à A-16            |
| Bridge                   | F-15                   |
| Carrières et professions | C-8                    |
| Consommation             | A-12                   |
| Décès                    | F-17                   |
| Economie-finances        | E-3 à E-7              |
| Feuilleton               | F-15                   |
| Horoscope                | F-15                   |
| Information régionale    | A-4 et A-5             |
| Monde                    | E-1 et E-2, F-1 à F-18 |
| Mot mystère              | F-3                    |
| Mots croisés             | F-4                    |
| Où aller à Québec        | A-14                   |
| Page documentaire        | A-7                    |
| Pierre Champagne         | A-9                    |
| Sport                    | C-1 à C-9              |
| Télévision               | A-16                   |

**météo**

Nuageux et quelques averses, aujourd'hui et demain.

détails, page F-3

**Les premiers ministres divisés sur le projet Trudeau**

**Lévesque est décidé à aller en justice**

par J.-Jacques SAMSON

envoyé spécial du SOLEIL

TORONTO — Les premiers ministres des provinces réunis à Toronto, aujourd'hui, pour faire le point sur l'attitude qu'ils prendront face au rapatriement unilatéral de la constitution canadienne par Ottawa étaient encore divisés en deux camps bien distincts, ce matin, à l'ouverture officielle de leurs travaux et tout laissait croire que les feuilles de pontage demeureront les mêmes en fin de journée.

Au moins quatre provinces dont le Québec usent de tous les moyens à leur disposition pour faire échec au premier ministre du pays, M. Pierre Trudeau. Le chef du gouvernement québécois, M. René Lévesque, a indiqué d'ailleurs, dès hier soir, et aussi ce matin, que le Québec portera la résolution fédérale devant les tribunaux dans les brefs délais, dans un premier temps.

Le Québec reçoit l'appui de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve, de l'Alberta et deux autres provinces moins enthousiastes dans l'entreprise d'opposition à M. Trudeau, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba. Le premier ministre Sterling Lyons tente de trouver un compromis par le biais de la formule d'amendement de la constitution.

Quatre provinces se rangent au côté du gouvernement fédéral: l'influente Ontario, le Nouveau-Brunswick et depuis quelques jours la Saskatchewan et plus timidement la Nouvelle-Écosse.

C'est assez significatif, les premiers ministres de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, MM. Bill Davis et Richard Hatfield ne se sont pas présentés, hier soir, à la suite de leurs collègues Sterling Lyons dans un hôtel de Toronto, où ils étaient tous invités. M. Lougheed était aussi absent mais il ne devait atterrir dans la nouvelle métropole du pays qu'à 23h00.

Les premiers ministres ont discuté de 20h30 à 22h00 chez M. Lyons mais aucun élément nouveau n'a émergé de cette rencontre préliminaire. Ce matin, ils prenaient le petit déjeuner ensemble et devaient consulter brièvement leurs experts constitutionnalistes avant l'ouverture officielle de la conférence.

A nouveau ce matin, même si la conférence se tient chez lui, à Toronto, M. Bill Davis s'est tenu à l'écart ne faisant son entrée qu'à 10h00, le dernier de tous.

**Peu optimistes**

M. Lévesque a repris, ce matin, (Suite à la page A2, 4e col.)

**Télé-Capitale: reprise des négociations aujourd'hui**

par Claude VAILLANCOURT

Les négociations reprennent aujourd'hui entre la direction de Télé-Capitale Ltee et les représentants de ses 159 employés en grève.

Interrompus depuis le 1er octobre, soit la veille du déclenchement du conflit, les pourparlers recommencent à l'invitation de la partie patronale. C'est Me Denis Houle, associé à l'étude de Me Wilbrod Bhéer, président de Télé-Capitale, qui a invité samedi les représentants syndicaux à se présenter aujourd'hui à la table de négociations. Jusqu'à maintenant, la direction de Télé-Capitale a toujours eu recours aux services de Me Guy Letarte dans ce dossier. Bien qu'écarté comme porte-parole à la table des négociations, Me Letarte demeure, selon les dires mêmes de Me Bhéer, "chargé des écritures de textes".

Sans contrat de travail depuis le 1er février 1979, les 150 syndiqués de CFCM et de CKMI, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), réclament de substantielles augmentations de salaires et des changements profonds aux autres conditions de travail. L'employeur a bien consenti, à la veille du conflit, à d'importantes augmentations mais a fait peu de progrès, selon le syndicat, sur le plan des conditions générales d'emploi.

Jusqu'à maintenant, le conflit s'est traduit par le congédiement de 18 réalisateurs qui ont refusé d'accomplir des tâches normalement effectuées par les employés ainsi que par l'impossibilité de diffuser la programmation locale, entre autres les matchs de hockey des Nordiques. CFCM diffuse à partir de la programmation de la maison mère du réseau TVA, le canal 10 de Montréal.



Ce vieillard d'El Asnam a tout perdu dans le séisme. Etendu sur le sol, il attend qu'on vienne à son aide.

**Algérie: bilan du séisme: 10,000 morts**

(D'après AFP) — La terre a de nouveau tremblé hier, dans la région d'El Asnam, en Algérie, sans cependant ajouter de nouvelles victimes aux dix mille morts provoqués par le puissant séisme de vendredi.

Plusieurs tremblements de terre, de faible intensité, ont secoué la région depuis vendredi, causant plus de peur que de mal.

"Le plus gros est passé", ont affirmé hier soir les experts du centre de géophysique d'Alger à propos de ces secousses telluriques.

Selon les experts, "ces secousses sont des répliques normales du séisme de vendredi, puisque tout un énorme volume de l'écorce terrestre cherche à s'équilibrer".

Les responsables des secours dans la ville sinistrée ont dénombré 1.500 cadavres, 900 blessés dont l'état est désespéré, 2.000 blessés graves, 60.000 blessés légers et 300.000 sinistrés.

Les mêmes responsables refusent de confirmer ou d'infirmer le chiffre de 20.000 morts avancé samedi et dimanche. "Ce qu'on sait, affirment-ils, c'est que la zone sinistrée où les immeubles se sont effondrés sur les habitants, rassemblait une population de 20.000 personnes". Selon eux, le bilan des morts tournerait autour de 10.000.

**Aspect cauchemardesque**

Hier, la ville d'El Asnam offrait encore un aspect cauchemardesque. Pas une minute ne se passe sans que l'on voit ou entende la sirène, d'une ambulance. Les "centres de tri", où l'on donne des premiers soins, fonctionnent sans discontinuer. Au lycée Es-Samel, un de ces centres, des dizaines de chirurgiens et de médecins opèrent sans répit environ 250 blessés par jour.

Dans un hangar de l'hôpital d'El Asnam, on regroupe des

(Suite à la page A2, 1re col.)  
□ autres détails en page F-1

**Les commis fédéraux du Québec sont au travail**

par Andrée ROY

"La grève des CR se termine cet après-midi à quatre heures."

C'est sur un ton passablement déçu que Denis Gagnon, coordonnateur régional des commis aux écritures fédéraux (CR), annonçait au SOLEIL, dimanche après-midi, le résultat du vote national sur l'entente de principe conclue la semaine dernière entre le président du

Conseil du trésor, M. Donald Johnston, et celui de l'Alliance de la fonction publique canadienne (AFPC), M. Andy Stewart. Sur un total de 37.572 voteurs admissibles, dont 31.527 ayant complété correctement la formule, 71,2 pour 100 des commis se sont prononcés en faveur de l'accord. Donc du retour au travail.

Le vote au Québec s'est cependant prononcé contre l'entente Johnston-Stewart, dans une pro-

portion de 85 pour 100 dans l'Est et de 75 pour 100 dans l'Ouest. Dans la région de Québec, vendredi après-midi, 887 commis s'étaient dit à 84 pour 100 contre cet accord, parce qu'il ne comportait aucune amélioration quant à l'indexation et à la semaine de travail. Le Comité d'action-négociation Québec avait également exigé, vendredi, la démission de l'équipe de négociateurs de l'AFPC, jugeant qu'ils ne dé-

fendaient pas les mandats donnés par les travailleurs de la base.

Que penser de la rupture entre le vote québécois et celui pris samedi par le reste du pays, plus particulièrement à Ottawa-Hull, où l'on retrouve plus de la moitié des commis fédéraux de l'AFPC?

"Qu'il va y avoir du ménage à faire là-bas au niveau des dirigeants" (Suite à la page A2, 4e col.)

**Bellemare ferait un retour**

MONTREAL (PC) — M. Maurice Bellemare, ancien chef intermédiaire du Parti Michel Le Moine, du député de Bellechasse Bertrand Goulet et de M. Marcel Masse, ancien ministre du cabinet Bertrand, qui ont été interrogés par l'animateur Pierre Nadeau.

M. Le Moine a révélé que plusieurs autres personnes étaient intéressées à la direction du parti et qu'elles se préparaient en vue du congrès à la direction, dont la date exacte n'a pas encore été fixée, mais qui sera probablement tenu au début de février.

Lui-même sera candidat à la direction du parti et il espère qu'il y aura trois ou quatre autres candidats.

M. Masse a affirmé de son côté que toute hypothèse de candidature

de sa part à ce congrès était éliminée. Mais il a réservé sa réponse quant à la possibilité qu'il prenne la direction d'un parti conservateur provincial.

M. Bellemare a quitté son siège de Johnson à l'Assemblée nationale, le 19 décembre dernier. Il a déclaré hier soir que c'était le chef du parti à ce moment, M. Rodrigue Biron, qui l'avait "poussé dehors".

M. Biron, qui représente le comté de Lotbinière à l'Assemblée nationale, a démissionné comme chef de l'Un au début du débat référendaire et il vient d'annoncer son adhésion au Parti québécois.

Ca ne veut pas dire que M. Biron était parti, je ne peux pas revenir, a dit M. Bellemare, qui a ajouté que le

(Suite à la page A2, 6e col.)



Maurice BELLEMARE

## Algérie... (Suite de la première page)

morts: des corps souvent mutilés, tous recouverts de poussière. Ils gisent sur des matelas, à même le sol. L'odeur des désinfectants se mêle à celle de la putréfaction. Des cimetières de fortune sont aménagés à la hâte aux alentours de la ville.

Près d'El Asnam, sur un petit aérodrome, six hélicoptères effectuent trois rotations par jour en emportant 30 blessés par voyage vers les grands hôpitaux algériens.

Les morts se comptent aussi par centaines dans les villages autour d'El Asnam. Là, les secours n'ont pu être encore organisés. Seuls quelques hélicoptères assurent depuis dimanche soir un va-et-vient sporadique emportant à chaque fois une dizaine de personnes seulement. Les villageois, pour l'instant, doivent attendre. La priorité pour les autorités semble être accordée aux secours en ville.

La coordination entre El Asnam et Alger ne se passe pas sans problème. L'acheminement des renforts, tant en matériel qu'en médecins ou en spécialistes, est rendu très difficile par la circulation monstrueuse qui encombre l'axe routier principal et qui retarde considérablement ces secours prioritaires.

En fait sur le terrain, l'organisation se passe dans de bonnes conditions, même si on ne peut pas encore utiliser au maximum toutes les bonnes volontés. Les médicaments sont en nombre suffisant, les équipes médicales également.

Les risques d'épidémie semblent actuellement minimes, un cordon sanitaire ayant été établi autour de la zone sinistrée dès l'annonce de la catastrophe. Mais ces risques ne sont pas complètement éliminés, en raison de l'approche de la saison froide et de la pollution des eaux.

Une usine de purification d'eau d'une capacité de 70,000 litres/jour est attendue d'ici peu en provenance d'Italie. Elle sera suivie dans les prochains jours de deux autres en provenance de Suisse.

### Besoins prioritaires

Quant aux besoins prioritaires, ils sont de deux ordres: des rems artificiels portatifs pour essayer de sauver les grands blessés, et des tentes. Le président du Croissant-Rouge algérien a souligné qu'il faudrait obtenir plus de 50,000 tentes, soit en moyenne une tente par famille de six personnes.

Il a également demandé l'envoi d'urgence de maisons préfabriquées, voire de roulottes, pour améliorer les conditions d'hébergement des quelque 300,000 sans-abri.

Lundi, 700 médecins étrangers étaient à pied d'œuvre, et les secours continuaient à arriver du monde entier. Des tonnes de vivres, de matériels et de médicaments étaient déchargées d'avions de toutes nationalités à l'aéroport d'Alger.

### Mobilisation spontanée

En Algérie, une mobilisation

générale et spontanée, sans précédent dans l'histoire du pays, est enregistrée dans toutes les couches de la population.

Le mouvement a pris une telle ampleur qu'il a fallu multiplier les appels à la discipline. Des centaines de véhicules particuliers chargés de matériels le plus souvent prélevés sur les réserves familiales se sont dirigés vers El Asnam. Des comités de soutien ont été créés pour recueillir les dons des habitants de toutes les régions. Les centres de collecte de sang ont été littéralement submergés. Enfin un vaste programme gouvernemental a été mis au point dimanche par le Conseil des ministres algérien.

## Prix Nobel de physique et de chimie à quatre Américains et 1 Britannique

STOCKHOLM (UPI) — Quatre Américains et une Britannique ont remporté, aujourd'hui, les prix Nobel de physique et de chimie pour leurs recherches qui ont aidé à expliquer deux grands mystères: la naissance de l'univers et le développement du cancer.

Les prix de physique ont été décernés aux professeurs James W. Cronin et Val L. Fitch qui se partagent \$215,000 pour leurs découvertes qui ont aidé à expliquer la théorie de création et de formation de la matière.

L'Académie royale des sciences de Suède a désigné comme lauréats, pour moitié, le professeur Paul Berg pour ses études fondamentales en biochimie sur les acides nucléiques et en particulier l'ADN recombinant; et pour l'autre moitié, conjointement les professeurs Walter Gilbert, des États-Unis, et Frederick Sanger, de Grande-Bretagne, pour leurs contributions à la détermination des séquences de base dans les acides nucléiques.

## Extrémistes allemands condamnés

BERLIN (AFP) — L'un des procès les plus longs et les plus mouvementés de l'extrémisme de gauche ouest-allemand s'est achevé hier à Berlin-Ouest, par la condamnation des six chefs du

"Mouvement du 2 juin", à des peines allant de 5 à 15 ans de prison.

Les inculpés répondaient de l'assassinat, en novembre 1974, de M. Guenzler von Drenkmann, ex-

## Les commis... (Suite de la première page)

syndicaux", de répondre illico Denis Gagnon. "Il s'est fait, par ici, un travail honnête d'information et de stimulation des gens de la base, avec les résultats que l'on connaît. Je déplore le fait que, dans d'autres régions du Canada, le même travail n'ait pas été fait de la même façon. La base n'est cependant pas à blâmer là-dedans", poursuivait-il.

Et Gagnon d'annoncer que les commis fédéraux de la région de Québec vont se conformer au résultat du vote, et retourner au travail. Les 47,000 commis aux écritures et aux règlements avaient débrayé le 29 septembre dernier.

"Mais, annonçait-il encore, la deuxième phase d'action est amorcée depuis 15h30 aujourd'hui (dimanche). On va intensifier la syndicalisation et l'éducation des membres de façon à redonner le pouvoir de décision à la base. Au congrès de 1981, on va envoyer des gens de par ici à Ottawa, pour débarquer ceux qui n'ont pas d'affaires là, qui n'ont pas le courage de respecter nos mandats."

Et Gagnon de prophétiser que dorénavant, le président de l'Alliance et son exécutif seront "dans leurs petits souliers" à cause du désaveu des travailleurs québécois. "La grève des CR aura au moins servi à ça", concluait-il.

### Ailleurs au pays

En Colombie-Britannique, le leader syndical Al Hadwick a dit que les grévistes vont retourner au travail.

Dans la région de Hull-Ottawa, où se trouvent près de la moitié des commis, les 19,000 grévistes sont retournés au travail dès la conclusion de l'entente de principe.

Dans la région de Toronto, on a voté à 58,2 pour 100 pour la ratification de l'entente de principe.

A Winnipeg, le leader syndical Clint Hornby a souligné que les deux

tiers des grévistes avaient voté en faveur du retour au travail.

A London, en Ontario, les commis ont voté contre l'accord de principe, mais le leader syndical Guy Beasley a dit qu'ils seront au travail.

Au lendemain de l'entente de principe, la semaine dernière, presque tous les 19,000 commis d'Ottawa et de Hull étaient déjà retournés au travail. Il ne restait plus au pays, en fait, qu'environ 13,000 grévistes.

Dans plusieurs ministères, le travail s'est accumulé et accuse des retards allant jusqu'à deux semaines. La situation est particulièrement grave à l'assurance-chômage et aux douanes.

### Le nouveau contrat

La convention collective de deux ans, rétroactive au 12 novembre 1979, accorde une hausse de 24,7 pour 100, faisant passer le salaire moyen annuel de \$12,815 à \$15,981. Elle prévoit également une prime de \$1,500, moins 10 pour 100 du salaire, ce qui équivaut à peu près à \$218 pour les commis au salaire moyen.

### Réactions

Le président de l'Alliance, M. Andy Stewart, a promis l'aide du syndicat à tous ceux qui feront face à des mesures disciplinaires à cause des débrayages de solidarité à l'égard des commis.

Le Conseil du trésor, tout au long des négociations, n'a pas caché son intention d'appliquer des sanctions contre les grévistes illégaux et il a fait émettre par les tribunaux des injonctions en ce sens.

Les sanctions peuvent être des lettres de réprimande, des suspensions sans paye, des congédiements et même des amendes allant jusqu'à \$15,000 ou une année de prison pour outrage au tribunal.

## Lévesque... (Suite de la première page)

pour les journalistes les mêmes commentaires formulés, hier soir: le projet Trudeau est inadmissible et le Québec le combattra par tous les moyens, légaux et politiques.

Le vultueux premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, était peu optimiste sur les possibilités de résolution commune des dix provinces, comme tous les observateurs

des relations fédérales-provinciales. M. Peckford entretient trois modes pour conduire l'opposition à M. Trudeau: le recours aux tribunaux, des adresses à M. Trudeau et au premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher et des protestations énergiques à Londres dont une visite, si nécessaire, d'une délégation des premiers ministres provinciaux du Canada.

M. Peckford et Lévesque ont manifesté un intérêt privilégié pour les gestes à caractère politique.

Les leaders du camp du NON à M. Trudeau voulaient aujourd'hui, se donner un même plan d'action, comme possiblement convenir par exemple que leurs subalternes élaborer des adresses semblables à leurs tribunaux respectifs, ce qui ne serait pas sans donner des mots d'estomac aux juges qui auront à trancher entre les provinces et Ottawa.

## Bellemare ferait...

(Suite de la première page)

candidat républicain aux États-Unis, Ronald Reagan avait le même âge que lui, 69 ans et qu'il s'en tirait très bien.

M. Le Moignan a déclaré que les portes du parti lui étaient grandes ouvertes.

Ce serait le troisième retour à la politique pour M. Bellemare, qui a été député du temps de Duplessis, ayant été élu pour la première fois député de Champlain en 1944. Il a été successivement ministre sans portefeuille, des Affaires municipales et du Travail et de la Main-d'œuvre. Il a abandonné la politique en 1971 pour devenir président de la Commission des accidents du travail.

Il a été choisi chef intérimaire du parti en 1974, après la démission de M. Gabriel Loubier et s'est fait élire sans difficulté dans le comté de Johnson, à une élection complémentaire tenue le 28 août 1974.

Le comté de Johnson est l'un des quatre comtés qui ne sont pas représentés pour le moment à l'Assemblée nationale.

## Contrat ratifié à Télé-Médic

MONTREAL (PC) — Le président du Syndicat des employés de Télé-médic (CSD), M. Mario Cotton, estime qu'il a négocié un contrat de travail "qui dépasse de loin tout ce qui existe dans l'industrie des services ambulanciers".

Il s'agit d'une première convention collective, dont les termes ont été ratifiés au cours du week-end pour les quelque 110 ambulanciers de Télé-Médic. "Cette convention", a déclaré M. Cotton, est remarquable non seulement par les conditions salariales obtenues mais aussi par les clauses très avancées au chapitre des relations de travail.

Le nouveau contrat prévoit un salaire, pour un conducteur d'ambulance débutant, de \$4.50 l'heure, qui sera porté à \$6.50 l'heure après neuf mois, et à \$7 si l'employé est détenteur d'un diplôme en technique médicale d'urgence.

Les employés de Télé-Médic Québec Inc. toucheront pour leur part un salaire de \$6.25 l'heure à l'entrée, puis de \$7.65 l'heure après neuf mois de service.

La convention aura une durée de deux ans, mais les clauses salariales seront révisées dès le mois de juillet 1981.

Les négociations avaient échoué sur la clause des droits de gérance. Le syndicat note à ce sujet que la clause acceptée reflète "dans son esprit la reconnaissance du droit des travailleurs à un certain contrôle des décisions affectant leur qualité de vie au travail".

## Augmentation du prix des oeufs payés aux fermiers

Depuis hier, les fermiers canadiens reçoivent trois cents de plus pour une douzaine d'oeufs.

Selon l'Office canadien de commercialisation des oeufs, qui a annoncé la nouvelle, cette augmentation est due à la hausse des prix de l'alimentation, des taux d'in-

térêts et d'autres facteurs influençant les coûts.

Cependant, l'office ne peut prédire l'effet qu'aura ce changement de prix à la ferme sur le prix des oeufs dans les supermarchés, car le prix que payent les consommateurs relève des grossistes et des détaillants.

L'office indique qu'au cours des derniers mois, l'industrie des oeufs s'est heurtée à des hausses dramatiques dans les prix de l'alimentation, ce qui explique près de la moitié des déboursés rattachés à la production d'une douzaine d'oeufs.

## le mot du jour

### Un peu de sexe

Des gens sont indignés. Ils ont vu Madame la députée et Madame la première ministre; et les dictionnaires qui ne mentionnent que le masculin! Ces postes réservés dans le passé aux hommes sont maintenant occupés par des femmes. Il faut évoluer.

Pierre BELLEAU

### LA QUOTIDIENNE

8-6-6

(Tirage de samedi)

9-5-7

(Tirage de lundi)

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

## SOLDES DE FOURRURES

Rabais de \$500 à \$4,500 par manteau

Pekan naturel  
Lynx du Yukon  
Ocelot adulte  
Chat lynx  
Renard argenté, roux, bleu ou ambre  
Loup du Montana  
Vison sauvage naturel  
Visons femelle, mâle et femelle, petit mâle, blackglama, tyrian glow, lunaraire, saphir ou violet  
Swakara noir ou brun  
Castor naturel à poil long ou rasé, ou fini corduroy  
Chat sauvage naturel roux ou argenté  
Ragondin (nutria)  
Rat musqué naturel  
Baum Martin ou laurentien  
Queues de vison naturel



**Jeanne Hardy**

461 est, rue St-Joseph, Québec.  
P.Q. G1K 3R6  
Mail St-Roch

## PULLS MAILLES FANTAISIE



mélange angora,

douceur, chaleur, les chandails tons pastel aux mailles fantaisie complétant la tenue de ville ou de soir... le pull encolure ronde, torsades et côtes... blanc, bleu, rose p.m.g. \$42.  
le pull encolure V, mailles "mais soufflé", emmanchure raglan rose, bleu, naturel p.m.g. \$45.

la maison

**simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.



L'Argentin Adolfo Perez Esquivel, sculpteur et ardent défenseur des droits de l'homme, a dans les mains le télégramme l'informant qu'il a été choisi prix Nobel de la Paix 1980.

## L'attribution du Nobel à Perez Esquivel gêne Buenos Aires

(D'après AFP et UPI) — L'attribution, hier, du prix Nobel de la Paix 1980 à M. Adolfo Perez Esquivel, un ardent défenseur des droits de l'homme qui fut détenu pendant plus d'un an et torturé par le régime militaire argentin, a été accueillie dans un silence gêné par le gouvernement de Buenos Aires.

Aucune personnalité officielle n'a fait connaître de réaction et l'agence officielle Telam n'avait pas annoncé encore hier, plusieurs heures après l'annonce officielle à Oslo, l'attribution du prix à M. Perez Esquivel pour le "message vital" qu'il a livré au monde entier sur les valeurs de la non-violence.

Cette sorte de "cadeau empoisonné", que le Parlement norvégien a présenté clairement comme une condamnation de l'action des forces armées en Argentine ces dernières années, ne peut que déconcerter l'actuel gouvernement du général Jorge Videla et gêner le prochain gouvernement du général Roberto Viola qui doit assumer le pouvoir en mars prochain, estiment les observateurs.

Le problème des disparus, pendant la répression de 1976-1978 contre la guérilla, et des détenus politiques reste une plaie ouverte pour l'actuel régime, et l'Assemblée permanente des droits de l'homme qui regroupe diverses organisations, dont le "Service justice et paix" de M. Perez Esquivel, ainsi que les "Familles des disparus et détenus politiques" qui comprennent les "Folles de la place de Mai", le rappellent en permanence.

### King, Gandhi et Camara

Le nouveau Nobel de la Paix, qui situe son action dans la mouvance de Martin Luther King, Gandhi et de l'évêque brésilien Helder Camara, s'est toutefois refusé hier, au cours d'une conférence de presse à Buenos Aires, à donner une signification politique à ce prix. "Ce prix, qui ne m'est pas attribué personnellement mais à tous les pauvres d'Amérique latine, n'est une condamnation pour personne. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une condamnation du non-respect des droits de l'homme en Argentine, car notre action s'étend sur tout le continent latino-américain et pas seulement en Argentine."

"Il est évident qu'en Argentine les droits de l'homme ne sont pas respectés, a-t-il cependant ajouté. Il existe des mil-

liers de disparus, des enfants qui naissent en prison. Notre travail est de trouver une issue à ce drame, dans la dignité de la personne humaine. La fin ne justifie pas les moyens, et un mal n'est pas un remède pour un autre mal. Personne ne peut s'accorder le droit de vie ou de mort sur une autre personne."

"La politique est la recherche du bien commun, a poursuivi M. Perez Esquivel, et ce prix nous encourage à continuer notre travail pour créer une société dans laquelle l'homme vivra plus dignement."

Sculpteur, architecte et humaniste, le nouveau prix Nobel de la Paix s'est particulièrement occupé ces dernières années des "Folles de la place de Mai", parentes de disparus argentins qui manifestent chaque jeudi sur cette place de Buenos Aires.

Né le 26 novembre 1931, Perez Esquivel est professeur de sculpture à la faculté d'Architecture de La Plata (à 60 km au sud de Buenos Aires) et dans deux écoles des beaux-arts. Il est marié et père de trois enfants.

### Surprise

L'attribution du Nobel de la Paix à cet apôtre argentin de la non-violence a causé une vive surprise à Oslo, où siège le comité Nobel du Parlement norvégien qui est chargé de la désignation du lauréat de la Paix.

Certes, des organisations d'opposition aux dictatures de l'Amérique latine avaient été citées, il y a quelques semaines, parmi les 71 candidatures proposées cette année au choix du comité Nobel. Mais à Oslo ces derniers jours, c'était plutôt le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés, lord Carrington (secrétaire britannique au Foreign Office) et Robert Mugabe (premier ministre du Zimbabwe), ou la spécialiste suédoise du département, Mme Alva Myrdal, qui étaient présentés comme favoris.

Le choix de Perez Esquivel n'en est pas moins dans la ligne qu'a suivie le comité Nobel ces dernières années — si l'on excepte l'attribution très critiquée du prix à MM. Begin et Sadate en 1978.

Avec mère Teresa (1979), Amnesty International (1977), les Irlandaises du Nord Mairead Corrigan et Betty Williams (1976) et Andreï Sakharov (1975), le comité s'était déjà attaché à récompenser les défenseurs non violents des droits de l'homme.

## Trois chasseurs périssent et quatre autres l'échappent belle

par Roch DESGAGNE

La fièvre de la chasse est à son point culminant, et le long congé de l'Action de Grâce enregistre un tableau particulièrement sombre dans l'Est du Québec, avec trois victimes d'excursions et de quatre autres chasseurs rescapés de justesse par des équipes de sauvetage.

Deux beaux-frères, l'abbé Claude Morasse, âgé de 36 ans, de Charlebourg et Daniel Borges, 34 ans, de Longueuil, ont péri noyés dans le fleuve Saint-Laurent, à Cap-Saint-Ignace, dans le comté de Montmagny, dimanche.

Leur embarcation a chaviré vers 15h30 dimanche après-midi, alors que les deux chasseurs tentaient de récupérer une oie qu'ils venaient d'abattre. On présume qu'une forte vague a renversé le canot.

L'abbé Claude Morasse était au-

monier à la polyvalente de Charny sur la rive sud de Québec.

Les agents de la Sûreté du Québec détachement de Montmagny ont utilisé un hélicoptère du gouvernement pour récupérer les corps des victimes.

### Autre noyade

M. Marcel Noël, 47 ans, de Sept-Îles, s'est noyé dans un petit lac, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Sept-Îles. Son embarcation aurait chaviré alors que la victime faisait la chasse au canard.

### Sauvetages

Deux chasseurs qui étaient portés disparus en forêt dimanche, dans la région de Saint-Damase au sud de Saint-Jean-Port-Joli dans le comté de

L'Islet, ont été retrouvés hier matin vers 10h30, par une équipe de chercheurs de la Sûreté du Québec. Les deux hommes, Robert Pelletier et Armand Bérubé, de La Pocatière, ont été localisés par des chercheurs en hélicoptère, quelques heures après le début des recherches.

Les chasseurs étaient trempés jusqu'aux os mais en bonne santé, signalait la Sûreté du Québec.

Par ailleurs, deux autres chasseurs ont été retirés des eaux glacées du fleuve, samedi avant-midi, par une équipe de la garde côtière du port de Québec. Les deux individus, de Loretteville, ont été aperçus par la police de Beauport qui a fait appel à la police du port.

Gelés et à bout de forces, les rescapés furent conduits à l'hôpital. Ils étaient restés longtemps agrippés à leur chaloupe flottant à la renverse,

à quelques centaines de pieds au large des batters. L'incident s'est produit au moment où les deux chasseurs se dirigeaient vers leur cache.

### Disparu en forêt

Des policiers de la SQ à Forestville et de l'unité d'urgence de Québec devaient poursuivre ce matin les recherches entreprises samedi afin de retrouver M. Réal Imbeault, 61 ans, de Sainte-Thérèse-de-Clombier, dans le comté de Saguenay. Ce dernier avait quitté son domicile, samedi, pour se rendre au chantier de la Coopérative forestière de Sainte-Thérèse, à environ 15 milles au nord de cette localité. Les policiers ont commencé à fouiller les bois à partir de l'endroit où le véhicule de M. Imbeault fut repéré.

## Le feu endommage le collège de Jonquière pour \$10 millions

par Roch DESGAGNE

Le feu a causé pour au moins \$10 millions de dommages au pavillon Lionel-Gaudreault du collège de Jonquière au Saguenay — Lac-Saint-Jean, dimanche matin. L'incendie a détruit complètement l'étage supérieur de cet immeuble situé sur la rue Panet à proximité de l'édifice principal.

Les cours, suspendus hier et aujourd'hui pour l'ensemble des quelque 3.400 étudiants du collège de Jonquière, reprendront leur rythme régulier à compter de demain. Dès lundi prochain le 20 octobre, les 800 étudiants qui suivaient des cours au pavillon Lionel-Gaudreault, seront tous relogés dans d'autres institutions.

Les administrateurs du collège de Jonquière ont déterminé, hier soir lors d'une réunion spéciale, les mesures qui seront prises pour reprendre dans les plus brefs délais les programmes d'enseignement dispensés au pavillon Lionel-Gaudreault, soit les techniques physiques de fabrication mécanique, de dessin mécanique et de construction mécanique du bâtiment.

Une grande partie des équipements de chimie et d'électrotechnique situés au premier plancher de l'immeuble a été détruite, mais les auto-

rités du collège prévoient récupérer l'équipement du rez-de-chaussée.

Le feu, que les pompiers ont combattu pendant 12 heures dimanche, a surtout détruit l'étage supérieur. L'incendie s'est déclaré vers 3h30 la nuit de samedi à dimanche.

Quant à l'origine de l'incendie, elle n'avait pas encore été déterminée hier et l'enquête devait s'intensifier aujourd'hui. Il n'y avait que des membres du service de sécurité sur les lieux au moment où le feu a été découvert.

Tous les étudiants de l'enseignement régulier et de l'éducation permanente, soit environ 3.400 personnes, n'ont rien à craindre pour l'année scolaire, a tenu à spécifier au journal LE SOLEIL le secrétaire général du collège de Jonquière, M. Claude Gagnon.

Des ententes seront prises avec la régionale Lapointe, l'université du Québec à Chicoutimi, d'autres institutions d'enseignement et même l'entreprise privée afin de rétablir le rythme normal des cours, dès les prochains jours.

### A Chicoutimi

Un autre violent incendie a complètement rasé l'entrepôt de meu-

bles usagés Landry, situé sur le boulevard Talbot à Chicoutimi, samedi, causant des dommages estimés à un quart de million de dol-

lars. Le feu a été provoqué semble-t-il par des travaux de soudure.

Lundi matin, le feu a détruit de fond en

comble une maison de la rue Hoffman dans le secteur nord de Chicoutimi. Le propriétaire avait quitté les lieux peu avant l'in-

cendie vers cinq heures du matin. Il habitait le rez-de-chaussée et l'étage supérieur avait été converti en atelier de menuiserie.



Le pavillon Lionel-Gaudreault, dont l'étage supérieur a été complètement détruit par le feu dimanche matin, est celui que l'on voit à l'avant-plan. L'ensemble des édifices constituent le collège de Jonquière, au Saguenay — Lac-Saint-Jean.

## Baisse du chômage

OTTAWA (PC) — Le nombre des travailleurs sans emploi a diminué au Canada durant le mois de septembre.

Selon les plus récentes données fournies, ce matin, par Statistique Canada, le nombre des chômeurs est passé de 833.000 au mois d'août à 757.000 en septembre.

Compte tenu de certains facteurs saisonniers, le taux de chômage a ainsi fléchi de 7,7 en août à 7,4 pour 100 de la main-d'œuvre disponible en septembre.

Cette baisse a été en grande partie attribuée par Statistique Canada à l'accroissement du nombre d'emplois à temps partiel en septembre.

L'an dernier à la même époque, le taux de chômage atteignait 7,1 pour 100.

Au Québec, le nombre des chômeurs représentait un pourcentage de 9,8 pour 100 en septembre au regard de 10,3 pour 100 en août.

Enfin, dans la ville de Québec, le chômage atteignait un pourcentage de 7,2 en septembre comparativement à 8,4 pour 100 le mois précédent.

## AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

- K-MART
- SEARS

INSERES DANS CETTE EDITION

Permettez-vous \$30.00

**SIMARD & VOYER**

## Dépôts garantis

# 13 1/4

UN CHOIX JUDICIEUX

- 5 ans
- Intérêts payés annuellement
- Dépôt initial minimum: 1 000 \$

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec. Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

- taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
- aucuns frais d'administration;
- choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
- possibilité d'enregistrer les dépôts à un plan

d'épargne-retraite; non encaissables avant terme sauf en cas de décès. Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

## Fiducie du Québec

QUÉBEC  
Complexe Centre-Ville,  
Sainte-Foy 653-6811  
De l'extérieur, sans frais:  
1-800-463-4792

Taux sujet à changement sans préavis. — Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

## NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

| 2        | 10                   | 15                | 17 | 18 | 22 |
|----------|----------------------|-------------------|----|----|----|
| 6 SUR 6  | NOMBRE DE GAGNANTS 1 | LOTS \$374,775.00 |    |    |    |
| 5 SUR 6  | 117                  | \$1,499.50        |    |    |    |
| 4 SUR 6  | 5764                 | \$84.50           |    |    |    |
| 5 SUR 6+ | 2                    | \$58,482.00       |    |    |    |

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+  
**21**  
VENTES TOTALES: \$2,030,633

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

NUMÉRO COMPLET

TIRAGE: 128  
10 oct. 1980

| NUMÉRO COMPLET   | POSSIBILITÉ DE         |
|------------------|------------------------|
| 337179           | 3 GAGNANTS DE 50 000\$ |
| 5 CHIFFRES 37179 | 28 GAGNANTS DE 5 000\$ |
| 4 CHIFFRES 7179  | 287 GAGNANTS DE 250\$  |
| 3 CHIFFRES 179   | 2862 GAGNANTS DE 50\$  |
| 2 CHIFFRES 79    | 28620 GAGNANTS DE 5\$  |

**6/36**

GROS LOT

APPROXIMATIF - VENDREDI

**\$100,000**

## Sainte-Foy: étude de rentabilité demandée sur la location de la plage Jacques-Cartier

par Vincent CLICHE

La ville de Sainte-Foy possède un vaste espace de plein air sur les berges du fleuve Saint-Laurent, entre le port de Québec et la municipalité de Cap-Rouge, mais cet espace ne profite, depuis 1962, qu'à une poignée de villégiateurs.

Non seulement les citoyens de Sainte-Foy sont privés de la plage Jacques-Cartier, connue aussi sous le nom de Crescent Beach, mais les revenus que la ville retirerait de la location de ces terrains et des taxes sur les chalets ne compenseraient même pas pour les dépenses d'entretien du chemin (été comme hiver) qui donne accès aux chalets et des autres services assurés par la ville, comme le ramassage des vidanges, la police, etc.

C'est pourquoi Mme Andrée Boucher, du quartier Neilson, où est située la plage Jacques-Cartier, a demandé au conseil municipal, lors de sa dernière réunion, d'effectuer une étude de rentabilité sur la location de ces terrains et les dépenses effectuées par la ville.

Selon Mme Boucher, il faudrait profiter de la période de re-

négociation de la plupart des baux de location, en 1981, pour effectuer cette étude.

Cette période serait aussi propice pour faire connaître aux locataires les intentions de la ville concernant ces terrains et pour discuter des procédures d'expulsion qu'elle entend utiliser lorsqu'elle voudrait en reprendre possession, car les locataires, inquiets de la clause d'expulsion qui existe dans leur contrat actuel, menaceraient de poursuivre la ville pour la forcer à leur vendre ces terrains.

Enfin, selon Mme Boucher, les citoyens de Sainte-Foy devraient aussi être informés, au cours d'une assemblée publique, des projets élaborés par la ville concernant la plage Jacques-Cartier, de l'échéancier qu'elle entrevoit, des installations projetées et de leurs coûts.

### Depuis 1962

La ville de Sainte-Foy possède la plage Jacques-Cartier depuis 1962. Elle l'a acquise par cession, au coût de \$25,000, du ministère fédéral des Transports. Cet espace représente une superficie de 1,850,000 pieds car-

rés et très peu de citoyens de Sainte-Foy savent qu'ils sont propriétaires de ce parc de près de deux milles de longueur sur les berges du fleuve.

En 1962, la ville a continué à louer aux villégiateurs les terrains où ils avaient établi leur chalet. La route bordant la plage n'est pas municipalisée et les citoyens peuvent difficilement y aller pique-niquer.

### La location

Les baux de location, dont la plupart ont été signés en octobre 1971, sont d'une durée de 10 ans et viendront donc à échéance à l'automne 1981.

Le prix de location est en moyenne de \$25 par année pour les 67 propriétaires de chalet de la plage.

D'après les termes du bail de location, la ville de Sainte-Foy n'a pas à fournir au locataire les accès à la parcelle de terrain louée et le locataire doit prendre lui-même les ententes nécessaires avec tous les autres occupants du terrain contigu à son emplacement, notamment sur le terrain appartenant au Canadien National.

Le locataire ne peut occuper le terrain que comme résidence d'été. Dans le cas où la ville désirerait utiliser le terrain pour fins municipales, elle devra en donner un avis écrit au locataire de 180 jours pour lui permettre d'enlever son chalet et autres installations.

### Menaces de poursuite

Craignant le non-renouvellement de leur bail ou la possibilité que la ville utilise la clause d'expulsion, la plupart des locataires réunis dans l'Association des propriétaires de la plage Jacques-Cartier menacent de poursuivre la ville pour l'obliger à leur vendre le fonds du terrain où se trouve leur chalet.

Cette poursuite pourrait être entamée en vertu de la "loi sur les constituts ou sur le régime de tenure" qui permet à un locataire d'acquiescer le terrain loué lorsqu'il y a bâti une maison servant de logement dont la valeur égale ou excède celle du terrain.

### Revenus et dépenses

D'après certains calculs, la ville

de Sainte-Foy retirerait des revenus annuels d'environ \$1,675 pour la location des 67 terrains et de quelque \$10,000 en taxes, car 58 chalets seraient évalués en bas de \$5,000.

Par ailleurs, la ville a construit la côte de 1,2 kilomètre qui relie le chemin Saint-Louis à la route de la plage. Cette côte est asphaltée et a été entretenue l'hiver dernier même s'il est spécifié dans le bail de location que les chalets ne doivent servir que de résidence d'été. En plus, la ville entretient la route de la plage chaque printemps. Enfin, elle donne aux locataires les services de police et de vidanges.

Au cours de la dernière réunion du conseil, la ville de Sainte-Foy a, par ailleurs, adopté une résolution en vertu de laquelle elle devra déboursier annuellement \$1,200 pour pouvoir avoir accès à la traverse de chemin de fer du CN et ainsi à la plage Jacques-Cartier. Et pourtant, dans les baux de location, il est précisé que la ville n'a pas à fournir au locataire les accès à la parcelle de terrain loué.

C'est après avoir pris connais-

sance de toutes ces données, que Mme Andrée Boucher a décidé de demander une étude de rentabilité sur la location de terrains à la plage Jacques-Cartier.

Cependant, le conseil de ville n'a pas voulu apporter de réponse à la requête formulée par Mme Boucher.

### Les projets

Le schéma directeur d'urbanisme de la ville de Sainte-Foy, publié en 1970, prévoit que cette plage pourrait devenir un important centre de plein air pour les citoyens de Sainte-Foy.

D'ailleurs, le gouvernement du Québec a, dans ses dossiers, depuis au moins deux ans, un projet colossal de parc récréatif qui utiliserait en grande partie la plage Jacques-Cartier.

Même le maire de Sainte-Foy, M. Bernardin Morin, a confirmé dans une allocution, en juin dernier, au cours de la campagne référendaire sur la base de plein air, que la ville entrevoit utiliser ces terrains comme parc, quand le fleuve sera assaini.



Le Soleil, Jean Vallières

## Loretteville Le conseiller Lafrance demande un référendum

par Marc LESTAGE

Le conseiller Paul Lafrance de Loretteville a l'intention de contester un projet de règlement de \$100,000 concernant la construction d'un centre socio-culturel en invitant les contribuables à réclamer la tenue d'un référendum sur ce sujet.

C'est lors de sa dernière assemblée que le conseil a adopté le projet de règlement au coût de \$100,000 permettant la construction de ce centre sur le terrain situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

La municipalité prévoit éventuellement y loger la troupe de théâtre Les Funambules, l'Harmonie locale et le corps des cadets qui occupent actuellement des locaux inadéquats.

Selon le conseiller Lafrance, il

s'agit d'un projet d'investissement superfu puisque la municipalité pourrait très bien utiliser plus efficacement certains autres locaux qu'elle possède ou tirer meilleur parti des ententes qui existent avec les commissions scolaires concernant l'utilisation de salles.

Le conseiller fait allusion principalement à l'existence du club social de Loretteville, un local appartenant à la ville et qui est utilisé actuellement "pour la tenue de soirées seulement alors qu'il pourrait être mieux utilisé".

Selon M. Lafrance, la municipalité devra également dépenser plusieurs millions dans des projets d'infrastructure majeurs au cours des prochaines années, dont \$5 millions uniquement pour refaire le réseau d'aqueduc et d'égout de plusieurs artères importantes.

Pour ces motifs, le conseiller vient d'inviter les contribuables de Loretteville à se rendre à l'hôtel de ville, les 20 et 21 octobre prochains, entre 9h et 19h, pour inscrire leur désaccord au projet de règlement. En vertu de la loi, il faudrait réunir au moins 391 signatures lors de ces deux journées de consultation pour que la municipalité soit forcée de réviser sa décision ou encore de promulguer la tenue d'un référendum sur la question.

M. Lafrance a annoncé qu'il sera sur place à l'hôtel de ville durant les deux journées de consultation.

### Rectification

Dans l'édition finale du SOLEIL, de vendredi, une erreur s'est glissée dans le titre coiffant le texte sur la formation d'un comité pour un candidat indépendant dans la circonscription de Taschereau. Le titre ne devait pas être "Chauveau" mais plutôt "Taschereau" comme on le comprend bien à la lecture de l'article. Nos excuses.

La plage Jacques-Cartier s'étend du pont Laporte à la municipalité de Cap-Rouge.

**Via Paris: nouveaux classiques**

**1725**

**173**

**BALMAIN**

**CARDIN**

**Les habillées.**  
Polyester et coton, confection soignée. Teintes unies, classiques allant du blanc au champagne à l'argente, au gingembre... Col 2 1/2", coupe ample.  
**29.00 ch.**

**De soirée.** Polyester et coton de qualité surfine. Rayures subtiles, imprimé ton sur ton à l'antique "dobby stripe". Col 2 1/2", coupe ample. Répertoire complet de couleurs.  
**34.00 à 37.00 ch.**

**Cité-sport.** Polyester et coton, soie, en bleu ou havane. Col fuselé, boutonnage sous patte, poche poitrine à rabat. Entretien sans soucis.  
**38.00 ch.**

**Cardin toujours de mise**  
Le pantalon gris, classique, revu et corrigé. Confection canadienne, contrôlée Cardin, en cheville de polyester et laine. Coupe-modèle, plus fins et dressés devant, poches-gousset et poche boutonnière derrière. Outre le gris, vous le trouverez aussi en marine, brun, beige ou noir en tailles 30 à 42.  
**45.00 ch.**

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy, rayon 330  
Achat en personne seulement.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy, rayon 429  
Venez au téléphonez **653-9331**

**Collectes de sang**

La Croix-Rouge éprouvant beaucoup de difficultés à répondre à la demande de sang qui est de plus en plus grande (1,500 litres dans la seule région de Québec), organise conjointement avec l'Association nationale des étudiants en sciences économiques et commerciales une clinique de collecte de sang à travers le Canada.

Chaque université canadienne participe à cette opération et un prix sera décerné à l'université ayant fait la plus importante collecte.

À Québec, l'Association des étudiants en sciences économiques et commerciales de l'université Laval organise trois collectes de sang sur le campus, soit aujourd'hui, demain et jeudi, de 9h30 à 11h30 et 13h à 16h.

**Noyé**

La police du port de Québec et la garde côtière recherchent, dans le fleuve, le corps d'un homme qui s'est noyé dimanche, vers 11h43, après être tombé du traversier dans les eaux du Saint-Laurent.

La victime est une personne de 70 ans, originaire de Charny.

**Aramis: la distinction**

**Aramis:** toute une gamme de produits qui distinguent l'homme qui se les offre ou qui se les fait offrir.

**Aramis:** une assurance de confort et de fraîcheur.

**Aramis:** des produits d'aujourd'hui pour l'homme d'aujourd'hui.

Voyez les produits Aramis chez Eaton dès aujourd'hui:

Lotion après rasage: de **9.50 à 16.50** le flacon  
Eau de cologne: de **11.50 à 29.00** le flacon  
Lotion après rasage hydratante, 60 ml: **7.50 ch.**  
Concentré hydratant "Sunbrazed", 90 ml: **9.50 ch.**  
Lotion hydratante pour les mains et le corps, 180 ml: **9.50 ch.**

**OFFRE-PRIME ARAMIS**

Du 6 au 20 octobre ou jusqu'à épuisement du stock, recevez sans frais avec tout achat de **10.00** ou plus de tout produit Aramis:

- 60 ml de la formule spéciale pour rasage
- 60 ml de lotion après rasage
- 30 ml de shampooing en gel enrichi de malt

ainsi qu'un contenant de shampooing vivifiant pour le corps.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy, Rayon 216  
**Achat en personne seulement**

### Substance qui rétracte les hémorroïdes

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance chimiquement sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes et le soulagement rapide de la démangeaison.

Cette substance aux effets si

bienfaisants se nomme la Bo-

Dyne: elle agit rapidement à la ch-

castration des cellules et stimule

la croissance des tissus nou-

veaux.

La Bo-Dyne est offerte soit ent-

ourant soit en suppositoires,

sous le nom de Preparation H, eff-

il s'accompagne d'une offre de

remboursement.

**Preparation H**

Le Moulin des arts de Saint-Etienne

# Un endroit où les artistes vont puiser l'inspiration

Textes et photos de Anne-Marie Voisard

SAINT-ETIENNE — Le Moulin des arts de Saint-Etienne, quel le surprise! C'est à deux pas de Québec, sur la rive nord de la Beauvilliers. On se croirait pourtant transporté dans un autre monde, loin, très loin des bruits de la ville. Seuls se font entendre les rapides de celle que les ancêtres avaient coutume de nommer la Bruyante.

Pour les artistes, l'endroit est rêvé. Ils y viennent cueillir l'inspiration. La plupart avec leur pinceau, d'autres avec la spatule ou le couteau. Dessin, aquarelle, gravure, peinture, il y a place pour à peu près toutes les techniques au Moulin des arts. On peut y faire

aussi de la sérigraphie et même de la céramique, de la poterie ou encore de la sculpture.

Mais le plus étonnant peut-être est que le Moulin des arts n'est pas réservé aux seuls artistes. On peut y circuler librement et s'y sentir à l'aise, même si on n'a jamais tenu un pinceau entre ses doigts. Le moulin est d'ailleurs ouvert au public tous les jours de la semaine, de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30, y compris le samedi jusqu'à 16h. Le dimanche, on ouvre les jours de vernissage. Ainsi, le 19 octobre marquera le début de l'exposition du peintre Paul-E. Lemieux.

Du notariat à la peinture

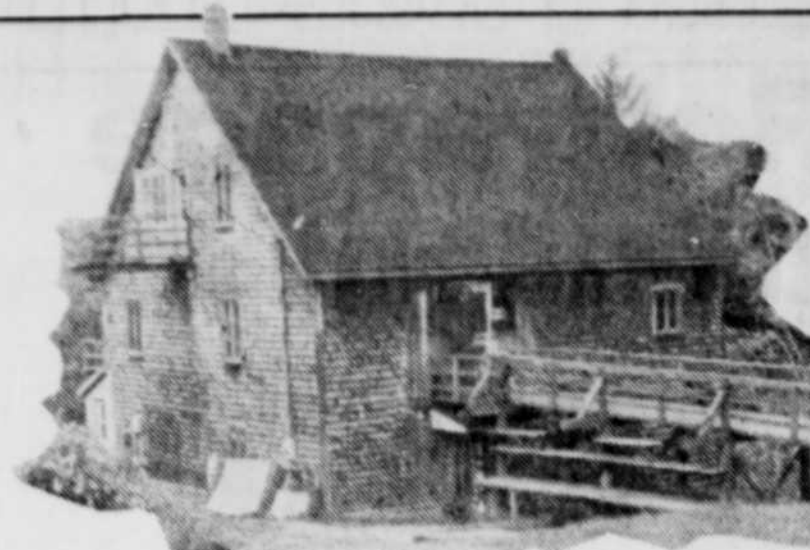
À l'intérieur du moulin, l'accueil est chaleureux. On trouve

toujours quelqu'un à qui parler. L'autre jour, il y avait Pierre Le Sage, un disciple du peintre Albert Rousseau et sa compagne, Marcelle Couture. Pierre vient de terminer sa première exposition au Moulin des arts. Pour lui, c'était important. Notaire pendant 20 ans et professeur de droit, Pierre a tout quitté pour la peinture, il y a de cela sept ans. "J'ai commencé à zéro", dit-il. Aujourd'hui, il est chargé des cours et atelier de peinture aux loisirs Montcalm de Québec. Ses œuvres seront à nouveau exposées au pavillon Pollack, à l'université Laval, à compter du 15 novembre. Marcelle Couture, quant à elle, était chanteuse d'opéra, avant de se lancer dans la peinture.

C'est donc vrai qu'il y a toutes sortes de monde qui fréquentent

les ateliers du Moulin des arts. Des jeunes, des vieux, des hommes, des femmes, des professionnels, des débutants et même des enfants. Tous les samedis matin, deux groupes d'une quinzaine d'enfants chacun sont reçus. Les plus jeunes, de 7 à 11 ans, s'initient à différentes techniques, comme aquarelle, fusain, gouache, modelage, pastel, etc. Les aînés, de 12 à 15 ans, apprennent les techniques de la peinture acrylique.

En tout, le Moulin des arts compte 14 animateurs. On n'aime pas dire d'eux qu'ils sont des professeurs, pas plus d'ailleurs que l'on parle de cours ou d'école. M. Rousseau préfère s'en tenir au compagnonnage. C'est l'apprenti qui s'initie au travail du maître.



Pour être précis, il n'y a qu'un seul cours: celui de Guy Robert, sur l'histoire de l'art.

en sera l'été prochain à la 18e saison.

Durant l'été, il y a toujours des sessions intensives d'aquarelle, de céramique et de gravure. On y vient cinq jours par semaine se retremper. Il y a aussi l'exposition champêtre, devenue une véritable institution. Durant toute l'année, on prépare cet événement qui attire de 5,000 à 6,000 visiteurs. On

En attendant l'exposition, une grand-mère continue de peindre pour ses petits-enfants. Elle se nomme, Madeleine Samson. Une autre s'apprête à fixer sur sa toile les cascades de la Beauvilliers. Il s'agit de Marcelle Dallaire. En tout, ils sont 219 à venir ainsi chaque semaine au Moulin des arts.



Albert Rousseau, un artiste qui sait se faire aimer.

## La vie d'Albert Rousseau ressemble à un vrai roman

SAINT-ETIENNE — M. Albert Rousseau, l'âme du Moulin des arts. Au bout de la passerelle qui conduit à l'ancien moulin à bois et à farine, le voici, en excellente forme, comme d'habitude. Le 17 octobre, il fêtera ses 72 ans, aussi droit que les poteaux de cèdre qu'il vient d'ajouter à la maison de son dernier tableau. Sa poignée de main est chaleureuse, son rire, sonore et engageant. Tout le monde a les yeux tournés vers lui. On le respecte, mais on commence d'abord par l'aimer.

Albert Rousseau est un homme attachant avec qui on se sent vite en confiance. Les artistes qui gravitent autour de lui le trouvent stimulant. Sa vie est un véritable roman qu'on ne se lasse pas d'écouter, surtout quand c'est lui qui raconte.

Diplômé de l'École des beaux-arts de Québec en 1931, Albert Rousseau se plaît à dire que, comme tous les autres artistes de cette époque, il a dû travailler "pour faire vivre mon art". Père de six enfants (une fille et cinq garçons), M. Rousseau avait aussi d'autres bonnes raisons pour aller chercher de l'argent.

Dans l'hôtellerie

Pendant 25 ans, Albert Rousseau a donc travaillé dans l'hôtellerie où on le retrouve commis à la réception, notamment au Château Champlain, rue Saint-Paul à Québec. Né à Saint-Etienne, élevé à Charny où tout le monde apprenait l'anglais dans l'espoir d'aller travailler sur les chemins de fer, Albert Rousseau se trouvait donc bien armé pour recevoir les touristes anglophones. "Puis, dit-il avec l'humour qui le caractérise, on travaillait surtout en soirée et seulement 42 heures par semaine. Le matin, j'avais donc tout le temps de peindre."

Mais avec six enfants en bas

âge, est-ce que ce n'était pas difficile d'exercer deux métiers à la fois? Albert Rousseau ne manque pas d'audace. "Les enfants, c'est ma femme qui les a eus. J'ai pas eu à m'en occuper." Comment expliquer que, dans sa bouche à lui, cela paraisse plus acceptable? Disons que M. Rousseau se reprend vite pour parler d'Olivette, sa femme, comme d'une précieuse collaboratrice. C'est elle qui répond au téléphone et qui filtre les appels. "Cela m'évite les raseurs."

Histoire de famille

Si Albert Rousseau se vante de ne pas s'être beaucoup occupé de ses enfants au premier âge, il faut reconnaître que les temps ont changé. "On a été élevé dans la peinture", dit Marcel, le plus jeune de ses fils devenu administrateur du Moulin des arts en 1976. Marie vient peindre une fois la semaine. Henri fait l'encadrement. Yves s'intéresse à l'histoire du moulin et il y a toujours, discrète, Mme Rousseau qui se préoccupe du bien-être de chacun. Tout le monde au moulin apprécie le goût de ses biscuits au gruau encore tièdes.

Olivette Rousseau ne quitte pas beaucoup sa maison située à un mille environ du vieux moulin, vers le village de Saint-Etienne. C'est là, tout à côté, qu'Albert Rousseau y a son atelier où on le retrouve à 6h chaque matin devant son chevalet.

M. Rousseau ne vient plus au moulin que deux fois la semaine pour y animer ses ateliers de peinture. Il en connaît par cœur les trois étages tout en bois, chaque poutre avec ses défauts, le bardeau, à l'extérieur, qu'il a posé avec ses fils et quelques amis.

La peinture d'abord

Le moulin est la propriété

d'Albert Rousseau depuis 1970. Mais il y avait longtemps déjà qu'il le connaissait et il venait souvent y peindre. Trois générations de Gosselin y avaient travaillé le bois et le grain pendant 100 ans auparavant.

Presque par principe, Albert Rousseau se tient à l'écart des subventions gouvernementales. "On veut, dit-il, avoir la paix." La restauration, il l'a faite et il la continue à son goût en respectant

le caractère d'origine du vieux moulin.

Albert Rousseau a beaucoup de cordes à son arc. Mais avant tout c'est la peinture qui est sa vie. Sept gravures originales, illustrant des scènes du comté de Charlevoix, seront publiées prochainement sous tirage limité. Un texte de Guy Robert accompagnera cet album de collection qui aura pour titre Rousseau en Charlevoix.



Madeleine Samson peint en pensant à ses petits-enfants.

## Sainte-Françoise reçoit une aide de \$1,090,661

QUÉBEC — La municipalité de Sainte-Françoise, dans le comté de Rivière-du-Loup, bénéficiera d'une aide financière de \$1,090,661 pour la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire. Cette aide financière, versée par le ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc), représente 75 pour 100 du coût des travaux. La subvention sera payée comme suit:

\$908,510 sur une période de 10 ans et \$182,151 après la réalisation des travaux.

**RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.**  
LAVABOS — TOILETTES  
**RÉEMAILLAGE**  
A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPÉTITIF  
ESTIMATION GRATUITE  
Charles Couture  
(418) 524-5391

SEULE? SEUL?  
Faites confiance à:  
**sps**

SOCIÉTÉ QUI, PAR LA RECHERCHE DE FACTEURS HARMONIEUX QUI POURRAIENT LES UNIR, FAVORISE LA RENCONTRE ENTRE HOMME ET FEMME.

de 12h30 à 20h30 — 694-1883  
900, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 120, QUÉBEC G1R 3P7

### Pensée du jour

"L'enfer existe, mais il n'y a plus de place dedans!" (M.T.)

RESTAURANT  
**LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Christophe  
839-7914

### CENTRES-DIEU

Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.

Place Laurier, 651-2059  
Place Fleur-de-Lys, 523-8822  
Place Québec, 525-4015  
Galerie Chagnon, 228-7545  
Carrefour St-Georges, 837-5484

# VOYEZ

JUSTE  
guy rouleau  
opticien

Québec  
699, boul. Charest est  
angle du Pont  
Tél. 523-6958  
Mail St-Roch  
Cie Paquet Inc.  
Tél. 524-5121, ext. 305

St-Foy  
2590, boul. Laurier  
entre Place Laurier et  
Place Ste-Foy  
Tél. 659-3232

Loretteville  
592, Racine  
angle boul. L'Ornière  
Tél. 843-6542

Villes desservies:  
Québec, Ste-Foy,  
Loretteville,  
Havre-Saint-Pierre,  
Natashquan, Ville de  
Gagnon, Sherbrooke,  
Forestville, Fermont.

# Rattrapage très lent à l'aéroport



jacques dumais

A l'instar du port de Québec, l'aéroport de l'Ancienne-Lorette est l'un des domaines fédéraux où Transports Canada s'est historiquement montré volubile en promesses fluides mais plutôt avare en réalisations rapides, si l'on tient compte du fait que cet aéroport existe depuis 1940 et dessert une capitale provinciale. Voilà pourquoi les intervenants locaux qui comptent développer l'industrie métropolitaine en général et l'industrie touristique en particulier ont raison de se montrer sceptiques quant à un hypothétique statut international de cet aéroport qui a déjà une vocation plus régionale que nationale.

C'est devenu un réflexe de survie pour Transports Canada de répondre aux attaques par des "bonnes nouvelles". Ainsi, pour faire écho aux critiques sévères formulées dans tous les azimuts par l'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ), le directeur général de l'aéroport, M. Norbert Caron, annonçait que d'ici 1984, l'année de la course internationale de voiliers (donc d'un tourisme massif) jusqu'à Québec, l'aérogare et les pistes pourront enfin permettre la venue régulière de "jumbo jets" et de passagers décuplés. Mais on ne parlera pas pour autant de l'aéroport international de Québec si tant est, selon M. Caron, que l'importance d'un aéroport ne se mesure pas par son caractère international.

Ce sophisme reflète néanmoins un certain réalisme dans la mesure où un vent d'incertitudes souffle non seulement sur l'avenir de l'aviation civile internationale mais également sur celui des deux aéroports internationaux actuels, Mirabel et Dorval, dans la métropole. Transports Canada se retrouve avec un bébé de trop sur les bras et qu'il n'arrive pas à nourrir après les cruelles expropriations de Sainte-Scholastique pour accommoder la province voisine plutôt que le centre du Québec. Il s'ensuit que les gens de Québec et de l'Est du Québec doivent débours des sommes considérables et perdre un temps fou afin de prendre l'avion vers d'autres lieux.

Et à l'heure de la crise de l'énergie, les grands transporteurs aériens devront peut-être troquer le pétrole trop cher et sujet aux humeurs variables des pays producteurs contre l'hydrogène liquide pour les vols au-dessus de l'Atlantique-Nord. Dans ce contexte, Mirabel, à moins que ce ne soit un aéroport ontarien, a une chance d'abriter cette usine à milliard pour la transformation, le stockage et la distribution du nouveau carburant. Le moins que l'on puisse dire est que le statut international de l'aéroport de Québec ne peserait plus bien lourd dans la balance.

Malgré les \$9 millions promis pour l'agrandissement de l'aérogare, Transports Canada investit parfois plus d'argent en une seule année pour le développement de l'un ou l'autre des aéroports englobés par le pays. Il y a deux ans seulement, notre aéroport se situait au huitième rang eu égard aux pistes alors qu'il se classait quatrième au pays pour le mouvement des avions. Et tout cela pour desservir une capitale touristique et de grands voyageurs! Avec un député local comme Jean Marchand aux Transports, les Québécois pouvaient momentanément s'attendre à un rattrapage suivi. Mais sous un Jean-Luc Pénin, en 1980, comment peut-on entretenir pareil espoir, ce ministre nageant dans l'indécision pour chaque dossier politisé comme la vente de Nordair?

Le Québec et la ville de Sainte-Foy signaient récemment un protocole d'entente pour l'élargissement et la réfection de la route de l'Aéroport. Air Canada projetait, au printemps, de construire incessamment un terminus et un entrepôt pour le fret aérien. Entre-temps, l'AGAQ se plaint que Transports Canada n'allonge pas suffisamment les pistes pour permettre aux Boeing 747 de décoller à pleine charge. Il lui reproche aussi son entêtement stupide à prévoir pour la semaine des quatre jeudis cette fameuse piste pour petits avions que l'AGAQ veut parallèle à la principale plutôt que loin sur la Rive-Sud.

A cette situation pour le moins ambiguë quant à l'avenir se joint celle, beaucoup plus sérieuse, ayant trait à la sécurité. En juillet dernier, devant la commission d'enquête fédérale sur la sécurité aérienne, on relatait que l'équipement de l'aéroport datait plutôt de l'époque des Viscounts que des "jumbo jets". L'AGAQ réitère aujourd'hui sa crainte de voir une collision aérienne s'y produire. Pour alarmistes qu'elles soient, ces assertions ne sauraient être éludées par des "bonnes nouvelles" officielles.

Car ces "bonnes nouvelles" sont substantiellement contenues dans le vieux plan directeur de Transports Canada pour la période de 1978 à 1988. On constate dès lors que si son échéancier se concrétise d'ici là, cela n'aura été qu'à pas de tortue et au gré d'un rattrapage tardif pour faire de Québec, à défaut d'un aéroport international, à tout le moins un centre d'approvisionnement pour l'ensemble de l'Est du Québec. Qui vivra verra!

DIEU QUE CET  
AVORTON-LA  
FAIT DUR!

LE PIRE, C'EST QU'ON  
NE PEUT PAS  
S'REPRENDRE...



## revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

### Les droits des minorités

Les discussions de la conférence constitutionnelle concernant les droits de la personne ont pris une étrange orientation. Maintenant les premiers ministres provinciaux semblent vouloir dire qu'il vaut mieux s'en remettre aux Parlements qu'aux tribunaux pour faire respecter ces droits, et ils citent l'expérience américaine comme exemple à l'appui. Ce faisant, ils interprètent mal les intentions du Bill of Rights américain, et peut-être aussi une partie de l'histoire américaine contemporaine.

Les 10 premiers amendements à la constitution américaine, qui furent promulgués collectivement et qui comprennent ce qui est désormais connu sous le nom de Bill of Rights, traitent de la liberté individuelle.

On peut comprendre l'importance de ces assurances, sous cette forme particulière si, au lieu de les considérer comme des droits individuels, on les considère comme les droits des minorités, puisque tout individu constitue une minorité d'une personne. Il faut aussi noter qu'elles furent ajoutées à l'instigation de certains des États.

Les assemblées législatives ne peuvent pas garantir les droits des minorités. De par leur nature même, elles ne peuvent garantir que les droits des majorités. Cela peut ne pas sembler crucial en tant que la majorité est concernée, mais il est bon de réaliser que pour ce qui est de l'expérience humaine quotidienne, chacun est membre d'une minorité, d'un type ou d'un autre, une minorité qui veut que ses droits soient respectés.

Le fait d'insérer ces droits dans la constitution d'un pays, dans sa pierre angulaire historique et fondamentale, place ces droits hors de portée de toute majorité législative, et pose les bases de tout progrès social. Le fait de dire que ces droits

sont les créations des tribunaux porte à confusion, tout comme le fait d'assumer que ces droits seront toujours protégés par quelque majorité que ce soit au Parlement... — Le 12 septembre.

The Lethbridge Herald

### Mieux utiliser le travailleur

Quand la Chambre de commerce du Canada s'est réunie, récemment à Québec, on a annoncé à ses membres que si on veut que le Canada réalise au maximum son avenir économique, il sera nécessaire de mieux employer les ressources humaines de la nation. Le taux actuel de chômage, très élevé, est une preuve immédiate du fait que nous sommes coupables de gaspillage sur ce plan important entre tous.

Pour faire un meilleur usage des ressources humaines il faut, tout d'abord, créer de meilleurs programmes de formation. Il est essentiel, aussi, que ces cours préparatoires soient pratiques. Le Canada, présentement, instruit beaucoup de gens en vue de postes qui n'existent pas. Par ailleurs il y a des postes vacants qui le sont précisément parce que personne ne possède les qualifications ou connaissances nécessaires pour les remplir.

Pour faire un meilleur usage des ressources humaines, il faut des chances meilleures de formation, conçues pour répondre à des besoins spécifiques et perceptibles. Cela demande qu'on exploite les ressources naturelles de manière à créer de l'emploi. Il est absolument honteux qu'un pays aussi riche que le Canada compte autant de chômeurs.

Par ailleurs, il y a un dilemme. Si on ne réussit pas à insérer un élément de spontanéité dans le développement et l'exploitation des richesses naturelles, il se peut qu'on prive les individus d'une partie de leur individualité.

La prodigalité dont nous avons fait preuve dans l'utilisation des ressources humaines est peut-être la plus grande iniquité dont cette génération se soit rendue coupable à l'échelle nationale. — Le 23 septembre.

The Halifax Chronicle Herald

### René Lévesque a gagné...

On ne peut nier que les pourparlers constitutionnels ont échoué à cause de l'existence de deux visions du Canada. Celle de la majorité des premiers ministres des provinces, c'est une union de 10 provinces; l'autre, celle du premier ministre Pierre Trudeau et du gouvernement fédéral, est un peuple uni qui s'est réparti lui-même en 10 provinces.

La vision de la majorité des premiers ministres exige des pouvoirs plus grands, afin que chacune des provinces puisse agir indépendamment dans son propre intérêt. Celle du gouvernement fédéral a une "dimension nationale qui transcende les intérêts régionaux, et quand il y a conflit l'intérêt national prévaut".

En refusant leur accord, les premiers ministres provinciaux ont, pour le moment, du moins, laissé le Canada exactement tel qu'il était en ce qui concerne les pouvoirs, ce qui est une condition assez conforme à la vision de M. Trudeau.

Du point de vue fédéral, il manque certains éléments. M. Trudeau veut rapatrier la constitution et y insérer une charte des droits englobant les droits linguistiques, et une clause couvrant la libre circulation entre les frontières provinciales.

L'euphorie post-référendaire, concernant le Québec, s'est rapidement dissipée. Immédiatement après le référendum, plusieurs avaient exprimé de bonnes intentions, laissant entendre que tout s'arrangerait pour le Québec. Mais le rapatriement, qui mettrait fin au "dernier vestige de colonialisme", et l'insertion des droits linguistiques, "pour réaliser la promesse du référendum", n'est pas encore chose faite.

Le premier ministre René Lévesque a "gagné" les pourparlers constitutionnels. En ce moment, il a tout ce que le PQ pouvait espérer. Les promesses du "non", faites pendant la campagne électorale, n'ont pas été réalisées. — Le 18 septembre.

The Saskatoon Star-Phoenix

## notes de lecture

### Le grand roman américain



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Certains livres survivent difficilement au passage du cinéaste. D'autres ont besoin de toute leur puissance pour rejoindre le lecteur par-delà la traduction et en dépit d'elle. "Le grand roman américain", de Philip Roth, indubitablement, fait partie de ces oeuvres auxquelles la traduction fait courir le risque de l'émasculature la plus radicale. Le travail de la traductrice est ici, en effet, si déconcertant pour nos oreilles québécoises que tout roman seulement intelligent s'y serait pitoyablement et injustement englué.

Mais voilà: Roth n'a que faire de l'intelligence, il a du génie. Un génie qui s'est déjà déployé dans "The Portnoy's Complex" et que l'on retrouve ici plus pétaradant que jamais. Une fois oubliés le prix, outrancier, et la traduction, infecte, on goûte donc grâce à ce livre un délire merveilleux et rafraîchissant.

Roth, en apparence, ne parle que baseball. Son héros, scribouillard sportif sénile et mal engeulé, déverse sur quiconque lui prête un instant l'oreille un flot de souvenirs et, comme il se doit en ces matières, de statistiques. Du haut d'une septantaine malicieuse, notre chroniqueur à la retraite vante les héros de son temps, réclame leur admission au Panthéon de la renommée et vilipende les hypocrites qui prétendent ignorer leurs exploits.

Le plus hénarume, comme dirait San Antonio, c'est que le monde moderne du baseball, commissaire, propriétaires, chroniqueurs et spectateurs, affirme, contrairement à notre fosse de pages sportives, que jamais au grand jamais n'a existé une ligue de baseball appelée Ligue patriote. Notre homme, du coup, subodore le noir complot. Il sait, lui tel cet explorateur qui aurait localisé l'Atlantide, que les Ligues nationale et américaine subsistent, jusqu'à la dernière guerre mondiale, la concurrence de cette Ligue patriote. Il sait même pourquoi cette ligue est morte et pourquoi il est désormais honteux d'y faire allusion. On peut donc, si l'on y tient, effacer toute trace de cette ligue dans le livre des records, notre chroniqueur conserve, quant à lui bien vivace le souvenir du fameux Gofannon, éblouissant frappeur de la Ligue patriote dont la moyenne à vie de .370 dépassa même celle de Ty Cobb... Et s'ouvre largement la vanne aux anecdotes et à l'histoire: on voit naître, puis mourir la ligue fantôme.

On aura compris que cette parabole patiemment filée par Roth lui est prétexte à satire. Le baseball sert ici de microcosme à l'Amérique, au même titre que la guerre permit à Homère de dire la Grèce entière, au même titre que les "précieuses ridicules" de Molière nous livrèrent à elles seules tout un moment de l'histoire. Roth, sans qu'on puisse vraiment s'en surprendre, hisse, en effet, le baseball au rang d'institution américaine par excellence. Il n'est plus sport, mais religion. Il n'est plus spectacle, mais la vivante démonstration qu'en démocratie américaine n'importe qui peut fut-il babylonien comme Gil Gamash (?), accéder aux plus hautes fonctions, qu'il s'agisse de la Maison-Blanche ou du monticule du lanceur.

La rançon, c'est que le baseball, comme l'idéal américain, répugne aux accommodements. L'arbitre, même s'il a tort, ne peut renverser sa décision, même si son entêtement conduit à l'émeute, même s'il sort lui-même de l'arbitrage à l'apogée de sa rage.

L'inconvénient, c'est aussi que le baseball, ainsi promu au rôle d'admirable assise de la démocratie américaine devient aussitôt une cible de choix pour l'espionnage soviétique. Roth montre d'ailleurs les agents communistes à l'oeuvre dans la Ligue patriote. Il attribue même à leur pulullement la ruine de cette ligue renommée.

Le mystérieux silence trouve alors son explication: puisque aucun Américain bien né n'admettra que "son" baseball puisse être contaminé par les idéologies subversives, il devenait nécessaire de nier jusqu'à l'existence d'une ligue aussi peu américaine. Et tant pis si quelque vieux chroniqueur oubliait ses devoirs civiques jusqu'à se rappeler la Ligue patriote et son Gofannon.

Comme quoi le fanatisme, même en matière sportive, conduit aisément à réécrire l'histoire ou à en supprimer de larges pans. Roth, on le voit parle baseball, mais il raconte aussi, mine de rien, toute une société.

ROTH Philip. Le grand roman américain. Paris, Editions Gallimard, 1980, 499 p.

## au fil des idées

# Wilbert Coffin ne veut pas mourir



gilles lesage

L'affaire Coffin ne veut pas mourir.

Le prospecteur gaspésien Wilbert Coffin était-il innocent du meurtre de trois chasseurs américains pour lequel il fut pendu le 10 février 1956? Vingt-cinq ans plus tard, la sortie du film de Jean-Claude Labrecque et Jacques Beaudin ravive une vieille polémique.

Le ministre des Affaires culturelles et des Communications, M. Denis Vaugeois, estime que le film réhabilite Coffin, dont il croit à l'innocence. Trois participants à l'affaire, à titres divers, lui servent de vives répliques: Me Louis Dorion, fils de feu Noël Dorion, l'un des procureurs de la Couronne; Me Paul Mi-

quelon, autre procureur de la Couronne; Me Jules Deschênes, conseiller juridique du juge Roger Brossard, qui fit enquête sur cette affaire, en 1964. Tous trois sont convaincus que la justice a bel et bien été rendue. Les observations de M. Deschênes (aujourd'hui juge en chef de la cour supérieure, mais s'exprimant à ce sujet à titre personnel) posent le problème de la vérité au cinéma.

M. Deschênes est d'avis que "L'affaire Coffin" (de même que "Cordélia", de Jean Beaudin) "agit comme un miroir déformant et donne de la justice une réflexion blessante".

Il estime que les auteurs n'ont pas le droit "d'infléchir la vérité des faits au gré de leurs convictions et d'ainsi tracer, pour le public, un portrait calomnieux de la justice". Il affirme que ce film "déforme l'histoire... encore plus par ce qu'il omet que par ce qu'il montre; et même ce qu'il mon-

tre constitue, en divers endroits, pure invention de théâtre".

Il conclut que le film "manipule la vérité au profit d'une thèse après avoir décidé, la conscience légère, à quelles sources il y avait lieu exclusivement de s'abreuver".

En réplique, le ministre Vaugeois estime avec raison "souhaitable que la justice, si besoin est, soit "défendue" par des hommes qui ne sont pas juges et parties, comme Me Louis Dorion, Me Miquelon et le juge Deschênes". "Bien des gens se demandent, écrit le ministre, si ceux-là même qui ont fait accuser Coffin ou qui ont travaillé à faire établir sa culpabilité ne défendent pas aujourd'hui le rôle qu'ils ont joué plutôt que la justice".

Question fort pertinente!

L'historien-ministre ajoute avec à propos: "Bien des gens pensent également que l'affaire Coffin est maintenant devant le tribunal de l'histoire: celui-là à tout son temps.

Devant ce tribunal, tous sont sur un même pied. Le tribunal de l'histoire ne juge pas d'abord la justice mais la justice d'une époque et en fin de compte l'époque elle-même. Le progrès des sociétés repose sur le courage et l'honnêteté avec lesquels on interroge le passé et on éclaire le présent".

M. Vaugeois soulève là le même problème qu'à propos de la série télévisée "Duplessis": celui de la liberté de l'artiste, du créateur, de l'écrivain, qui tente de recréer une époque, une atmosphère, une ambiance, plutôt que des faits que chacun lit selon son optique personnelle.

"Est-ce tracer un portrait calomnieux de la justice que d'admettre que cette justice n'est ni abstraite, ni désincarnée, mais profondément inscrite dans un lieu donné et dans une époque donnée? demande pour sa part le réalisateur Jean-Claude Labrecque. Tant que nous vivrons dans un régime démocratique, je pense que nous

aurons le droit et le devoir de critiquer les faiblesses de nos institutions. Le respect de la vérité que réclame le juge Deschênes est à ce prix."

Chacun a droit à sa vérité et à son opinion. Celle des artisans du film est que Coffin était innocent. "Du moins que, s'il a été mêlé à l'histoire, il n'a pas été le meurtrier. Cette conviction, nous ne nous en cachons pas, n'a pu faire autrement que teinter le récit cinématographique".

Là-dessus, le journaliste Jacques Hébert, sans qui il n'y aurait pas eu d'affaire Coffin, reste convaincu que l'enquête impartiale n'a pas eu lieu et reste à faire. Entre-temps, il faut convenir avec lui que l'affaire Coffin "trouble encore notre conscience collective et que l'innocence de Coffin ne fait pas de doute pour la grande majorité des Québécois". N'en déplaise à MM. Dorion, Miquelon et Deschênes, en effet, l'affaire Coffin est loin d'être morte.

**L'intervention du juge Jules Deschênes, il agissait comme conseiller juridique lors de l'enquête Brossard, dans le débat entourant le film "L'affaire Coffin" a incité à la fois le ministre des Affaires culturelles Denis Vaugeois et le cinéaste réalisateur du**

# L'affaire Coffin

**film, Jean-Claude Labrecque, à répliquer aux accusations de lèse-justice du magistrat. Nous reproduisons les réponses de MM. Labrecque et Vaugeois de même que les principaux extraits de la position du juge Deschênes.**

## Le devoir de critiquer

par  
**Jean-Claude Labrecque**

Après les avocats Louis Dorion et Paul Miquelon, c'est maintenant au tour du juge Deschênes de voler au secours des magistrats qui ont condamné à mort le Gaspésien Wilbert Coffin. Cela n'a rien d'étonnant si on se rappelle que Louis Dorion est le fils de feu Noël Dorion un des procureurs de la Couronne au procès Coffin, que Paul Miquelon fut lui-même procureur de la Couronne au procès Coffin, et enfin que le juge Deschênes représentait la Couronne à l'enquête Brossard.

Pour l'honorable juge, qui met en cause mon film L'AFFAIRE COFFIN (de même que Cordelia, de Jean Beaudin), ce cinéma "donne de la justice une réflexion blessante", trace "un portrait calomnieux de la justice" et s'apaise la confiance du public dans ses institutions judiciaires. La justice, conclut-il, "ne prétend pas à l'infailibilité, mais elle est en droit de réclamer le respect de la vérité". On comprendra que devant de telles accusations, j'éprouve le besoin de rétablir les faits.

Tout d'abord, le juge Deschênes et les avocats Dorion et Miquelon ont tort de s'acharner sur Jacques Hébert. Certes, on ne saurait s'intéresser à l'affaire Coffin sans lire les livres que le journaliste Jacques Hébert lui a consacrés, sans lire non plus le rapport que la Commission d'enquête Brossard a consacré à Jacques Hébert. Mais si M. Hébert a accepté de nous servir de consultant — et ses conseils nous furent précieux — il est tout à fait erroné de laisser entendre que le scénario de Jacques Beaudin sert à illustrer les thèses de "Coffin était innocent" et de "J'accuse les assassins de Coffin". Nous avons voulu au contraire faire table rase de toute polémique. Nous sommes repartis à zéro, nous basant sur les notes sténographiques du procès de Percé et de l'enquête Brossard bien sûr. Mais nous avons également relu les journaux de l'époque, recueilli les témoignages, souvent inédits, de personnes qui ont connu Wilbert Coffin. Et il nous est apparu bien clairement que Coffin a été sacrifié. Trois chasseurs américains assassinés en Gaspésie, on ne pouvait absolument pas laisser passer ça, dans un pays dont les deux principales ressources étaient le tourisme américain et les investissements amé-

ricains. Et Wilbert Coffin était là, qui admettait avoir rencontré ces chasseurs. Un peu sauvage, un peu menteur, un peu voleur, un peu buveur, il était vraiment le coupable idéal, pourquoi chercher plus loin? Et pour compléter le tableau, il était protestant, il avait une maîtresse et il était le père d'un enfant illégitime. Aujourd'hui, la mode est à la réhabilitation de Maurice Duplessis. Il ne faudrait pas oublier à quel point l'époque duplessiste fut étouffante, intolérante et franchement intégriste. Je l'ai bien connue, cette époque, moi qui suis né et ai vécu vingt ans à Québec, à l'ombre du séminaire et du parlement. Les hommes qui ont travaillé à faire pendre Wilbert Coffin endossaient sans doute les préjugés et la mentalité de leur temps. Est-ce "tracer un portrait calomnieux de la justice" que d'admettre que cette justice n'est ni abstraite ni désincarnée mais profondément inscrite dans un lieu donné, dans une époque donnée? Je serais d'ailleurs curieux de voir "Le pull-over rouge", un film récent du réalisateur français Michel Drach où, s'inspirant d'une démarche semblable à la nôtre, on remet en question la culpabilité d'un jeune homme guillotiné pour meurtre en 1976.

Notre film, qui prend donc carrément parti pour Wilbert Coffin et contre la peine de mort, s'est limité à suivre ce personnage depuis le triple meurtre des Américains jusqu'à sa pendaison. Si nous n'avons rien inventé, il a tout de même fallu, pour des raisons évidentes, procéder à des synthèses et à des raccourcis. Par exemple, le procès qui, à durée en réalité trois semaines, est résumé en deux séquences. Pour des raisons également évidentes, nous avons changé les noms de tous les protagonistes à l'exception de celui de Coffin. C'est dans ce sens que j'ai dit que "L'affaire Coffin" est un film de fiction. En somme, c'est l'esprit plutôt que la lettre que nous nous sommes attachés à recréer. Autre exemple: il nous semblait indispensable que le rôle de Coffin soit tenu par un Canadien anglais parce que Coffin appartenait à une minorité anglophone gaspésienne.

Tant que nous vivrons dans un régime démocratique, je pense que nous aurons le droit et le devoir de critiquer les faiblesses de nos institutions. Le respect de la vérité, que réclame le juge Deschênes, est à ce prix.

par Denis Vaugeois

"La culpabilité de Coffin, écrit le juge Deschênes, a donc été reconnue par douze jurés, le juge président le procès, cinq juges de la Cour d'appel, cinq juges de la Cour suprême du Canada et les membres du cabinet fédéral."

Pourtant, à peu près tout le monde s'est posé, au sujet du triple meurtre attribué à Coffin, la même question: Est-il possible qu'il s'agisse là de l'oeuvre d'un seul homme?

Qu'en pense le juge Deschênes?

Au moment du meurtre, les trois chasseurs n'étaient pas ensemble. Un seul meurtrier aurait donc eu fort à faire. Il ne pouvait abattre ses victimes sans s'obliger à une longue marche (deux milles et demi en forêt) susceptible de lui rafraîchir les esprits. Est-il possible pour un seul homme de tuer ainsi de sang-froid? Et pour quel mobile?

Peut-on établir, à partir de nos annales judiciaires, une liste de ce type d'hommes?

De même que le procès du notaire Narcisse Cardinal, ceux de Louis Riel ou de W. Coffin n'ont pas fini de retenir l'attention au-delà des opinions émises par le juge Brossard qui dirigea une longue enquête sur l'affaire Coffin en 1964.

Sur le plan de l'établissement des faits, Coffin n'eut qu'un seul procès et il appartenait à douze jurés de rendre le verdict. Le juge Brossard n'a-t-il pas reconnu que l'isolement complet des membres du jury n'avait pas été assuré? Qu'ils se retraient dans une pièce contiguë d'où ils pouvaient tout entendre? Que ces mêmes jurés ont eu droit à au moins une sortie (au cinéma) en compagnie d'un policier qui fut lui-même témoin de la Couronne?

Est-il exact que le juge Brossard a regretté que la police ne pousse pas davantage son enquête, surtout dans le cas de la jeep, comme dans le cas de Vincent Patterson?

Le juge Deschênes nous rappelle que, lors du procès de Percé, le juge s'est empressé d'endosser le verdict des jurés (6+6 au lieu de 12) choisis selon le vouloir du juge plutôt qu'en conformité avec la demande de l'accusé. On sait par ailleurs que la défense n'a pas fait entendre de témoins, ni de défense proprement dite. Comme le note le juge Brossard, Coffin lui-même "ne fut pas entendu".

Donc, tous ceux qui ont "reconnu" la culpabilité de Coffin l'ont fait à partir

d'une moitié de procès! Et encore la totalité du procès n'a pu être saisie ou parfaitement comprise par les douze jurés, six étant francophones et six étant anglophones! Contrairement, rappelons-le, au désir de Coffin qui avait demandé un jury anglophone.

Ce point est absolument fondamental. N'aurait-il pas dû, à lui seul, justifier un nouveau procès, du moins sur le plan de l'équité?

Les commentaires du juge Deschênes sur le film "L'affaire Coffin" ne manquaient pas d'intérêt. Plusieurs croient cependant qu'il serait encore plus intéressant de lire son opinion sur les réserves formulées par les juges Fauteux, Rand et Kellock de la Cour suprême du Canada. Comme on le sait, ces trois juges ont constaté des lacunes dans le procès de Percé. Le seul, répétons-le, auquel Coffin a eu droit.

Malgré au moins une "error of law", ces trois juges ne recommandent pas un nouveau procès.

Deux autres juges de la Cour suprême ont par ailleurs exprimé l'avis qu'il y avait à ce point d'irrégularité ou d'éléments inadmissibles qu'il fallait reprendre le procès de Percé. En effet, les juges Cartwright et Locke "auraient fait droit à l'appel et auraient ordonné un nouveau procès". Que pense le juge Deschênes des avis de ces deux juges?

Plusieurs considèrent que si la dissidence d'un seul juré suffit pour éviter un verdict de culpabilité, l'avis de deux juges de la Cour suprême aurait dû suffire pour justifier un nouveau procès.

Plusieurs lecteurs ont surtout été étonnés de voir le juge Deschênes parler de la "maîtresse de Coffin" plutôt que de sa compagne. Les juges de la Cour suprême, pour leur part, ont parlé de sa "common law wife". Plusieurs sont étonnés également de l'importance que le juge Deschênes attache à "l'alcoolisme de Coffin". Ces deux points de son texte reflètent, aux yeux de plusieurs, le genre de préjugés qui ont pesé lourd dans la preuve contre Coffin. S'il fallait "condamner" tous ceux qui souffrent d'alcoolisme et qui ont une "maîtresse"...

Est-il exact que le juge Brossard, chargé d'une enquête sur l'affaire Coffin en 1964, a utilisé les services des policiers Matte et VanHoutte, ceux-là même qui avaient mené l'enquête à l'origine du procès de Coffin? Qu'en est-il exactement?

Voilà un point que le juge Des-

chênes, conseiller juridique à l'enquête Brossard, pourrait clarifier. Pourrait-il également identifier les autres "enquêteurs" qui ont assisté le juge Brossard?

Bien des gens se demandent si ceux-là même qui ont fait accuser Coffin ou qui ont travaillé à faire établir sa culpabilité ne défendent pas aujourd'hui le rôle qu'ils ont joué plutôt que la justice.

Bien des gens pensent également que l'affaire Coffin est maintenant devant le tribunal de l'histoire: celui-là à tout son temps. Devant ce tribunal, tous sont sur un même pied.

Le tribunal de l'histoire ne juge pas d'abord la justice mais la justice d'une époque et en fin de compte l'époque elle-même. Le progrès des sociétés repose sur le courage et l'honnêteté avec lesquels on interroge le passé et on éclaire le présent.

Une loi des archives rendrait les recherches plus faciles et les acteurs de chaque époque, quels qu'ils soient, plus prudents et plus sages. En terminant son long rapport, le juge Brossard souhaitait que son enquête puisse "devenir la source de réformes salutaires au sein de deux grandes professions, celle de la pratique du droit, celle de l'exercice de la liberté d'information pour que, par delà les lois et les écrits d'hommes faillibles, soit avant tout respectée la justice".

Aujourd'hui, nous croyons utile d'assurer l'accès à l'information gouvernementale. Également, il nous paraît essentiel de conserver les documents des diverses administrations avec la préoccupation de les rendre accessibles le plus rapidement possible.

Les films "Cordelia" et "L'affaire Coffin" ramènent dans l'actualité deux procès célèbres. Il serait souhaitable que la justice, si besoin est, soit "défendue" par des hommes qui ne sont pas juges et parties comme Me Louis Dorion, Me Miquelon et le juge Deschênes.

Pour ma part, je considère que Cordelia et l'affaire Coffin sont dorénavant de la compétence de l'historien. Pour faire son travail, ce dernier doit avoir accès à des archives aussi complètes que possible.

Coffin était-il coupable? Peut-être. Il n'appartient plus aux juges d'en décider. À l'exemple de certains juges de la Cour suprême, les historiens (et les cinéastes) peuvent aujourd'hui nous inviter à plus de prudence et de rigueur quand il s'agit de rendre justice. ( )

## Les juges ne peuvent demeurer indifférents

par Jules Deschênes

Cordelia Viau, Samuel Parslow et Wilbert Coffin: tous trois exécutés pour meurtre, les deux premiers à la fin du siècle dernier, le troisième il y a vingt-cinq ans.

Ces ombres malheureuses, nos cinéastes se devaient un jour de les conjurer, à la suite d'écrivains qui les avaient à leur tour évoqués. Ainsi venons-nous d'assister tour à tour à la projection de deux récentes oeuvres cinématographiques: "Cordelia", un film de Jean Beaudin inspiré du récit de Pauline Cadieux: "La lampe dans la fenêtre", et "L'affaire Coffin", un film de Jean-Claude Labrecque visiblement inspiré du pamphlet de Jacques Hébert: "J'accuse les assassins de Coffin".

Dans les deux cas, on ne saurait nier l'influence de l'écrivain sur l'oeuvre filmée. Pauline Cadieux apparaît sur la couverture de son livre, photographie avec le producteur Jacques Gagné en plein tournage. Pour sa part, Jacques Hébert est inscrit comme "conseiller" au générique.

Mais dans les deux cas il faut reconnaître que le film assurera à l'oeuvre écrite une diffusion inespérée et une vaste pénétration dans les masses populaires.

Aussi importe-t-il de s'interroger sans délai: vu que ces deux films sont basés sur des événements réels, quelle image de la justice transmettent-ils à la population?

La réponse est simple: ce cinéma agit comme un miroir déformant et donne de la justice une réflexion blessante.

Que les auteurs, tant écrivains que cinéastes, soient profondément opposés à la peine de mort ou qu'ils croient honnêtement à une erreur judiciaire, personne ne leur en fera grief: ils ont droit comme chacun à leurs convictions personnelles.

Mais un droit qu'ils n'ont pas, c'est d'infléchir la vérité des faits au gré de leurs convictions et d'ainsi tracer, pour le public, un portrait calomnieux de la justice.

À ce chapitre, les deux films pèchent gravement: par ce qu'ils montrent et, peut-être plus encore, par ce qu'ils omettent. ( )

### L'affaire Coffin

Cette fois-ci, la production du film a bénéficié de l'apport des deniers publics: par le truchement de la société Radio-Canada et de l'Institut québécois du cinéma nos taxes fédérales et provinciales ont aidé à la resurrexion cinématographique du drame gaspésien des années 50. La critique publique en tire donc une légitimité accrue.

On se souvient de l'épisode. En juin 1953, trois chasseurs originaires de Pennsylvanie sont assassinés dans les forêts de la Gaspésie. Un prospecteur, Wilbert Coffin, est accusé et trouvé coupable de meurtre. Il sera exécuté le 10 février 1956. ( )

Pourtant on n'a cessé de mettre cette culpabilité en doute et voici que le cinéma se joint à la partie. Qu'est-ce qui explique ce battage publicitaire? Et quel fondement possède-t-il? Et la justice doit-elle continuer d'en souffrir?

À l'époque, en 1953, deux journaux de Toronto: The Toronto Daily Star et The Toronto Evening Telegram se livraient une lutte sans merci. Le régime Duplessis n'avait pas que des amis dans les milieux anglophones. La peine de mort suscitait des débats passionnés. Ces trois éléments conjugués trouvèrent un admirable terrain de combat dans l'affaire Coffin.

C'est ainsi que, durant le procès, les deux journaux torontois rivalisaient de reportages à sensation et que, la veille de l'exécution de Coffin, un journaliste du Telegram accompagnait la maîtresse de Coffin tandis qu'un journaliste du Star se tenait avec l'un des avocats du condamné. On verra d'ailleurs plus loin le triste résultat de cette dernière démarche.

Puis en 1956, le reporter du Toronto Daily Star, John Edward Belliveau, publiait un livre: The Coffin Murder Case où il ne cachait pas sa conviction opposée à la peine de mort.

Deux ans plus tard, un journaliste de Montréal, Jacques Hébert, publiait Coffin était innocent.

Au début des années 60, à leur tour mais à Montréal cette fois, deux journaux entrèrent en vive concurrence: La Presse et Le Nouveau Journal. C'est dans ce contexte que Jacques Hébert publiait en 1963 un second ouvrage, d'une violence inégalée: J'accuse les assassins de Coffin. Ensemble La Presse et Radio-Canada et Télé-Métropole donnaient à l'ouvrage une énorme diffusion.

Le 8 janvier 1964, le gouvernement du Québec créait une commission d'enquête, sous la présidence de l'honorable juge Roger Brossard, avec mandat principal de jeter définitivement la lumière sur "la préparation et l'exposé de la preuve qui a servi dans toutes les procédures qui ont abouti à l'exécution de Wilbert Coffin".

La commission d'enquête est allée au fond des choses: 144 séances publiques (aucune à huis clos), 18 avocats, 214 témoins de partout en Amérique, 436 exhibits, 16.041 pages de preuve.

Le 27 novembre 1964, le juge Brossard déposait un rapport circonstancié de 693 pages. L'espace manque ici pour rapporter les dix pages où il a ramassé ses "conclusions générales" qui dégonflaient le mythe Coffin. Qu'il suffise d'en rappeler deux paragraphes:

"L'ensemble de la preuve soumise à cette commission tend à confirmer — et non à contredire — le verdict du jury de Percé et les décisions de nos tribunaux à l'effet que Coffin n'était pas innocent du meurtre dont il fut accusé.

"Le procès Coffin n'a pas été une injustice.

"L'affaire Coffin" en a été une, plusieurs personnes ont contribué à la perpétration de cette injustice.

"Cette affaire n'en fut pas une dont aient pu se réjouir ceux qui, par leurs qualités intellectuelles et morales s'efforcent de maintenir les traditions de dignité et de grandeur du Barreau et du journalisme d'information."

En 1964, le juge Brossard avait comparé l'affaire Coffin à une boule de neige qui grossit, en dévalant la pente, de la neige et des débris qu'elle rencontre et il exprimait la conviction que

"l'enquête qui se termine devrait être le mur sur lequel sera venue s'effriter cette boule de neige monstrueuse et dangereuse".

Le cinéaste Jean-Claude Labrecque vient de mettre cet espoir à néant. Il déclarait récemment, il est vrai, en écartant du revers de la main l'enquête Brossard: "... il n'y a jamais eu de remise en cause du procès, ni de réouverture du dossier". Probablement se basait-il sur les dires de son "conseiller" Jacques Hébert.

En effet, celui-ci avait tout aussi légèrement écarté de ses préoccupations le dossier du procès de Coffin avant de lancer ses accusations. Il s'en vante presque devant le juge Brossard en 1964.

"Q. — Sur les 80 témoins, il y en a un: Péclot, dont vous avez lu tout le témoignage; deux, Doyon et Synnott, dont vous avez lu des extraits, et 77 dont vous n'avez jamais lu le témoignage, au moment de la publication de votre volume?"

"R. — Oui, parce que je n'en sentais pas le besoin, ils ne m'intéressaient pas particulièrement."

À la même époque, Jacques Hébert avait lancé sur les ondes de la télévision de Radio-Canada:

"Je pense que jamais dans l'histoire de la justice au Canada un procès n'aurait jamais été aussi mal mené, où la justice aurait été aussi bafouée à mon sens."

Devant le juge Brossard, Hébert reconnaît:

"Q. — Est-ce que là, c'est le procès dont vous parlez, dont vous n'avez pas lu 77 des 80 témoins?"

"R. — C'est exactement ce procès-là."

Et voici que Jacques Hébert collabore maintenant à la réalisation d'un film qui épouse étroitement ses anciennes prétentions.

### Le film L'affaire Coffin

Une journaliste écrivait récemment: "Si une image vaut mille mots, un film de Jean-Claude Labrecque vaut peut-être mille manuels d'histoire". Mais c'est bien là le malheur: ce film déforme l'histoire et, comme dans l'exemple de Cordelia, encore plus par ce qu'il omet que par ce qu'il montre; et même ce qu'il montre constitue, en divers endroits, pure invention de théâtre. Les exemples abondent; trois suffiront ici, sur des questions essentielles.

1er exemple. Le verdict de culpabilité était basé sur des preuves circonstancielles. On en tire argument pour mettre en doute son bien-fondé. Or, en Cour suprême du Canada, Coffin a abandonné cet argument et a... concédé la suffisance de la preuve. Il était alors représenté par l'un de ses avocats au procès — celui que le film présente sous un jour sympathique — ainsi que par Me Arthur Maloney, de Toronto. L'honorable juge Robert Taschereau, rendant le jugement de la Cour suprême, écrit expressément:

"Avec cette preuve, le jury légalement instruit, et maître des faits, pouvait raisonnablement trouver l'accusé coupable. C'est donc avec raison que devant cette cour, le procureur de

l'accusé a abandonné l'un de ses moyens d'appel, qui était à l'effet qu'il n'y avait pas de preuve suffisante pour justifier un verdict de culpabilité."

Le juge Taschereau ajoute: "Les circonstances établies, ne laissent aucune alternative au jury. Elles sont entièrement compatibles avec la culpabilité de l'accusé, et incompatibles avec toute autre conclusion rationnelle."

Le film ne parle pas de l'appel de Coffin en Cour suprême du Canada et ne dit évidemment rien de l'attitude qu'il y a prise par ses procureurs. Peut-être le cinéaste trouvait-il cela "inutile", comme il avait trouvé "inutile de souligner l'alcoolisme" de Coffin.

Chose certaine, une scène montrant cet appel de Coffin en Cour suprême aurait mal cadré avec la thèse du réalisateur du film et de son conseiller. Mais la vérité due à la justice en réclame la mise en évidence.

2e exemple. On a beaucoup glosé sur la décision de Coffin de ne pas témoigner à son procès. Les commentateurs regrettent généralement cette décision — cela est plus facile après l'événement — et ils en imputent le blâme à celui des avocats que le film représente sous un jour plutôt défavorable.

Le cinéaste, ici, va plus loin: il montre une sorte de conspiration des représentants de la Couronne pour éviter le témoignage de Coffin lors de la reprise de l'enquête du coroner et il laisse le spectateur sous l'impression que c'est là la raison du silence de Coffin à son procès.

La vérité est tout autre et, là-dessus, l'enquête Brossard avait pourtant fait toute la lumière: tous les intéressés, y compris les trois avocats de la défense et Me Arthur Maloney, ont apporté leur témoignage.

En conclusion d'un long chapitre intitulé Pourquoi la défense s'est tue?, où chacun peut lire une analyse détaillée de la preuve verbale et documentaire, le juge Brossard conclut:

"Je vous fais en conséquence rapport que, dans mon humble opinion, la décision de ne pas faire entendre Coffin et de ne pas faire entendre des témoins en sa faveur ne fut pas prise contre son gré, qu'elle fut prise, au contraire, à sa connaissance et avec son acquiescement, du commun accord de tous ses défenseurs, pour des motifs sages et sérieux afférents à sa conduite et pour éviter le risque presque fatal de le faire entendre."

Néanmoins, quinze ans plus tard, le cinéaste perpétue la légende et contribue ainsi à accrédiiter la thèse d'un déni de justice. Est-il donc si difficile d'admettre la vérité?

3e exemple. Voici sans doute l'épisode le plus pénible et le moins connu. Il met en cause l'avocat sympathique que l'on voit, à l'écran, quitter en larmes la cellule de Coffin.

Le matin suivant l'exécution de Coffin, le Toronto Daily Star publiait un document qu'il qualifia de "Last Will and Testament" de Wilbert Coffin. Au mieux, c'était un pseudo-testament. Voici les faits.

Le jour de l'exécution, l'avocat en question visite son client. Seul avec lui,

l'avocat écrit de sa propre main un texte qui fourmille de ratures et de modifications et dont certains mots sont illisibles. L'avocat fait signer le document par Coffin, non sans avoir jugé opportun d'y insérer la phrase suivante:

"Allow François (c'est l'avocat) to write for public a true story of my case."

Quelque temps auparavant, l'avocat s'était fait relever par son client de son secret professionnel.

De retour à sa chambre d'hôtel, l'avocat attend en compagnie du journaliste Belliveau, du Toronto Star, la nouvelle de l'exécution de son client. Puis, la nouvelle venue, au milieu de la nuit il vend le "testament" de son client au Toronto Star pour la somme de \$3.000.

Le lendemain matin, le Star publiait le document, mais après l'avoir corrigé, trébuché et expurgé. Le Star jugeait particulièrement opportun d'en rayer purement et simplement le passage cité plus haut. C'était, témoigne Belliveau, sur les instructions de l'avocat; celui-ci déclare ne pas s'en souvenir.

"Tout ceci n'est guère édifiant", constatait laconiquement le juge Brossard.

Pourtant, il y avait là matière à une superbe scène de cinéma; mais pourquoi donc l'a-t-on négligée? Serait-ce qu'elle n'aurait pas cadré avec les sanglots de l'avocat quittant la cellule de Coffin?

Trois exemples: un de commission, deux d'omission, voilà comment on manipule la vérité au profit d'une thèse après avoir décidé, la conscience légère, à quelles sources il y avait lieu exclusivement de s'abreuver.

### Conclusions

Si l'un ou l'autre film avait été un four, on aurait la consolation de saluer sa disparition du marché. Le malheur, c'est qu'ils ont été réalisés de main de maître avec des scénaristes de talent. Le public n'a pas les moyens de faire la critique interne des deux oeuvres. De plus, on lui affirme sans vergogne qu'il s'agit d'un récit "véridique". Comment refuserait-il de croire ce qu'il voit à l'écran?

De surcroît, un grand quotidien de Montréal donne l'hospitalité à la prose d'un journaliste qui écrit:

"Selon lui (Jean-Claude Labrecque), l'affaire Coffin fait partie des meubles et du folklore de la province, elle exprime le malaise d'un système judiciaire passablement corrompu que personne n'a cherché à réhabiliter."

On voudrait saper la confiance du public dans ses institutions judiciaires et insulter ceux qui les président qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Les autorités civiles et le Barreau gardent le silence. Mais les juges peuvent-ils demeurer indifférents, ces femmes et ces hommes qui consacrent leur vie exclusivement à l'honnête administration de la justice et qui ont fait serment de la servir selon les dictées de la loi et de leur conscience?

Seules, les oeuvres de la justice lui portent témoignage. Elle ne prétend pas à l'infailibilité, mais elle est en droit de réclamer le respect de la vérité. Voilà qui devait être dit.

# LA PAGE DES LECTEURS

## Ryan a vu juste quant à Bourassa

Vous avez récemment publié une communication de M. Ben Payeur, ancien président du Parti libéral du Québec.

Entre autres, monsieur Payeur semblait reprocher à son leader, Claude Ryan, d'avoir admis dans le parti Camille Samson, député de Rouyn-Noranda, et de refuser d'accepter l'ancien premier ministre du Québec, Robert Bourassa, comme candidat libéral à la prochaine élection provinciale.

Concernant l'admission de Camille Samson au Parti libéral, depuis l'aventure d'un certain Saul de Tarse sur le chemin de Damas, les formations religieuses et politiques ont toujours tenté de convertir leurs adversaires à leur croyance.

Le Parti québécois ne vient-il pas d'accueillir l'ancien chef unioniste Rodrigue Biron; le premier ministre Trudeau avait nommé dans son cabinet avant les dernières élections, le député le plus tory de l'Alberta, Jack Horner, et Robert Bourassa avait nommé dans son gouvernement l'ancien ministre unioniste Jean Cournoyer.

Concernant la possibilité de Robert Bourassa d'être candidat libéral aux prochaines élections, monsieur Ryan a raison d'adopter une attitude négative à ce sujet et cela sans mettre en cause la compétence de monsieur Bourassa.

Monsieur Bourassa a été premier ministre de la province pendant six ans et il a évidemment des admirateurs et des supporters. Chaque fois qu'il adressera la parole, les médias et l'opinion publique ne pourront s'empêcher de lui donner l'autorité d'un ancien premier ministre et chef de parti, plutôt que celle d'un simple député.

Lorsque certains membres du Parti libéral ne seront pas en complet accord avec leur chef, monsieur Ryan, ce qui au cours des années est inévitable, ses partisans auront nécessairement tendance à invoquer l'autorité de monsieur Bourassa, ce qui sera un facteur de division, et cela même sans que monsieur Bourassa le veuille.

On se rappelle les problèmes que la présence de monsieur Dieffenbaker comme simple député au Parlement fédéral a créés à ses successeurs à la direction du Parti conservateur, messieurs Stanfield et Clark.

Monsieur Bourassa, lorsqu'il était premier ministre, n'avait pas son prédécesseur Jean Lesage comme député mais le consultait sans doute régulièrement, vu l'expérience et la compétence de celui-ci, et monsieur Ryan pourra faire de même avec monsieur Bourassa.

Monsieur Bourassa mentionne qu'il limitera ses interventions aux questions économiques et énergétiques mais telles questions constituent au moins 50 pour 100 des problèmes gouvernementaux.

Jacques de Billy  
Québec



Les usagers du CLSC de Fortierville à l'assaut de l'Assemblée nationale, en 1978, au plus fort des tensions patronales-syndicales dans cette institution.

## L'insécurité règne toujours au CLSC de Lotbinière-Ouest

Mme Anne-Marie Voisard, journaliste.  
Le Soleil, Québec.

Permettez-moi un très court commentaire sur vos articles dans LE SOLEIL. J'aurais souhaité retrouver plus d'objectivité dans ces articles mais je les comprends puisque vous êtes allé chercher vos informations à l'intérieur de cette bâtisse que l'on appelle CLSC.

Tout d'abord, lorsque vous dites que Fortierville compte à peine 500 habitants, votre information est incorrecte car Fortierville est beaucoup plus près de 900 habitants qu'il ne l'est de 500.

Lorsque vous dites que le CLSC a ouvert ses portes dans une belle école désaffectée, ce n'est pas exact. Les gens de la place ont sacrifié leur école en envoyant leurs enfants à l'extérieur dans l'espoir d'avoir un CLSC qui leur assurerait des soins médicaux 24 heures par jour et 7 jours par semaine; ce qui est encore à venir comme vous le mentionnez. Aujourd'hui la plupart des gens regrettent de ne pas avoir conservé leur école vu les piètres services qu'ils reçoivent de ce CLSC. Lorsque vous dites que progressivement la confiance renaît, je me dis que si vous aviez questionné des gens de l'extérieur du CLSC vous auriez assez sûrement entendu un autre son de cloche. Par mes contacts avec la population locale je puis vous assurer que beaucoup de gens, lors-

qu'ils ont besoin de consultation se dirigent plutôt vers le CLSC de l'Erable ou vers la clinique médicale de Sainte-Croix. Pourtant, comme vous le mentionnez, il y a suffisamment de personnel pour intervenir au moment opportun, s'ils le voulaient bien.

Nos gens continuent de vivre dans l'insécurité malgré le CLSC.

Bien amicalement,

Jean D. Marcotte, esc. curé.

En relisant votre lettre, je me dis que vous auriez sûrement intérêt à aller chercher quelques unes de vos informations à l'intérieur du CLSC. C'est à côté de chez vous.

Admettez qu'il est normal qu'un conflit aussi dur que celui qu'a traversé le CLSC de Lotbinière-Ouest laisse encore des traces parmi la population. Je puis vous assurer cependant que les personnes qui travaillent actuellement à l'intérieur mettent beaucoup d'efforts à rétablir un climat de confiance.

Pour ce qui est de la population de Fortierville, j'ai vérifié vos chiffres auprès de la municipalité. C'est 540 au dernier recensement.

Anne-Marie Voisard

## Le Canada: est-ce un rêve?

Le Canada est différent de l'union des dix provinces. A ma vue, le Canada c'est l'Ontario point. Lors du débat pour le rapatriement et le renouvellement de la constitution, il ne fallait pas être aveugle pour voir que l'Ontario ne manifestait pas de désaccord, voir aucun, sur les points apportés à discussion. M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, a dit et je cite: "Nous ne venons pas ici dans le but d'avoir quelque chose..." C'est bien entendu quand on a tout, c'est difficile d'en avoir plus. Lorsque cette province produit près de 80 pour 100 des produits manufacturés du pays, et par conséquent, a le plus faible taux de chômage. L'Ontario serait mal vue

d'en demander plus, surtout qu'elle n'a même pas besoin de le demander. Le Canada (Ottawa) a laissé partir des sièges sociaux de Montréal pour l'Ontario (Cadbury, Sun Life, etc.). C'est simple d'avoir des politiques de "laissez faire"; c'est du bon capital politique et cela renforce le Canada, pardon l'Ontario, au détriment des autres. "What does Quebec want?", les Ontariens devraient dire "What does others provinces want?", parce que ce n'est pas uniquement le Québec qui y perd, mais aussi les autres, comme celles des Maritimes.

Le gouvernement libéral d'Ottawa est fort dans l'Est, mais pourtant ce n'est pas l'Est qui bénéficie de ce pouvoir qu'on lui

## Roger Lemelin rend hommage à son père

Mon père, Joseph Lemelin, que tous appelaient Jos, s'est éteint doucement, jeudi, sans avoir jamais connu la maladie, dans sa quatre-vingt-dixième année, entouré de tous ses enfants, dans la maison qu'il a construite de ses mains, dans la paroisse Saint-Joseph de Québec.

Dans mon enfance, nous ne nous sommes peu parlé, car il travaillait presque nuit et jour pour subvenir aux besoins de sa famille de dix enfants. Cependant, je me rappelle qu'à l'âge de huit ans, un dimanche matin où il semblait heureux, il m'a pris sur ses genoux, vérifié que nous étions bien seuls, puis me demanda si je l'aimais. Il a fallu 54 ans pour que je lui réponde une seconde fois.

C'était un solitaire, épris du respect des autres et de leur liberté. Sa discipline, son énergie au travail, son désir de faire de nous des enfants bien élevés, le poussaient à cirer lui-même nos chaussures le dimanche matin et à

exiger que nous soyons toujours vêtus "proprement".

Il a encaissé, sans jamais une seule plainte, de dures épreuves. Son conseil préféré était: "ne vous laissez jamais marcher sur les pieds". Là-dessus, je l'ai toujours écouté. Quand j'atteignis ma dixième année, le curé de la paroisse lui offrit de défrayer le coût de mes études au petit séminaire en vue d'une vocation religieuse. Jos répondit: "Je ne léguerais pas grand chose à mes enfants, mais au moins, je leur laisserai leur liberté. C'est non!"

Il avait trois distractions: fumer (pipe, cigare et cigarettes), la pêche à la truite et le patinage artistique, où il excellait et qu'il pratiqua jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. Manifestait une émotion quelconque semblait le choquer. Il ne m'a jamais fait de compliment, jugeant sans doute que je m'en faisais assez moi-même. A quel point qui lui demandait s'il lisait mes livres, il répondait: "J'ai pas tellement le temps, moi je travaille!" Quand un de ses enfants connaissait quelque succès dans sa carrière, il se contentait de sourire merveilleusement dans sa barbe, le regard troublé, posé sur quelque mystérieuse vision. Quand maman est morte, il y a treize ans, il décrocha toutes les photos des murs de sa chambre et n'y garda qu'un lit de camp et une chaise pour y déposer son pantalon soigneusement plié. Aux funérailles, il semblait en vouloir à ceux qui pleuraient devant lui. Quelques jours plus tard, mon fils Jacques le surprit en train de pleurer au-dessus de son assiette de soupe. Jos ne lui parla pas pendant plusieurs mois. Jos, mon père, a été le seul homme qui, en élevant la voix, me faisait encore sursauter. Je lui demandais récemment de quoi il s'ennuyait le plus depuis qu'il avait pris sa retraite il y a 25 ans comme surintendant des Élévateurs à grain de Québec. Sa réponse fut brève: "Mener des hommes!"

Cela l'indisposait que je parle de lui davantage. Il eut été blessé dans sa fierté et dans sa conception de la distinction propre à un homme vraiment bien élevé. Il ne m'en voudra pas de révéler, qu'en ouvrant son testament, nous n'y avons trouvé qu'une seule phrase: "Je demande pardon à ceux à qui j'ai fait du tort sans le vouloir".

Il nous a laissés une grande fortune: l'exemple d'une vie marquée par un indéfectible sens de l'honneur et de la probité.

Nos respects, père.

Roger LEMELIN, ses frères, sa sœur Thérèse et Louise, sa belle-sœur, qui l'a gardé et dorloté mieux qu'un ange

P.S. A travers mon père, c'est devant des milliers d'hommes comme lui, dans la ville de Québec, que je m'incline, car c'est cette race de monde qui assure la qualité de notre continuité et de notre avenir.

Mario Savaria Ste-Foy

Les membres du Comptoir alimentaire St-Sauveur de Québec.

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

# C'EST LA QUINZAINES DU QUINZE CHEZ CTR

RABAIS DE 15% PENDANT 15 JOURS

Sur le prix marqué de tous les pneus à neige\* achetés et posés entre le 1<sup>er</sup> et le 18 octobre inclusivement. Évitez la cohue et profitez de cette aubaine pré-hiver.

Pose gratuite.



SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE  
BRIDGESTONE • FIRESTONE • MICHELIN

EN PREMIERE A QUEBEC!

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES

ASSIETTE DE "SOULAKI" (2 petites brochettes)  
Salade - Pommes de terre - Café \$3.50

RESTAURANT MYKONOS

CUISINE GRECQUE AUTHENTIQUE  
1066, rue St-Jean

RESERVATIONS: 692-2048

PATRIARCHE



\*Pneus pour voiture de tourisme seulement.

128, av. St-Sacrement, Qué. 681-0511/681-6258  
2585, boul. Henri-Bourassa, Qué. 525-6141  
8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, 627-0940 • Place Fleur de Lys, 529-4111

## Sécurité routière: policiers du même avis que la SQ

La création d'une police parallèle pour faire respecter le code de la route est loin d'être la solution aux problèmes de sécurité routière, a fait savoir la Fédération des policiers du Québec.

La fédération endosse ainsi les propos du directeur de la Sûreté du Québec, M. Jacques Beaudoin, publiés vendredi dans un quotidien montréalais.

Dans un communiqué, la fédération souligne que l'expérience de la police des autoroutes, qui a été intégrée à la Sûreté du Québec, a démontré qu'une police à bon marché, n'est pas rentable sur le plan de l'efficacité policière car elle est limitée dans ses pouvoirs et ne peut exercer l'entière juridiction d'un policier.

Le communiqué donne l'exemple des agents du ministère des Transports, qui doivent se limiter à émettre des contraventions au code de la route sans pouvoir enquêter et appréhender sur les routes des individus responsables d'actes criminels.

## Trafic de drogue dirigé par un Canadien mis au jour à Vienne

VIENNE (AFP) — Un réseau international de trafiquants de haschisch et de cannabis, dirigé par un Canadien, a été démantelé à Salzbourg par la police autrichienne, a-t-on annoncé hier de source officielle à Vienne.

Selon la même source, Peter John Newall, 50 ans, arrivé à Fuschl près de Salzbourg en novembre 1979, avait mis au point, avec son fils Peter Cameron Newall, 27 ans, sa femme Francis (49 ans) et l'amie de son fils, l'Américaine Carol Updike, un réseau de distribution couvrant l'Australie, la Belgique, la Grande-Bretagne, les États-Unis, Chypre, le Canada, les Pays-Bas, l'Italie et l'Autriche.

Le 8 octobre dernier, la famille Newall a été appréhendée à Salzbourg. Quelques jours plus tard, la police américaine a découvert 150 kg de cannabis que Peter John Newall pensait distribuer aux États-Unis.



pierre champagne

## Une semaine de répit

Un peu différente la chronique aujourd'hui n'est-ce pas? C'est que j'ai décidé, à la dernière minute, de prendre une semaine de vacances (puisque j'ai travaillé tout l'été) et de vous passer le plus d'informations possibles en une seule chronique. Je vous reviendrai, frais et dispos, la semaine prochaine.

En attendant, je vais:  
a — ramasser mes feuilles,  
b — planter des fleurs pour le printemps,  
c — planter quelques arbustes sur mon terrain.



d — monter l'armature de mon abri d'auto pour l'hiver,  
e — terminer une partie de mon sous-sol,

f — tenir une conférence de presse (c'est moi qui l'organise) à Chicoutimi, jeudi soir,

g — faire mon magasinage de Noël (en partie) avec ma femme,

h — aller au cinéma voir "La cage aux folles" avant que ce film ne quitte l'affiche (toujours avec ma femme),

... et me reposer un peu... avec ma femme.

## Les petits couronnements



Johanne LACHANCE



Marlène LEFRANÇOIS

Croyez-le ou non mais le Carnaval de Québec est commencé. Enfin presque! Vendredi, soit dans trois jours, on procédera en effet au premier d'une série de sept "petits couronnements" en couronnant Johanne Lachance, la duchesse de Cartier pour le Carnaval 1981, au Holiday Inn du centre-ville.

Le lendemain, ce sera au tour de Marlène LeFrançois, la duchesse de Montmorency, à recevoir la couronne ducale à la polyvalente Ulric-Huot.

Tout l'exécutif du Carnaval et les aides bénévoles qui travaillent dans ces duchés seront présents sans compter les nombreux parents et amis des duchesses. Les soirées de "petits couronnements" sont habituellement endiablées malgré le protocole qui encadre le couronnement proprement dit.

## Mon carnet mondain

### Avis aux voleurs

A l'occasion de la Semaine des caisses populaires, des représentants du service de police de Sainte-Foy seront cantonnés à la Caisse populaire Laurier pour s'entretenir avec le public des différents aspects de la prévention du crime, du 14 au 17 octobre. Ceux qui auraient pu avoir l'intention de commettre un vol à cette caisse cette semaine sont priés de reporter leur projet à plus tard.

### Remue-ménage

Le conseil de la paroisse St. Patrick et la Catholic Women's League organisent, une vente de remue-ménage au profit de leurs œuvres, demain et jeudi, au sous-sol de l'église St. Patrick. Demain c'est ouvert de 19h à 21h et jeudi de 10h à 16h.

### Rallye automobile

Le Sabot d'Or, 7335 boulevard Henri-Bourassa, à Charlesbourg, organise un rallye automobile pour le 18 octobre. Départ à 12h30. Pour renseignements supplémentaires, téléphonez à 626-7762, entre 18h et 20h, et demandez Bruno.

### Habitation

La Caisse populaire de Notre-Dame de Québec organise un colloque sur l'habitation dans le Vieux-Québec durant lequel on traitera particulièrement des be-

soins et des formules de financement. Cette question sera débattue au cours de deux grandes réunions, les mercredis 15 et 22 octobre, à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec.

### Centre de jour

Le Centre hospitalier de l'université Laval a l'intention d'ouvrir, dans les prochaines semaines, un centre de jour pour les personnes âgées dans le cadre de l'expansion de son service de gérontologie. C'est ce dont on discutera, ce soir (le 14 octobre c'est bien ce soir?) à 19h30, lors de la séance publique d'information annuelle du CHUL, à l'amphithéâtre du CHUL, 2705 boulevard Laurier. On tracera également le bilan de la première année de fonctionnement de la clinique de planification des naissances.

### La pomme de Limoilou

C'était aujourd'hui une journée spéciale, au collège de Limoilou, où tout était axé autour de la pomme. Une Journée de la pomme dans le cadre d'une Semaine de la pomme dans laquelle plusieurs organismes sont impliqués. A la cafétéria, le menu est à base de pommes durant toute la semaine; au service santé, on a préparé un kiosque de renseignements sur la valeur nutritive de la pomme; de son côté, la pastorale vend des macarons et les profits de cette vente seront

ajoutés à ceux de la campagne de "La pomme colomboise" organisée annuellement par les Chevaliers de Colomb de Limoilou pour leurs œuvres.

### Un million

Pour la quatrième année consécutive, les Chevaliers de Colomb unissent leurs efforts pour aller cueillir, dans la population du Québec, le million de dollars dont ils ont besoin pour soutenir les nombreuses œuvres charitables qu'ils parrainent. Le lancement officiel de cette campagne a été fait dimanche, à Louiseville, par le responsable de l'Ordre colomboise au Québec, M. Charles-A. Dery.

### Société de géographie

Demain, à 20h30, au collège des Jésuites, la Société de géographie de Québec procédera au lancement de la Fondation Paul-Bouchard pour les sciences de la terre, de l'homme et de la nature, un organisme constitué sous l'empire des lois du Québec. M. Bouchard qui est l'actuel président de cette société intellectuelle et aussi président régional de la Société des écrivains canadiens de langue française et consul du Guatemala à Québec.

### Journée reconnaissance

Samedi, le 18 octobre, se déroulera au patro Saint-Vincent-de-

Paul, 804 côte d'Abraham, une "Journée reconnaissance" pour marquer le 75 anniversaire de fondations de l'Association des anciens du patro, aujourd'hui nommée "Cercle 20-100". C'est gratuit pour toute personne ayant fréquenté le patro Saint-Vincent-de-Paul à un moment ou l'autre durant sa jeunesse.

### Météorologie

La Société de météorologie de Québec présentera, vendredi à 20h, à l'auditorium de l'hôtel de ville de Cap-Rouge, une conférence de M. André Sévigny, météorologiste, qui traitera des satellites météorologiques et de leurs applications.

### Les villas de Québec

Demain, le 15 octobre, à 15h, France Gagnon-Pratte livrera, au Musée du Québec, une conférence intitulée "Les grandes villas de Québec: un patrimoine inconnu". Mme Gagnon-Pratte apportera ainsi des renseignements complémentaires sur l'exposition en cours au musée et qui se rapportent à la vie quotidienne dans ces belles demeures.

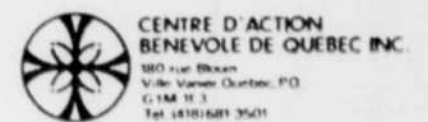
### Madame prend congé

Demain, de 13h à 16h, dans le cadre des festivités de Madame prend congé, le Dr Gérard Naud prononcera une conférence intitulée "Droit des femmes à leur santé, esthétique de la femme".

C'est au chalet de l'OPL, dans le parc Notre-Dame-de-Foy (Accès par la rue Jacques-Berthiaume).

### Ecologie et information

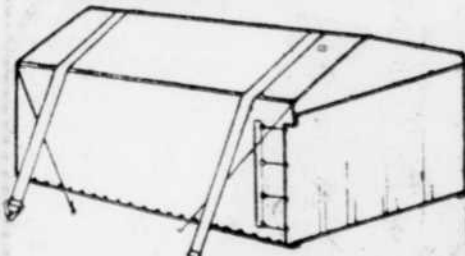
André Delisle, journaliste scientifique et éleveur de chèvres, traitera de l'écologie et de l'information, demain à 19h30 dans la salle 1-A du pavillon de Koninck de l'université.



Les emplois bénévoles disponibles cette semaine sont:

- chauffeur pour popote, deux heures chaque semaine: patro Roc-Amadour,
  - menuisier pouvant effectuer diverses réparations: centre social Croix-Blanche,
  - comptables pour organismes à but non lucratif: Centre d'actions bénévoles de Québec Inc. (Un comptable bénévole c'est aussi rare qu'un avocat bénévole mais puisque, la semaine dernière, j'ai déniché un avocat bénévole, j'espère qu'un comptable bénévole comprendra le message cette semaine),
  - médicins convalescents ou retraités: Centre d'action bénévole de Québec.
- Vous aurez plus de renseignements en téléphonant à 681-3501 durant les heures ouvrables.

## GARAGES DE TOILE ET DE FABRENE



### PORTIQUES - COULOIRS

Fabrication • Vente • Réparation

Service après-vente - Commandes postales acceptées

Spécialités: auvents, tentes, toiles de camions, tarpaulins, toiles de piscines.

N.B. Toute grandeur disponible sur demande - livraison gratuite dans Québec métro.



Vente  
Fabrication - Réparation  
2350, Paire-Lalonde à Duboué  
681-4790  
Commandez dès maintenant!

## REDONNEZ A VOS TENTURES L'ECLAT DU NEUF



### LE NETTOYAGE C'EST UNE SCIENCE ET UN ART CHEZ NET-TOP

Plus de gens choisissent NET-TOP lorsqu'il s'agit de nettoyer leurs tentures d'une maison expérimentée dans le nettoyage. Faire des choses ordinaires de façon extraordinaire est notre sous-culture. Le savoir-faire de nos experts et notre équipement moderne vous donneront entière satisfaction. Nous sommes spécialisés dans toute autre texture délicate qui exige un soin particulier.



LES NETTOYEURS  
**net-top** INC.

### 10 COMPTOIRS A VOTRE SERVICE

- STE-FOY: Centre d'achats, Parc Nelson, Centre d'achats Innovation, Centre d'achats St-Louis-de-France, Centre d'achats La Colline, Carrefour de La Pénée, 857, rue Myrand
- SILLERY: 1442, rue Maguire
- CAP-ROUGE: Mail de Cap-Rouge
- DUBERGER: Centre d'achats Duberger
- NEUFCHATEL: Centre d'achats, L'Ornière
- LES SAULES: Carrefour Les Saules



pour information  
**683-4995**

# ce n'est pas une imitation

Un automne très suggestif pour tout le monde à PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS.

Les 65 magasins et boutiques sont prêts et vous attendent.

Cette année, visitez le centre qui n'est pas une imitation à plusieurs points de vue dont certains magasins et certaines boutiques ne se retrouvent nulle part ailleurs.

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, c'est pour ceux qui aiment le singulier, l'exceptionnel! PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, la découverte automnale à faire en matière de magasinage, angle boul. Duplessis et Chemin des Quatre-Bourgeois.

### 62 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

- |                              |                                      |
|------------------------------|--------------------------------------|
| 1 K. MART                    | 32 COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE |
| 2 YVETTE TREMBLAY            | 33 LUCIEN GAUVIN                     |
| 3 GIREX SPORT L'EE           | 34 BOUTIQUE JOYE                     |
| 4 LAINE SUZANNE              | 35 LES VOYAGES ULISSE INC.           |
| 5 REITMAN S                  | 36 CAFE EN GRANS                     |
| 6 CHAUSSURES GAGNON & FRERES | 37 LE KIOSQUE QUATRE TREFLES         |
| 7 LE CASTOR BRICOLEUR        | 38 KERMULU                           |
| 8 PAPERIE ECONO              | 39 CHAUSSURES MADEMOISELLE           |
| 9 SALON LE COUPLE            | 40 G.P. PHENICIA                     |
| 10 RESTAURANT LE BAHUT       | 41 LA BUCHE ARDENTE                  |
| 11 BOUTIQUE QUATRE-BOURGEOIS | 42 COMPO-MEUBLES                     |
| 12 G.H. DESCHENES & FILS     | 43 TAILLEUR SAM                      |
| 13 LE BAMBIN                 | 44 LE ROYAUME DU DISQUE              |
| 14 CHAUSSURES FAN-FAN        | 45 RADIO SHACK                       |
| 15 GELAC                     | 46 MERJACK INC.                      |
| 16 PLUME                     | 47 PINK-WK                           |
| 17 PHARMESCOMPTE JEAN-COUTU  | 48 BOUTIQUE DES ETOILES              |
| 18 LE COFFRET                | 49 A. DEBLOIS INC.                   |
| 19 BOUTIQUE MIMI             | 50 LIBRAIRIE GEMINI                  |
| 20 LA BOITE A SAVON          | 51 VOLKS BRAUNHAUS                   |
| 21 LE BIJOU D'OR             | 52 STE-FOY PET-SHOP                  |
| 22 LA BESOGNE                | 53 BANQUE NOUVELLE-ECOSSE            |
| 23 LE PERMANENT              | 54 LE POINT                          |
| 24 MON BALUCHON              | 55 BONNIE & CLYDE                    |
| 25 BOUTIQUE LA PYRAMIDE      | 56 BANQUE CANADIENNE NATIONALE       |
| 26 MADELEINE BEDARD INC.     | 57 DISTRIBUTION AUX CONSUMMATEURS    |
| 27 ENCADREMENT STE-ANNE      | 58 FAIRE PARTS DU QUEBEC             |
| 28 L'INTEGRAL                | 59 PILE OU FACE                      |
| 29 JACQUES CIMON             | 60 CIRCUIT                           |
| 30 MULTI-DELICES             | 61 TABAGIE LE BOURGEOIS              |
| 31 STEINBERG                 | 62 KIOSQUE LOTO-QUEBEC               |

place **XXXXX** des quatre-bourgeois  
Angle Quatre-Bourgeois et boul. Duplessis



## Opération prudence

# Aucune victime dans la région de Québec

par Roch DESGAGNE

L'Opération prudence menée en fin de semaine par la Sûreté du Québec, dans le territoire ouest de la région métropolitaine, s'est soldée par un bilan positif en termes de sécurité routière.

En fin de journée hier, aucun accident mortel ne s'était produit dans la région de Québec, alors que l'an-

dernier on avait enregistré neuf morts durant le long week-end de l'Action de Grâce.

«Notre but a été atteint, et l'opération de sécurité routière a eu des effets d'entraînement qui ont débordé largement le territoire où la campagne a été menée de façon intensive», soulignait hier soir au journal LE SOLEIL l'agent Ger-

main Gagnon du service des relations publiques de la SQ.

Le résultat est d'autant plus impressionnant que l'opération s'est faite dans des conditions de circulation routière plutôt mauvaises, notait le coordonnateur des manœuvres policières.

**Centaines de contraventions**  
L'Opération pru-

dence était concentrée sur les artères de l'agglomération urbaine de Québec desservie par la SQ, et sur la Rive-Sud dans le secteur de Saint-Romuald. Plus d'une vingtaine d'accidents avec dommages matériels se sont produits dans ces deux territoires, en fin de semaine.

De vendredi à hier en fin de journée, les pa-

trouilleurs auront distribué près de 500 billets pour diverses infractions au code de la route, dont des dépassements interdits en grand nombre.

De plus, les quatre patrouilles au radar ont pris au moins 300 automobilistes en faute pour excès de vitesse.

Un nombre aussi im-

portant d'avis de 48 heures ont été signifiés à des automobilistes pour des déficiences sur les véhicules.

Sans compter la journée de lundi qui sera incluse dans le bilan final de l'opération, les membres de la Sûreté

du Québec ont arrêté une trentaine d'individus pour facultés affaiblies au volant de leur véhicule.

La SQ avait ajouté sept autopatrouilles aux effectifs réguliers et elle a utilisé quatre radars.

## Sept morts dans l'Est

Le relevé transmis par la Sûreté du Québec, hier, dénombrait sept victimes d'accidents survenus dans l'Est du Québec au cours du congé de l'Action de Grâce.

Un couple de Cap-Saint-Ignace dans le comté de Montmagny a perdu la vie dans un accident survenu sur la route 132, à Cap-Saint-Ignace, dans la nuit de samedi à dimanche. Les victimes sont Michel Grégoire 35 ans, et Lizette Joncas-Grégoire, 34 ans, qui demeuraient au 203 des Côteaux, à Cap-Saint-Ignace. Le tragique accident serait attribuable à un capotage causé par la perte de la maîtrise du véhicule.

Sur la Côte-Nord, un autre chasseur s'est noyé dans un lac situé à quelques milles à l'ouest de Sept-Îles, samedi. Il s'agit de Marcel Noël, 47 ans, de Sept-Îles.

A Alma au Lac-Saint-Jean, un adolescent de 17 ans, Mario Gervais, d'Hébertville-St-Jean, a succombé à ses blessures lorsque l'automobile qu'il occupait avec un compagnon a dépassé et heurté un autre véhicule. La collision s'est produite sur le boulevard Saint-Luc à Alma, samedi.

Une femme de 62 ans, Mme Germaine Boily, de Sainte-Elisabeth-de-Proulx au Lac-Saint-Jean, a été happée par un véhicule alors qu'elle circulait en motocyclette, sur la route reliant Sainte-Elisabeth à Mistassini, samedi midi.

Sur la Côte-Nord, un autre chasseur s'est noyé dans un lac situé à quelques milles à l'ouest de Sept-Îles, samedi. Il s'agit de Marcel Noël, 47 ans, de Sept-Îles.

A Alma au Lac-Saint-Jean, un adolescent de 17 ans, Mario Gervais, d'Hébertville-St-Jean, a succombé à ses blessures lorsque l'automobile qu'il occupait avec un compagnon a dépassé et heurté un autre véhicule. La collision s'est produite sur le boulevard Saint-Luc à Alma, samedi.

## Le crâne d'un Allemand est retrouvé dans le Nord-Ouest

HAY RIVER, Nord-Ouest canadien (AFP) — La Gendarmerie canadienne a découvert le crâne d'un ressortissant ouest-allemand disparu il y a deux ans, dans la région de Hay River (150 km au sud-ouest de Yellowknife, capitale des Territoires du Nord-Ouest).

Un porte-parole de la gendarmerie a indiqué dimanche que le crâne, trouvé sur les rives de Lonely Bay (côté ouest du grand lac des Es-

claves), avait été identifié comme celui de Theodor Gottfried Johann Schmitz, 30 ans, grâce à ses empreintes dentaires.

L'Allemand de l'Ouest avait été vu pour la dernière fois à Yellowknife le 28 août 1978, alors qu'il entreprenait en canot un voyage à destination de Fort Simpson (230 km au nord-ouest de l'endroit où ont été trouvés ses restes), via le lac des Esclaves et le fleuve Mackenzie.

## Erno Laszlo présente son traitement corporel

La peau de votre corps deviendra belle en suivant les programmes Erno Laszlo. Après une activité physique et sous un climat chaud, suivez le Programme tonifiant. Après le ski et sous un climat frais, c'est l'Application de crème.

### Programme tonifiant

La peau du corps doit être soignée comme celle du visage. Le savon tonique Erno Laszlo la stimule, l'adoucit, et élimine ses cellules mortes. La lotion corps phéililyl vient ensuite assouplir et satiner.

### Application de crème

La peau sèche est sensible et exige des soins spéciaux. Le savon crème Erno Laszlo, aux riches émouillants, l'hydrate par sa mousse. La crème corps phéililyl paracheve l'action. On sent sa peau rosir et revivre!

Exclusif Cosmétiques rez-de-chaussée.



HOLT RENFREW

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H. PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY  
2 hrs. station, gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville



LES EVALUEURS  
DE BIRKS

à votre service 12 mois par année

A cause de la hausse constante des prix de l'or, des diamants, des métaux et des pierres précieuses, vous auriez avantage à connaître avec exactitude la valeur de vos possessions.

Nous vous offrons les services suivants:

- Documents pour fin d'assurances
- Service de 3 jours (ouvrables)
- Travail exécuté avec discrétion

16 de la Fabrique 692-3627 Place Québec 529-0231 Place Ste-Foy 653-4036 Place du Royaume Chicoutimi

**BIRKS**  
JOAILLIERS

# SUPER VENTE ANNIVERSAIRE

# CLÉMENT

LTÉE

653-9363

Centre d'achats Place Ste-Foy

## RABAIS DE

# 20%

Le plus grand  
spécialiste de  
vêtements  
pour enfants.

sur toute la marchandise en magasin.  
Du 14 au 18 octobre.

\*Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.

# Dorchester: une balle perdue a tué le gardien du pénitencier

DORCHESTER, N-B (d'après PC) — La direction du pénitencier de Dorchester a fait savoir, hier, que c'est une balle perdue — dont on ignore la provenance — qui a tué le gardien William Morrison, vendredi soir.

Agé de 43 ans et père de trois enfants, M. Morrison était tenu en otage avec le gardien Leroy Brown par trois

bagnards condamnés pour meurtre.

M. Justin Sullivan, représentant de l'établissement carcéral, a raconté que des gardiens avaient donné l'assaut, après avoir entendu des cris de détresse, vendredi matin vers 7h.

On s'est servi d'explosifs et on a tiré des balles de fusil comme "tactique de diversion".

Les explosifs, a reconnu M. Sullivan, n'ont pas fonctionné comme prévu. On a retrouvé le corps de M. Morrison sous des débris.

Il avait été atteint par "la décharge d'un fusil au cours du sauvetage". Ce sont les seuls détails de l'o-

pération qu'a révélés M. Sullivan.

## Enquête

Une commission d'enquête de trois membres a été formée, hier, pour faire la lumière sur la mort du gardien. Elle est composée de MM. Al Wrenshall, John Le-

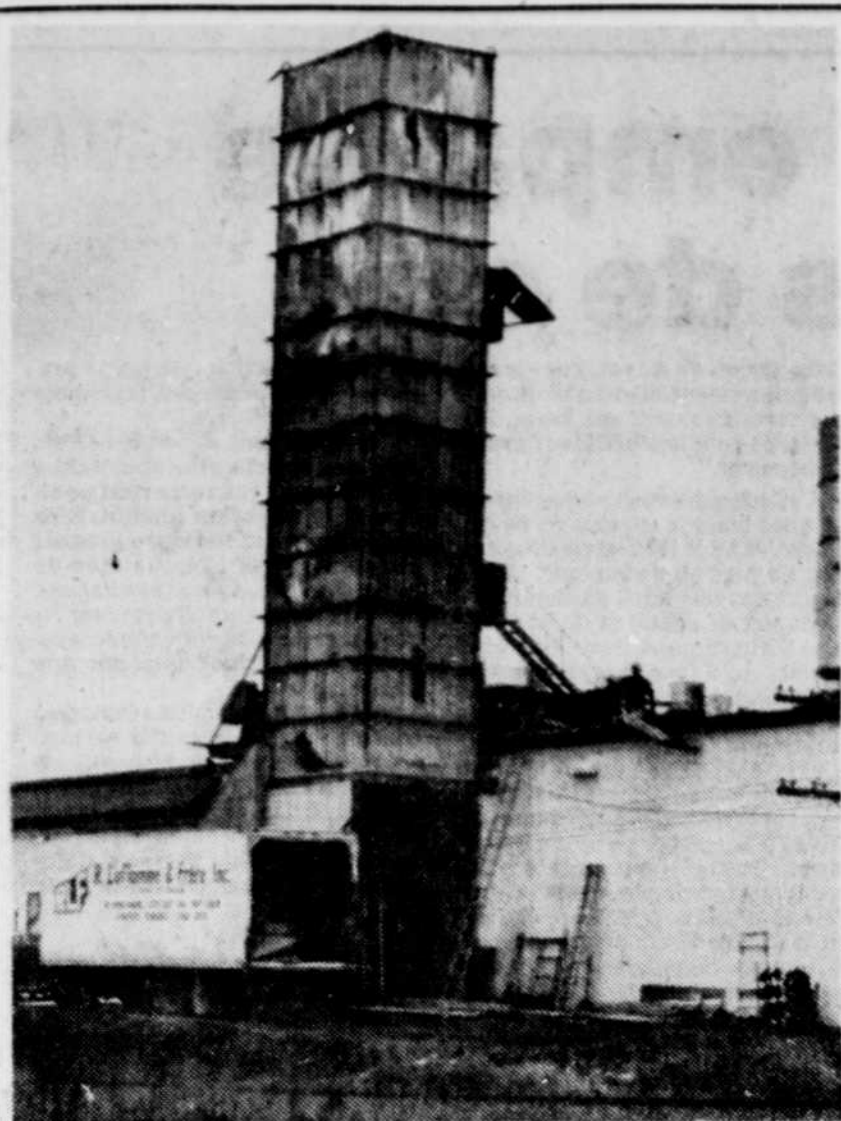
cour et Don Ferguson. Selon M. Sullivan, cette enquête durera de 10 jours à deux semaines. La gendarmerie fera aussi enquête.

Le cadavre de la victime est revenu de Toronto, hier, où l'autopsie a été pratiquée. L'enterrement aura

lieu à Sackville, au Nouveau-Brunswick, demain matin.

L'autre otage, le gardien Brown, n'a pas été blessé.

Les trois mutins, des condamnés pour meurtre, sont retournés en prison.



## La production continue

L'incendie qui a détruit le silo à copeaux de l'usine de portes et chassis Laflamme et Frère de Saint-Apollinaire, vendredi soir, n'a causé qu'une interruption de quelques heures dans les opérations de la fabrique. Le travail reprenait aujourd'hui pour la centaine d'employés de l'usine. Les pompiers volontaires et des membres de l'urgence de la Sûreté du Québec ont rapidement maîtrisé l'incendie qui a causé pour quelques milliers de dollars de dommages.

Le Soleil, Gilles Lafond

**Lourdeur? Ballonnement? Mauvaise élimination?**

Le Thé des Carmélites est recommandé pour compléter un régime équilibré visant à éliminer un excédent de poids ou à stabiliser le poids normal. Il active et facilite l'assimilation des aliments et aide à expulser les déchets.

Procurez-vous le Thé des Carmélites chez votre pharmacien. Emballage de 45 gr. et 90 gr. ou boîte de 24 sachets.

**le Thé des Carmélites**

**MATERIEL pour FABRICATION de vannerie 0 à 8**

**\$6<sup>98</sup>** le paquet

**ROTIN 2000 ITEM ET PLUS... EN MAGASIN**

**MEUBLES MARCEAU**

110, ST-PAUL QUÉ. / CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER

692-0317

651-5454

## Quand vient l'hiver...



**Chez Honda, on donne ce qu'il faut...**

**Économisez gros sur les pièces Honda authentiques**

Mise au point automne/hiver en 14 points

VALIDE JUSQU'AU 14 NOVEMBRE '80

CIVIC **57<sup>95</sup>**

TAXES EN SUS

ACCORD **59<sup>95</sup>**

Taxes en sus

### Remplacer:

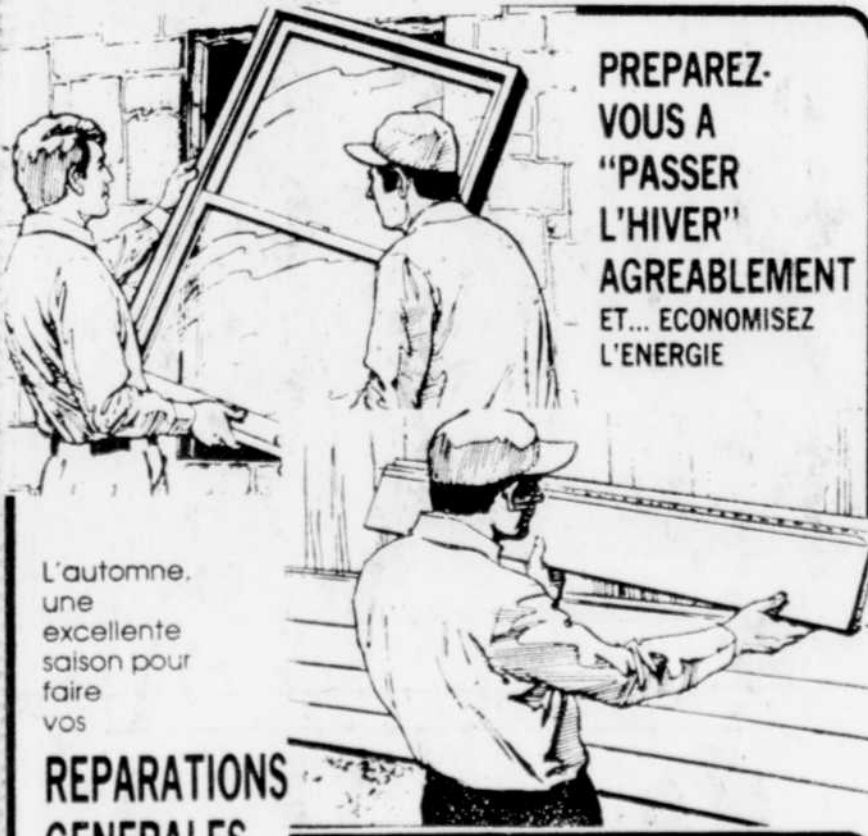
- Pointes
- Bougies
- Condensateur
- Chapeau du distributeur
- Rotor du distributeur

### Vérifier:

- Tous les liquides (antigel et huile à transmission)
- Ajuster courroie
- Test de compression
- Remplir lave-vitre
- Ajuster le ralenti

Le «Rendez-vous service» Honda  
185, St-Sacrement — Tél. 687-2525

**lallier automobile inc.**



**PREPAREZ-VOUS A "PASSER L'HIVER" AGREABLEMENT ET... ECONOMISEZ L'ENERGIE**

L'automne, une excellente saison pour faire vos

**REPARATIONS GENERALES**

et changer **PORTES, FENETRES, TOITURES**

Nos spécialités: **CLAPBOARD ALUMINIUM ALCAN VINYLE - MASONITE - ACIER**

Estimation gratuite Depuis 17 ans à votre service

**RENOVATION DECOR de Québec inc.** **522-2084**  
188, av. Lamontagne, Québec

# Tout comme on juge un arbre à ses fruits...



Au cours des quatre dernières années, l'objectif du gouvernement du Québec, en matière sociale, a été de privilégier les groupes les plus démunis de notre société. En particulier, beaucoup d'énergie et de fonds publics ont été consacrés à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées afin de favoriser leur maintien dans leur milieu naturel:

• gratuité des médicaments prescrits par un médecin ou un dentiste; • gratuité du transport ambulancier; • modification du régime de rentes du Québec, afin de permettre aux personnes âgées de continuer à travailler tout en touchant leur pleine pension du gouvernement du Québec; • construction de vingt (20) nouveaux centres de jour en plus des soixante-deux (62) qui verront le jour à l'intérieur de chacun des centres d'accueil actuellement en construction. Ces centres de jour offrent des services de nature sociale et médicale tels que les soins infirmiers, les soins d'hygiène, les activités de loisirs et les repas; • vigoureux programme d'aide visant à assurer le maintien et les soins à domicile. Ces services sont donnés par les centres locaux de services communautaires (CLSC), ou à défaut, par le centre de services sociaux (CSS) avec l'aide des organismes bénévoles de la région; • enfin, la majorité des centres locaux de services communautaires et plusieurs cliniques médicales privées offrent jour et nuit et sept jours par semaine des services d'urgence de soins médicaux. Voilà un excellent moyen d'être reçu rapidement par un professionnel de la santé.

## Hébergement

Depuis 1976, il s'est créé en moyenne annuellement 1.231 nouvelles places d'hébergement en centre d'accueil (ce qui représente des déboursés totaux d'un quart de milliard de dollars) comparativement à 46 places seulement par année entre 1973 et 1976... ainsi environ 80% des besoins sont actuellement comblés. Ces services sont offerts prioritairement aux personnes qui ont des problèmes aigus de santé physique ou mentale. Pour ces personnes dont les services à domicile ne répondent plus à leurs besoins et qui doivent être hébergées en famille d'accueil, en pavillon, en centre d'accueil ou en centre hospitalier de soins prolongés, la première démarche à accomplir est d'entrer en communication avec le centre de services sociaux de la région (CSS).

**EN TOUT ET POUR TOUT, LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES CONSACRERA PLUS DE \$1 MILLIARD POUR LES SERVICES DESTINÉS SPÉCIFIQUEMENT AUX CITOYENS AGÉS DU QUÉBEC CETTE ANNÉE.**

Pour tous renseignements supplémentaires:

Consultez votre annuaire téléphonique à: **CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC) CENTRE DE SERVICES SOCIAUX (CSS)**

Adressez-vous aux bureaux des renseignements généraux du ministère des Affaires sociales **MONTREAL: (514) 873-2580 QUÉBEC: (418) 643-3380**

Ou à **COMMUNICATION-QUÉBEC: Demandez à la téléphoniste le Zénith 2-6770 (sans frais)**

**Gouvernement du Québec Affaires sociales**

## La mode s'est emparée des vêtements de cuir



renée white  
(collaboration spéciale)

Les vêtements de peau, matière riche entre toutes, ont continuellement évolué ces dernières années. S'éloignant petit à petit des formes classiques, ils ont subi de façon marquée l'influence de la mode avec tout ce qu'elle comprend d'original et d'excitant.

La peau s'est grandement raffinée. On voit maintenant sur le marché plusieurs qualités de cuir et de suède: du cuir tel qu'on l'a toujours connu au plus fin des suédés qui se drapent aussi aisément qu'un tissu. Vous avez ainsi le choix entre du plongeé, de la peau de porc, de la peau de porc suédée, du veau velours, de l'agneau velours, etc. chacune de ces variétés possédant des attributs qui lui sont propres.

Cette grande flexibilité de la peau fait qu'aujourd'hui on l'utilise pour n'importe quel vêtement. Il n'existe plus vraiment de restrictions; on peut aussi facilement produire un pantalon à pinces seyant qu'une robe ou une tunique.

On note aussi une plus grande hardiesse dans les couleurs. Les tons de "terre": les bruns, les noirs, les tans, etc., restent très populaires auprès de la clientèle soucieuse de faire un investissement à long terme. Toutefois, les teintes dites "mode": raisin, aubergine, bourgogne, etc., prennent de plus en plus d'importance et ajoutent un attrait non négligeable au cuir et au suède.

Cette saison-ci est bien représentative des progrès réalisés et du degré de sophistication atteint dans ce domaine particulier de la mode. En fait, tous les points

importants: lignes, couleurs, détails y sont utilisés avec succès et donnent un produit incomparable. Il est à noter que pour l'automne 80 on favorise de façon notable le suède: mouton renversé, peau de porc ou velours.

Dans les manteaux, on a depuis longtemps reconnu les nombreux attraits du cuir et du suède; c'est d'ailleurs dans cette catégorie de vêtements qu'on voit l'assortiment et les styles les plus intéressants. On trouve toujours des styles classiques comme par exemple le modèle très sobre simplement croisé devant et ceinturé avec ou sans col de fourrure (sans col de fourrure à partir de \$300 et avec col à partir de \$400) ou encore le manteau de mouton renversé à partir de \$700. Cependant on remarque qu'en général les styles sont plus audacieux et plus originaux.

Les manteaux courts encore plus perméables aux caprices de la mode sont des plus intéressants avec en évidence le genre blouson et un choix appréciable dans les tons nouveaux. Vous constaterez qu'on utilise allègrement la fermeture à glissière, les boutons à pression, les piqures et les contrastes de matière; finalement, on joue souvent de façon asymétrique avec les lignes, les piqures et les poches. Le résultat: un manteau non seulement différent et surprenant mais aussi plein de charme et d'attrait (à partir de \$200).

D'autre part, il faut souligner la grande nouveauté dans les manteaux de cuir et de suède: le matelassé. Il est ici à son meilleur mettant en relief la souplesse et la beauté des peaux. On l'utilise discrètement comme parure sur un col ou un poignet ou à la longueur, on a alors un vêtement léger et confortable, riche et sophistiqué. Quelques styles sont même cloutés ou surpiqués en contraste avec un effet des plus originaux. Le matelassé, bourré de fibres syn-

thétiques ou de duvet, convient particulièrement bien au blouson, mais certains manteaux longs de suède très souple l'utilisent avantageusement.

Cet automne vous verrez aussi quelques blazers, surtout en peau de porc, et ici et là un style de pantalon de jupe ou de tunique. Si la plupart des magasins gardent des manteaux de suède et de cuir, il en est autrement pour ces vêtements qu'il faut chercher dans les boutiques dont la marchandise est quelque peu exclusive. Cette situation est principalement due au prix élevé des vêtements de cuir et de suède. On hésite moins à dépenser \$400 pour un manteau que \$200 ou \$250 pour un pantalon. Toutefois, il ne faut pas être trop surpris par ces prix; en effet la matière première est limitée et doit subir de nombreux traitements complexes et délicats avant d'être utilisable. C'est en ef-

fet une production qui, par la précision qu'elle demande, ressemble presque à l'artisanat.

Evidemment, ces faits ne rendent pas le prix plus abordable, mais ils vous convaincront peut-être de la valeur du produit. Bien sûr, vous aurez toujours le choix entre différentes qualités de peaux qui commandent chacune des prix différents. Il demeure cependant que c'est un vêtement luxueux dont l'achat demande une bonne réflexion.

Vous aurez de plus avantage à confier votre vêtement à un maître nettoyeur qui possède une réputation bien établie dans ce domaine. Enfin, il ne faut pas oublier que ces vêtements sont généralement plus délicats d'entretien et exigent qu'on les traite avec respect.

Les vêtements illustrés dans cette page ont été prêtés par le magasin Simons, Place Sainte-Foy et côté de la Fabrique.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Luxeux manteau d'agneau velours matelassé.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Manteau court matelassé, petit col montant. Peau de porc.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Manteau de mouton, peau renversée. Le mouton rasé forme un petit col châle et un liseré.



## Goût et ultra-douceur la révélation

C'est tout nouveau. Un savant mélange de tabacs finement choisis. La révélation du goût dans une cigarette ultra-douce: la nouvelle Accord.

Des bouffées légères, agréables... pour fumer en douceur. Enfin, la parfaite harmonie du bon goût et de la douceur. C'est inévitable, tôt ou tard vous finirez par être d'Accord.



## La nouvelle Accord!

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: King Size: "goudron" 3.0 mg, nicotine 0.3 mg.



Mode Féminine

fête son  
5e ANNIVERSAIRE

10%

de réduction sur notre  
COLLECTION AUTOMNE-HIVER

PORTS  
INTERNATIONAL

également

20%

de réduction sur notre  
MARCHANDISE RÉGULIÈRE.

Mode Féminine

EDIFICE LE ST-LAURENT

250, GRANDE-ALLÉE OUEST — 525-7779

SUITE 307 - QUÉBEC

# Réseau de voleurs démantelé en basse ville

par Roch DESGAGNE

La sûreté municipale de Québec a porté un coup à ce qui semble être

un réseau de jeune voleurs opérant surtout dans des maisons, en fin de semaine. En fin de soirée hier, les limiers

de la sûreté avaient mis la main au collet de cinq ou six adolescents suspects de nombreux vols commis dans des maisons de la basse ville.

La police croit avoir enfin identifié les principaux membres d'un réseau de voleurs opérant surtout dans le secteur de Saint-Sauveur.

Les autorités policières avaient planifié une chasse aux jeunes voyous au cours de la fin de semaine. La surveillance avait été intensifiée à cet effet, selon un officier, le capitaine Charles Parent.

Dimanche soir, des détectives et

des policiers ont arrêté cinq adolescents pour quatre vols d'automobiles commis au cours des heures précédentes.

Ces jeunes, soupçonnés également de vols dans des maisons, furent relâchés peu de temps après. Il semble que ce sont les mêmes qui ont été pris en filature hier, puis arrêtés à différents endroits de la ville.

## Epidémie à Charlesbourg

De son côté, la sûreté de Charlesbourg surveillerait elle aussi de très près les activités d'un groupe de jeunes voleurs très actifs dans les

quartiers domiciliaires. Une vague de vols par effraction déferle sur certains quartiers de Charlesbourg, depuis quelques mois.

En soirée hier seulement, au moins une quinzaine de vols par effraction ont été signalés à la sûreté de Charlesbourg. Ces méfaits ont été commis un peu partout dans les limites de la municipalité.

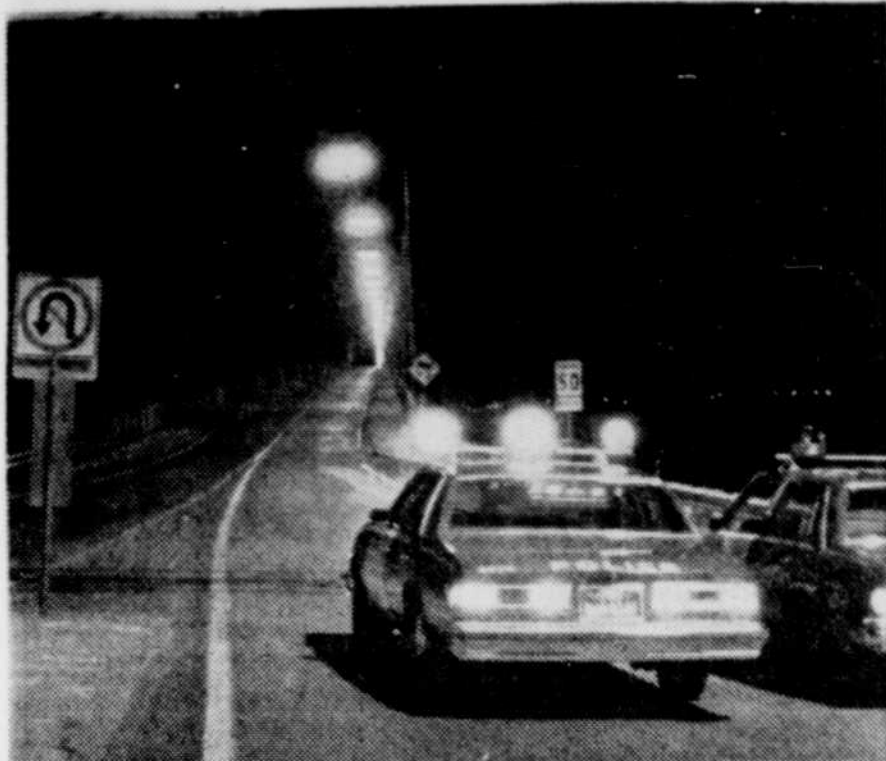
Les voleurs cherchent surtout à mettre la main sur des bijoux en or qu'ils refilent ensuite à des intermédiaires. Certains individus de Charlesbourg et de Loretteville se spécialisent dans l'achat de bijoux volés ont déjà fait l'objet de per-

quisitions, au cours des derniers mois.

A Donnacona, un vol de bijoux évalués à \$2,000 a été commis en fin de semaine.

Les policiers de Beauport ont repéré dimanche, une automobile qui aurait servi à un vol commis la veille aux Galeries de la Canadienne.

L'opération 100 a été déclenchée vers 22h hier soir par la sûreté de Loretteville, conjointement avec la Sûreté du Québec (métro), à la suite d'un vol à main armée commis à l'accommodation Saint-François, sur la rue du même nom. Deux individus ont soutiré \$70 au commis du magasin, à la pointe d'un couteau.



Le Soleil, Gilles Lafond

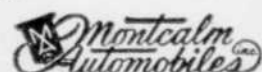
## Le pont de l'île ausculté

Toute circulation a été interrompue pendant plus de deux heures hier soir sur le pont de l'île d'Orléans, à la suite d'un appel à la bombe reçu par la sûreté municipale de Beauport. De nombreux effectifs de la Sûreté du Québec (métro) ont été mobilisés pendant tout ce temps consacré à des recherches délicates qui se sont avérées une fois de plus inutiles. Les corps policiers de Québec tentent par tous les moyens de localiser la provenance de ces appels anonymes.

## L'HEUREUSE GAGNANTE du GRAND PRIX MERCURY BOBCAT 1980

valeur de \$7,016 (taxe et licence incluses)

en collaboration avec



## au concours P'TIT CACHOTTIER du Mail St-Roch



Madame Colette Savard  
1362, rue Mauvils  
Québec, Québec

Plus de 250 autres personnes se sont méritées des prix instantanément en grattant les coupons P'tit Cachottier



Apparaissant sur la photo prise lors du tirage: Messieurs Charles H. Robitaille directeur général de la Corporation du Mail St-Roch, Jacques Arsenault président de Montcalm Automobiles Inc. et Jean-Pierre Verret directeur général de l'agence Verret Publicité Inc.



Cher Sunoco, on s'occupe de vous.

Sa Fiat est une voiture "haute performance" conçue pour utiliser de l'essence au plomb. De façon à obtenir vraiment toute la performance qu'elle peut lui donner, Jean-Michel emploie maintenant le super mélange au plomb\* Sunoco. Il s'agit d'un mélange de 75% d'essence super sans plomb et de 25% d'essence ordinaire au plomb.

Plusieurs propriétaires de voitures "haute performance" devaient mélanger eux-mêmes ces deux essences. Ils devaient pour ce faire aller à un distributeur de super sans plomb puis aller à un autre distributeur d'ordinaire au plomb. Ils peuvent maintenant obtenir le mélange au plomb à indice d'octane plus élevée qu'ils recherchent en ne s'arrêtant qu'à un seul distributeur.

Si, comme Jean-Michel, vous conduisez une voiture "haute performance", faites le plein avec le super mélange au plomb Sunoco.

Vous pouvez maintenant choisir entre trois mélanges au plomb: ordinaire, 1/2-1/2 et super. Ils sont en vente à tous les centres de mélange au plomb Sunoco.

**À chaque voiture son essence!**



Suncor

\*Le super mélange au plomb rencontre les exigences d'une essence de type 2 selon le C.G.S.B. CAN 2-3.1-M78.



Allocation d'échange de

# \$1,000

à l'achat d'un photocopieur

COPIEUR SUR PAPIER ORDINAIRE  
**Canon NP 60**

- Modèle démonstrateur ● Garantie de 5 ans
- Quantité limitée

Photocopie sur papier ordinaire?  
Canon saura vous donner, à un prix raisonnable, le rendement que vous attendez.

## L'ultra-rapide



COPIEUR SUR PAPIER ORDINAIRE  
**Canon NP 60**



Renseignez-vous dès aujourd'hui sur cette offre exceptionnelle!

**APPELEZ 687-5630**

Le Canon NP 60 est un copieur compact de table, qui présente toutes les caractéristiques d'un appareil de grandes dimensions. Rapide, il produit jusqu'à 17 copies à la minute et ne nécessite aucun réchauffement préalable. Il est doté d'un dispositif d'arrêt automatique et d'un cadran sélecteur pour les copies multiples. Son centre de commande par micro-ordinateur lui assure une fiabilité exceptionnelle. Bref: un copieur de table sur papier ordinaire, universel!

# GE

CIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU  
2025, Lavoisier  
Parc Jean-Talon Nord, Sainte-Foy  
687-5630

# Le budget de l'Institut québécois du cinéma s'élève à \$5,500,000



**louis-guy lemieux**  
**cinéma**

C'est à compter du 15 octobre (demain) que l'Institut québécois du cinéma mettra en vigueur ses nouveaux programmes d'aide au développement de l'industrie québécoise du cinéma.

Le directeur général de l'ins-

titut, M. Jean J. Fortier, déclarait la semaine dernière au cours d'une réunion informelle avec des journalistes spécialisés de la presse écrite que son organisme pouvait compter cette année sur un budget de \$5 millions et demi. Sur ce montant, \$3 millions vont à la production proprement dite et à l'aide à la production de films. On offre aussi des services à la scénarisation, à la distribution et à l'exploitation. L'Institut peut compter sur un personnel d'une vingtaine de collaborateurs.

Il est à souligner que l'action

de l'Institut s'aligne sur les objectifs de la politique cinématographique du Québec tels que définis à l'article 3 de la loi sur le cinéma.

— l'implantation et le développement de l'infrastructure artistique, industrielle et commerciale d'un cinéma qui reflète et développe la spécificité culturelle des Québécois;

— le développement d'un cinéma québécois de qualité et l'épanouissement de la culture ci-

nématographique dans toutes les régions du Québec;

— la liberté de création et d'expression;

— la liberté de choix des consommateurs;

— l'implantation et le développement d'entreprises québécoises indépendantes et financièrement autonomes dans le domaine du cinéma;

— le développement du cinéma pour enfants et le développement du court métrage.

## Un critique danois estime que le choix de Milosz est politique

**COPENHAGUE (AFP)** — Le critique littéraire danois Jens Kistrup, du quotidien conservateur Berlingske Tidende, écrit

vendredi qu'une fois de plus il s'est avéré que le Prix Nobel de littérature est attribué de préférence selon des motifs politiques.

"Ce n'est pas seulement l'oeuvre de M. Czeslaw Milosz qui a été récompensée, mais aussi le sort d'un écrivain polonais, actif dans la lutte contre le nazisme pendant la guerre, actif dans la reconstruction de la Pologne après la guerre, actif enfin dans la lutte contre le sta-

linisme". Pour M. Kistrup, "ce sont les événements en Pologne ces derniers mois qui ont été décisifs pour la décision de l'Académie suédoise". Aucune oeuvre de M. Milosz n'a été traduite en danois jusqu'à présent.

## où aller à Québec

### théâtre

**CHERS NOUS AUTRES** par le théâtre Repère, avec Jacques Lussard, Jacqueline Patry, Irène Roy, Du mar, au dim, à 20h30. Eglise anglicane de Lévis, 3 rue Wol-

fe. Adm.: \$5 et \$3 pour les étudiants.

**LA SOEUR DE SHAKESPEARE** Théâtre de La Borde, 1091, rue St-Jean, 21h. Réservations: 694-9531. Jusqu'au 19 oct. Adm.: \$5 la sem., \$6 sam. Billets en vente à Musique d'Auteuil. Relâche lun. et mar.

**LE PARADIS SUR TERRE** de Tennessee Williams, avec Marie-Hélène Gagnon, Germain Houde et Raynald Robinson. Salle Octave-Crombie du Grand Théâtre de Québec, 20h30. Adm.: sem. \$7, étud. et âge d'or \$5, sam. \$9, étud. et âge d'or \$7. Jusqu'au 18 oct.

**SI VOUS VOYEZ LE BON DIEU, DONNEZ-Y MON ADRESSE** par la troupe Les Enfants, Café-théâtre Le Hobbit, 700 rue St-Jean, 20h30. Adm.: \$5. Réservations: 647-2877. Jusqu'au 18 oct.

**21h. Tendre combat** (5), 14h30, 19h. 14 ans \$4. Salle 3: Arrête de ramer t'es sur le sable (5), 12h30, 16h, 19h30. Merci d'avoir été ma femme (4), 14h05, 17h40, 21h15. 14 ans \$4.

**EMPIRE: Capitaine Avenger** (5), 21h. Quand la panthère rose s'emmêle (4), 19h. Tous \$3,75. \$3 14-17 ans, \$1 30 moins de 14 ans, \$1 âge d'or.

**LIDO: Les trois diables** (3), 19h30. Papillon (3), 22h. Tous.

**MIDI-MINUIT: Infirmières dévouées** (1), 13h15, 15h25, 17h35, 19h45, 21h55. Les nuits amoureuses de la reine Kleopâtre (1), 14h15, 16h25, 18h35, 20h45. 18 ans \$3,75, \$1 âge d'or.

**ODEON: Dauphin: Tim** (5), 12h30, 14h35, 16h40, 18h45, 21h05. Tous \$3,75, \$2,75 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or. **Frontenac 1: Bienvenue M. Chance** (3), 14h, 16h30, 19h10, 21h30. Tous \$3,75, \$2,75 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or. **Frontenac 2: Tom Horn** (4), 15h25, 19h35, Bronco Billy (5), 13h10, 17h15, 21h15. 14 ans \$3,75, \$2,75 14-17 ans, \$1,25 âge d'or.

**PIGALLE: Les collégiennes** (1), 13h30, 17h05, 20h40. Deux suédoises à Paris (3), 14h45, 18h20, 21h50. Roselyne (1), 15h50, 19h25, 18 ans \$3,75, \$1,50 âge d'or.

**PLACE QUEBEC: Salle 1: The Hunter** (5), 19h15, 21h15. 14 ans \$3,75, \$3 14-17 ans, \$1 âge d'or. **Salle 2: L'affaire Coffin** (4), 19h, 21h. Tous \$3,75, \$3 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or.

**SAINT-FOY: Salle 1: Les chiens chauds** (1), 12h30, 14h30, 16h15, 18h, 19h45, 21h30. 18 ans \$3,75, \$1 âge d'or. **Salle 2: Les petites chéries** (1), 14h50, 18h20, 21h55. Le roi des gitans (1), 12h50, 16h20, 19h35, 14 ans \$3,75, \$3 14-17 ans, \$1 âge d'or. **Salle 3: La cage aux folles** (5), 13h15, 17h20, 21h25. Retour (3), 15h, 19h05, 14 ans \$3,75, \$3 14-17 ans, \$1 âge d'or.

**CINE-CAMPUS (Théâtre de la cité universitaire): Cher papa** (4), 19h, 21h30. \$2,50, \$2 membres UL, étud., 13 ans et plus, âge d'or \$1,30 étud. à temps plein.

**CINE-MIDI (local 4461, pavillon Bonenfant): Histoires de la Presse au Québec** (1), 12h30.

**CAPITOL: Pas de cinéma** Spectacle de Reeven "Magik".

**CARTIER: Les fraises sauvages** (1), 19h30. Le Mariage de Maria Braun (1), 21h30. 14 ans \$2,50, \$1,25 âge d'or et moins de 14 ans.

**CINEMA DE PARIS: Salle 1: L'enfer des zombies** (6), 14h40, 18h05, 21h30. Piège pour un tueur (5), 13h, 16h25, 19h45, 18 ans \$4. **Salle 2: Elle** (4), 12h45, 16h45.

**Vous pouvez envoyer vos communications à l'adresse suivante: "Où aller à Québec" Le Soleil Limitée 390, rue St-Vallier est Québec, G1K 7J6 ou téléphoner à Lise Desjardins au numéro 647-3489**

**C'EST GARANTI VOTRE TEMPERATURE VA MONTER** 18 ANS

**INFIRMIERES DEVOUEES** LES NUITS Amoureuses DE LA REINE Kleopâtre LA PLUS GRANDE SEDUCTRICE DE TOUS LES TEMPS

Dès 13h15 **MIDI-MINUIT** 252, ST-JOSEPH EST 522-2828

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

**L'ENFER DES ZOMBIES** Dès 13h00 2e sem. **PIEGE POUR UN TUEUR** 2e sem.

**"elle"** Dès 12h45 **BO DEREK** BARBARA STREISAND RYAN O'NEAL **"TENDRE COMBAT"** cinéma le paris 2

**BURT REYNOLDS JILL CLAYBURGH CANDICE BERGEN** **MERCI d'avoir été ma femme** Arrête de ramer, t'es sur le sable 2e sem. cinéma le paris 3

**Deux Suédoises à PARIS** ELLES SONT LIBRES, BELLES ET EN VIVANCES. Dès 13h30 **le pigalle**

**ODEON** Adolescents 14-17 ans, avec carte d'identité et photo \$2, Les moins de 14 ans \$1,50

**PETER SELLERS "BIENVENUE MISTER CHANCE"**

**FRONTENAC 1** DU POINT & BOUL. CHAREST 524-9745 **HORAIRE: 14h00, 16h30, 19h10, 21h30**

**FRONTENAC 2** DU POINT & BOUL. CHAREST 524-9745 **HORAIRE: 14h00, 16h30, 19h10, 21h30**

**STEVE McQUEEN TOM HORN** La Femme à Tuer

**TIM** 1 EXTRADITIONNAIRE BEST SELLER 1er MAINTIEN LE GRAND FILM

**Le DAUPHIN** HORAIRE: 12h30, 14h35, 16h40, 19h00, 21h05

**LA FILLE ENOR** HORAIRE sem.: La Fille: 19h45, Le Faiseur: 18h15, 21h30

**CANARDIERE**

**Ballets Canadiens** 31 octobre et 1er novembre, 20h30

**Fête Carignan** Brian Macdonald

**Le Mandarin Merveilleux** Milko Sparemblek Béla Bartók Commandite CIMENT ST-LAURENT

**Capriccio** George Balanchine Igor Stravinsky Commandite BP CANADA

**IBM** Soirée commanditée par IBM Canada Ltée

Billets: \$7, \$9, \$12,50. Étudiants, 65 ans et plus, (avec carte d'identité à l'entrée): \$8.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC** SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TÉL. 643-8131

BILLET EN VENTE AU GUICHET DU GRAND THÉÂTRE ET DANS LES MARCHÉS JATO DE ST-FOY (ST-LOUIS-DE-FRANCE) — LIMOULOU — NEUFCHÂTEL — VILLENEUVE — LÉVIS

**CINÉMAS UNIS** votre guide des meilleurs films

Qui a condamné Wilbert Coffin? La JUSTICE ou le POUVOIR?

**L'AFFAIRE COFFIN** 2e mois! **JEAN CLAUDE LABRECQUE** **CINÉMA 2** **HORAIRE: 19h et 21h**

**PIERRE RICHARD ALDO MACCIONE** **c'est pas moi, c'est lui** **CANADIAN** PLACE LAUREN 694-9922 **HORAIRE: 19h et 21h**

**JOHN RITTER ANNE ARCHER** **Un super héros très spécial** **CAPITAINE AVENGER** "HERO AT LARGE" **"QUAND LA PANTHÈRE ROSE S'EMMÊLE"** **EMPIRE** 24 DE LA FAMILLE, LRU 3190 **HORAIRE: Panthère: 19h. Capitaine: 21h**

**STEVE McQUEEN THE HUNTER** Version Original Anglaise **CINÉMA 1** **HORAIRE: 19h15 et 21h15**

**la Cage aux Folles** **RETOUR** **STE-FOY 3** PLACE STE-FOY 694-0932

**Les Petites Chéries** **"LE ROI DES GITANS"** **STE-FOY 2** PLACE STE-FOY 694-0932 **HORAIRE: Petites: 14h00, 18h20, 21h00. Roi: 12h00, 16h30, 19h00. Dev. sp. complet 19h00**

**"L'Esquade de la moralité n'a rien à cacher!"** **LES CHIENS CHAUDS** **HORAIRE: 12h50, 14h30, 16h15, 18h00, 19h45, 21h30** **STE-FOY 1** PLACE STE-FOY 694-0932



**HOMME**, près quarantaine, cultivé, agréab., phys. plaisant, aimant vie, musique, art, humour, rech. auditoire varié, H ou F, intell., dyna., sympa., disponible entre 15h30 et 17h30 **SEULEMENT** pour partager après-midi. **LES APRÈS-MIDI DE RICHARD JOUBERT**, en semaine de 15h30 à 17h30, à CBV/980.

**CBV RADIO AM 980**

**défilé de MODE** ce soir, 19 h **L'Entre-Deux** discobar à la mode à deux pas du Fiacre de Ste-Foy

# Respectables débuts de l'Opéra de Montréal

"TOSCA" de Puccini présenté par l'Opéra de Montréal. Avec Nicole Lorange (Tosca), Luis Lima (Cavaradossi), Garbis Boyagian (Scarpia), Robert Savoie (le sacristain), Jean-Pierre Hurteau (Angelotti), André Lortie (Spoletta), Gilles Latour (Sciarrone), Stéphane Lacombe (la voix du berger), Gaétan Laperrière (le geôlier). Avec l'Orchestre symphonique de Montréal et les Chœurs de l'Opéra de Montréal. Direction musicale: Charles Dutoit. Chef des chœurs: René Lacombe. Mise en scène: Jean Gascon. Décors et costumes: Robert Prévost. Représentation de samedi, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Autres représentations demain, vendredi et dimanche.

Malgré d'indéniables qualités, la "Tosca" de Puccini de l'Opéra de Montréal ne possède pas l'aura souhaitée pour la toute première réalisation de cette nouvelle compagnie lyrique; et encore moins l'impact que suppose une oeuvre aussi chargée d'émotivité.

Il se trouve dans cette production un excellent Cavaradossi dans la veine lyrique, une honorable Tosca, de compétents interprètes des rôles secondaires, un orchestre se conformant au mieux à ce qu'on lui demande, deux très beaux décors, des costumes marqués par l'authenticité.

Tous ces éléments positifs souffrent assez cruellement d'un manque de fermeté dans la direction musicale et théâtrale.

L'opéra, de toute évidence, n'est pas la hache de Charles Dutoit. Le chef permanent de l'OSM dirige cette partition d'une tension si soutenue comme s'il s'a-

gissait d'un oratorio statique. A même des tempos résolument trop lents, il ne réussit pas à conférer une véritable continuité à ces pages: la musique s'y arrête à tout bout de champ, pour repartir vers un climat bien lent à venir.

Le plus grand mérite de Dutoit, lors de la représentation de samedi, aura été de voir à ce que

l'orchestre joue avec correction et discrétion, sans jamais couvrir les chanteurs.

De son côté, Jean Gascon, le metteur en scène, ne semble pas avoir pris Puccini et sa "Tosca" trop au sérieux. Son approche demeure très conventionnelle dans l'ensemble, même en tenant pour acquis la difficulté d'innover dans

un ouvrage aux situations dramatiques et aux personnages aussi fortement trempés.

Quand Gascon veut s'écarter de la tradition, il ne se révèle pas trop heureux. Ainsi, après avoir montré un Cavaradossi plein de bravoure devant la torture et assez insolent au 2e acte, l'amant de Tosca perd soudainement tout son courage à l'acte final, pour af-

ficher une vive inquiétude devant la possibilité d'une exécution qui pourrait ne pas être truquée.

Une direction d'acteurs plus serrée lui aurait permis d'éliminer ces grands gestes des bras, style cinéma muet; ou encore d'éviter des comportements scéniques répétés depuis toujours (Tosca qui se verse à boire avant d'apercevoir le couteau avec lequel elle poignardera Scarpia; le soldat qui propose à Cavaradossi un bandeau pour se couvrir les yeux avant l'exécution; les enfants de chœur qui dansent en rond autour du sacristain; Tosca chantant l'air "Vissi d'arte" allongée sur le sol, etc.). Il aurait aussi pu réussir l'entrée du baron Scarpia, chef de la police de Rome, de plus spectaculaire façon que cette timide apparition par une porte de côté.

Pour en venir à la distribution, le ténor argentin Luis Lima, satisfait le mieux à ses exigences en Cavaradossi: voix belle, bien projetée et soutenue par un magnifique phrasé; bon style et physique de l'emploi. Nicole Lorange incarne une Tosca plus "problématique". Samedi, son soprano paraissait assez fatigué et adoptait facilement ces accents métalliques associés aux chanteurs de l'Europe de l'Est. Possédant la puissance voulue pour le rôle et employée avec musicalité, la voix gagnerait à plus d'égalité sur l'étendue du registre.

A ce stade-ci de sa jeune carrière, Nicole Lorange donne de Tosca une image qui correspond plus à des "attitudes" logiques qu'à une conception dramatique intense et suivie.

Inutile de s'attarder sur le

Scarpia presque inexistant de Garbis Boyagian. Ce baryton italien, peut-être convaincant dans d'autres emplois, ne possède ni la stature physique, ni la vaillance vocale, ni la forte personnalité essentielles pour conférer à ce personnage toute sa cynique autorité, et communiquer la terreur qu'il inspire ("Devant lui tout Rome tremblait", affirme Tosca après avoir tué Scarpia).

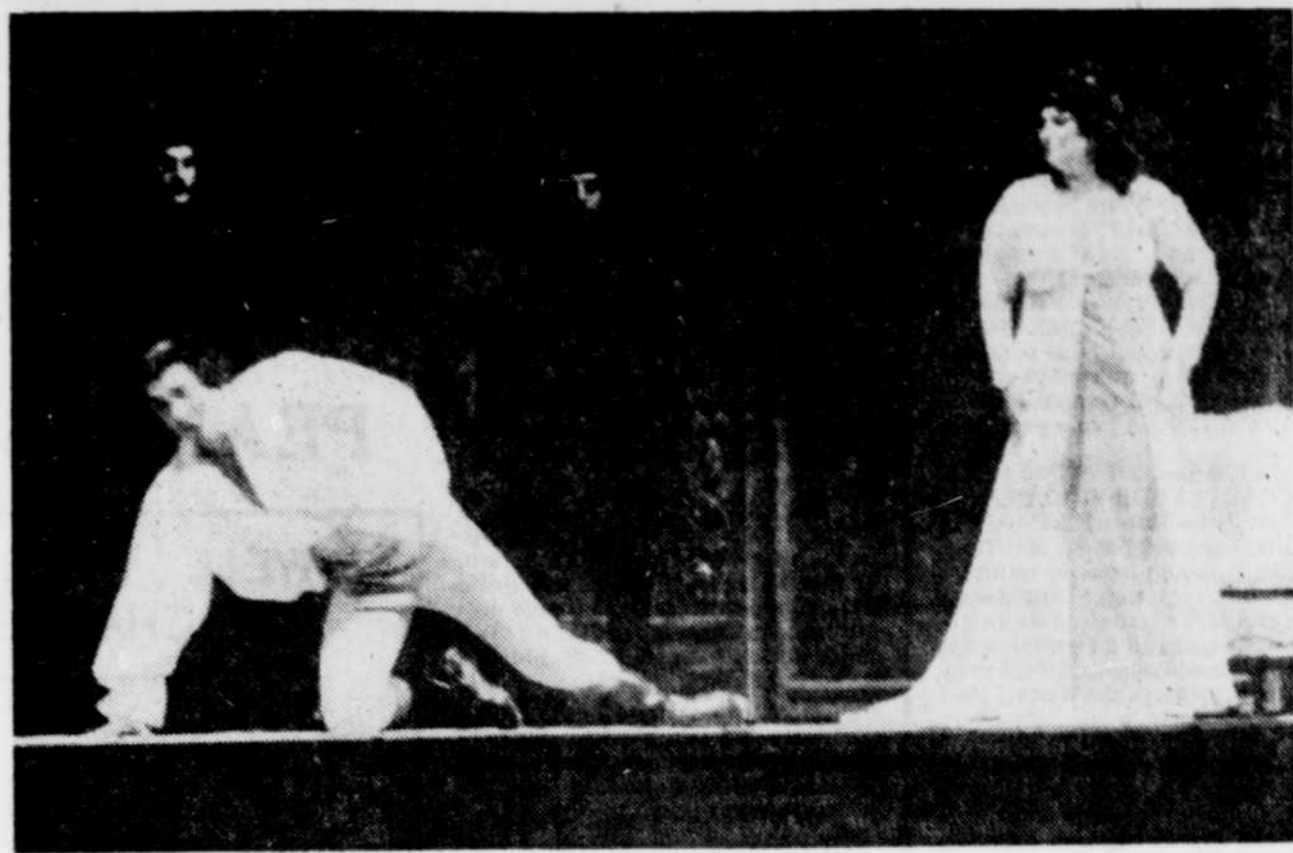
Robert Savoie campe un sacristain toujours plausible dans sa bonhomie et d'une belle assurance, tandis qu'André Lortie reprend sa juste personification de Spoletta et que Jean-Pierre Hurteau se distingue dans le court rôle d'Angelotti.

Superbe décor de Robert Prévost pour le premier acte se situant à l'église Saint-André, et un autre presque aussi réussi pour recréer le sommet du château St-Ange, en opposition à celui du palais Farnese, assez laid dans sa présentation. Costumes riches dans leur sobriété, quoique bien peu seyants au 2e acte pour l'héroïne.

L'OSM a montré une grande discipline dans le rôle d'"accompagnateur" auquel on l'a réduit, et les chœurs ont chanté leurs brèves interventions adéquatement.

Si cette production de "Tosca" souffre singulièrement, à mes oreilles et à mes yeux, d'un manque de force dramatique, le public qui remplissait, samedi, la salle Wilfrid-Pelletier a, lui, marché à fond et acclamé tous les artisans de ce spectacle. A noter enfin que les dernières représentations se donnent à guichet fermé.

Marc SAMSON



Luis Lima et Nicole Lorange dans une scène du 2e acte de "Tosca".

## Milosz sera édité en Pologne

VARSOVIE (AFP) — L'écrivain d'origine polonaise Czeslaw Milosz, prix Nobel de Littérature 1980, sera désormais édité officiellement en Pologne où, depuis son exil volontaire en 1951, il était à l'index.

Le président des maisons d'édition d'Etat, M. Stanislaw Zmijewski, a en effet indiqué, samedi, à l'agence "RAP", qu'une décision devait être prise dès le début de la semaine prochaine pour choisir celles des oeuvres de l'écrivain qui doivent être mises sous presse. Il s'est déclaré convaincu que ces oe-

vres apparaîtraient sous peu dans les li-

### Incendie au théâtre d'Oslo

OSLO (AP) — Un incendie a éclaté jeudi soir au théâtre national d'Oslo, en pleine représentation.

C'est un acteur qui a annoncé aux spectateurs que le feu s'était déclaré et leur a demandé de sortir dans le calme. Et, sans panique, les 1.100 spectateurs et les acteurs ont évacué les lieux.

La scène principale a été gravement endommagée.

braires de Pologne. Les oeuvres de Milosz n'ont commencé à réapparaître que ces der-

nières années grâce aux dissidents qui les faisaient circuler sous le manteau.

**Théâtre Petit Champlain**  
68, Petit Champlain

Ce soir et jusqu'au 19 oct. à 21h  
"Pleins feux sur la Belgique"

avec Jofroi • Philippe Anclaux et Jacques Ivan Duchesne

à 19h30 **SEGELSTEIN**  
Réservations (après 13h): 692-3094

productions guy roy inc. présentent:

**COMME TU ES GRAND**

**Claude VALADE**  
EN RÉCITAL  
17 octobre 20h30

Billets en vente dès maintenant

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643-8131

\*\*\*\*\*

"PIERRE MOREAU"  
16 octobre 1980 - 21h30  
Grand Salon du Pavillon Pollack  
Prix d'entrée:  
\$3.00 étudiant à temps plein de l'U.L.  
\$4.00 membre de la communauté universitaire  
\$5.00 public en général  
Billets en vente au SASC, bureaux  
1358, Pavillon Pollack. Tél.: 656-2765

service des activités socio-culturelles  
en milieu universitaire

\*\*\*\*\*

RECOMMENCE DEMAIN  
POUR 5 AUTRES SOIRÉES

**MAGIK**

AVEC POUR VEDETTE EN PERSONNE

**"ENTIEREMENT EN FRANÇAIS"**

**REVEEN**  
L'IMPOSSIBLE

UNE SCÈNE REMPLIE DE FANTAISIE  
ET DE 36 GRANDES ILLUSIONS

Jusqu'au dimanche 19 octobre  
(Relâche le 14 octobre)

Tous les soirs à 20h  
(sauf le 14 oct.)

Matinées samedis et dimanches à 14h00

Billets: Soirées: \$12.50, \$10.50, \$8.50  
Matinées: \$10.50, \$8.50, \$6.50 (taxe incluse)  
Etudiants et retraités, moitié prix les mercredis et jeudis soir et les samedis et dimanches en matinée  
Prix spéciaux pour les groupes de 25 personnes et plus  
Téléphonez au (418) 694-1202 pour de plus amples renseignements  
Réservations par téléphone de 12h30 à 21h30

Le bureau des réservations est ouvert

**CAPITOL**  
972 ST-JEAN, 694-0806

**LE PARADIS SUR TERRE**  
de Tennessee Williams

Le Trident  
Directeur artistique:  
Guillermo de Andrea

du 16 septembre au  
18 octobre 1980  
à 20h30  
Relâche dimanche et lundi  
Billets réguliers:  
semaine: 7\$, samedi: 9\$  
Etudiants / Age d'Or:  
semaine: 5\$, samedi: 7\$

Metteur en scène:  
Andrei Zaharia  
Scénographie:  
Michel-André Thibault,  
assisté de Claude Roberge  
Eclairages:  
Denis Mailloux, assisté de  
Gérard Saint-Laurent  
Musique et bande sonore:  
Jean Cloutier  
Maquillages: Yvan Gaudin  
Perruques: Denis Girard

La distribution:  
Marie-Hélène Gagnon  
Germain Houde  
Reynald Robinson

POUR ADULTES

Grand Théâtre de Québec  
Salle Octave Crémazie

AUCUNE PROLONGATION POSSIBLE!  
6 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

**A LA BIÈRE  
COMME A LA BIÈRE**

ON FÊTE ÇA EN BAVAROIS!

Du 14 au 19 octobre 1980,  
la semaine bavaroise au

**BAR  
"AU COURANT"**  
de 21h30 à 3h le matin  
au  
**Holiday Inn**  
3225, Hochelaga, Ste-Foy  
653-4901  
On fête ça!

**POURQUOI?**

**SONY STRV-25**  
Ce nouveau récepteur AM/FM avec synthonisation à servo-verrouillage vous assure une qualité musicale inégalée sur la bande FM. Sa puissance continue de 56 watts r.m.s. totale en amplification d.c. réduit la distorsion à 0.04%. La facilité de contrôle et la versatilité d'opération sont standards sur tous les modèles Sony.

**SONY PST-15**  
Cette table tournante offre la précision et le silence de l'entraînement direct rehaussé par son contrôle stroboscopique et son arrêt automatique.

**PICKERING**  
Cette cellule magnétique de haute qualité possède une réponse en fréquence linéaire de 20 à 20.000 cycles et une séparation de 32db, ce qui augmente la précision de lecture de vos disques.

**BOSE 301**  
La perfection de la reproduction musicale ajustée au réalisme sonore du son réfléchi assure un rendement supérieur à cette chaîne stéréophonique.

Le prix de vente de cet ensemble est \$1095.00

Nous avons en promotion 48 ensembles à seulement **\$888.00**

**sélectronique**  
600, Belvédère, Québec 683-2525

Ces magnétophones à cassette ont tous le système dolby et peuvent utiliser les trois types de rubans.

**marantz**  
SD1000 2 vitesses Spécial **\$259**

**SONY**  
TCK-22 Ruban métal Spécial **\$239**

**Technics**  
RS-M6 Auto-arrêt intégral Spécial **\$219**

**PIONEER**  
CTF-600 Plus indicateur "Fluoriscan" (12 segments) Super-spécial **\$229**

**CABLO SELECTEUR JERROLD StarCOM III SPECIAL \$139.95**

**PLAN MISE DE COTE**

# C'est ça un intermède! Charlie Brown a 30 ans



Il faut le voir pour en apprécier toute la beauté. Si vous avez vu l'intermède présenté à Radio-Québec hier soir vers 19h55, vous avez sûrement eu la même réaction que moi: "Ça c'est un intermède musical".

Depuis des années, et si j'y pense un peu je crois que cela s'est toujours fait ainsi, les maisons de production ne savaient pas faire autre chose que des p'tits morceaux de pays exotiques ou même des coins de chez nous en campagne ou en ville, des châteaux en Espagne, des cimes enneigées du type "caméra de touriste" enveloppées d'une pièce musicale enregistrée sur disque bien sûr.



L'ancien gouverneur de l'Alabama, George Wallace, paralysé partiellement depuis une tentative d'assassinat dont il fut victime durant la campagne présidentielle de 1972, vient de signer un contrat pour la production d'un film pour la télévision sur sa vie.

Mais sonnez trompettes, eureka! Le tableau que nous a peint Radio-Québec hier soir est digne des grands maîtres. Les éléments sont bien simples: une belle grande pièce éclairée à profusion par le soleil, quelques musiciens, une grande chaise tropicale, et une chanson superbe composée et interprétée par Paul Piché.

Brassez le tout, trouver un metteur en scène (réalisateur) ayant de l'imagination, un cameraman qui sait faire des images douces, et vous avez un intermède que l'on voudrait voir transformer en concert.

## Le tableau

Au début, la caméra est au fond de la pièce qui est presque vide sauf le long des trois superbes fenêtres en arche qui laissent entrer un soleil éblouissant. Les planchers sont de bois cirés comme un tiroir.

Piché chante une de ses compositions où il nous dit que "pour aider les autres, il faut être aimé". La caméra avance lentement à mesure des couplets.

Au dernier refrain, les violons se joignent à la musique, le cameraman a réussi à atténuer la lumière éblouissante qui place les ombres en contre-jour, on distingue finalement les traits de l'artiste.

Et c'est fini.

C'est ça un intermède!

## voir et entendre

Pour les amateurs de baseball, la soirée débutera à 20h et ils ne regarderont probablement que la première partie de la SÉRIE MONDIALE, à Radio-Canada ou au réseau CTV ou au réseau ABC (câbles 3, 6, 12 et 13, canaux 11, 5, 12 et 22) selon les goûts de

chacun quant au talent des commentateurs et analystes.

Je vous conseille une chose, regardez les commentateurs du réseau ABC qui suivent le jeu comme s'ils étaient des gérants de club et savent vous expliquer ce que font leurs caméras.

A part cela, à 19h, à Radio-Canada, QUÉBEC-MAGAZINE reçoit ce soir le chansonnier belge Joffroi, le jeune cuisinier Robert Gagnon, gagnant d'un concours à Tunis, et d'autres; le comédien Jean Duceppe qui donne un extrait de la pièce "Gin Game"; le criminologue Pierre Brien qui rappelle les plus grands crimes commis dans la région, Bertrand Gosselin qui nous offre une chanson de son répertoire, Pierre Daignault, auteur d'une nouvelle série policière "X-13" (nouveau) Il me semble que "X-13" existait du temps de ma jeunesse?

A 19h30, toujours à Radio-Canada, PAROLES ET MUSIQUE ou Louis Thiboutot nous présente Francine Loth, interprète et Sandy Peters, auteur-compositeur-interprète. C'est à "voir et entendre".

Puis à 20h, à TVFQ99 (câble 10), CARTES SUR TABLES. L'invité de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel est M. MICHEL DEBRE, ancien premier ministre de France et premier candidat officiel à la présidence de la république à passer à l'émission. On peut donc considérer que la campagne présidentielle d'avril 1981 est déjà ouverte.

A 21h, vous avez le choix de deux films. Le premier au réseau CBS (câble 7, canal 3), THE REUNION, un film produit pour la télévision avec Kevin Dobson ("Kojak"), Joanna Cassidy, Linda Hamilton et George DiCenzo. Un homme marié revit ses années de jeunesse à l'occasion d'une réunion de classe.

Puis, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), LA BELLE EMERDEUSE. Comédie réalisée et interprétée par Roger Coggio. Une jeune femme voit ses plans de suicide contrecarrés par un étranger.

Finalement, à 21h10, à TVFQ99, NUMERO UN présente JULIEN CLERC qui reçoit Maxime Le Forestier, Charles Trenet, etc.

par Patrice COLLEN

WASHINGTON (AFP) — Charlie Brown a 30 ans. Le célèbre petit garçon blond et son inséparable chien Snoopy, sortis un jour d'octobre 1950 des cartons d'un obscur dessinateur de Saint-Paul (Minnesota), sont maintenant connus dans le monde entier et ont valu à leur auteur, Charles Schulz, la gloire et la fortune.

Aujourd'hui, Charlie Brown, Snoopy, Lucy, Linus et Woodstock paraissent quotidiennement dans 1,800 journaux. Et la bande dessinée qui les réunit, "Peanuts" a inspiré une énorme industrie qui produit des milliers d'articles, de la savonnette aux serviettes de bain en passant par les taille-crayons, les insignes, les animaux en peluche et les affiches à l'effigie des héros de Charles Schulz.

"Je gagne plus d'argent qu'un joueur de baseball professionnel, admet Charles Schulz. Mais je continuerais à faire des bandes dessinées même si j'étais payé \$50 par semaine", s'empresse-t-il d'ajouter.

Installé dans un vaste studio à Santa Rosa, à une soixantaine de kilomètres au nord de San Francisco, Schulz, 58 ans, mène la vie tranquille d'un fonctionnaire de la bande dessinée: semaine de travail de cinq jours du lundi au vendredi, journée de travail de 9h à 17h.

Après 30 ans, c'est toujours là qu'il trouve l'essentiel de ses idées et il n'aime guère s'éloigner de sa retraite de Santa Rosa.

L'Empire de Charles Schulz a commencé de façon modeste, grâce à un cours de dessin par correspondance. "Un très bon cours", assure-t-il. Dès la fin des années 40, il a commencé à produire des bandes dessinées mettant en scène des enfants. L'ancêtre des Peanuts, "Li'l Folks", parut à la fin des années 40 dans "Pioneer Press", le journal de Saint-Paul (Minnesota), la ville natale de Charles Schulz.

Ses dessins furent remarqués par le "United Features Syndicate", qui distribue des bandes dessinées dans le monde entier. Schulz fut invité à New York et on lui demanda

d'intituler ses dessins "Peanuts". "Je pensais que c'était idiot, j'aurais préféré Charlie Brown", raconte Charles Schulz.

La série, avec des dessins très petits, fut vendue aux journaux surtout comme bouche-trous, mais connut rapidement le succès. "Peanuts" s'est toujours déroulé dans un monde d'enfants, mais des enfants dont les réparties sont surtout destinées à amuser les adultes. "Je ne l'ai jamais envisagée comme une bande dessinée pour enfants", explique Schulz.

Une fois qu'il a trouvé l'idée, il lui faut environ une heure pour dessiner une série. Les bandes dessinées destinées aux quotidiens doivent parvenir à New York six semaines avant publication, et celles pour les journaux dominicaux dix semaines à l'avance.

Schulz vit en Californie depuis 1958. Divorcé il y a 23 ans, il s'est remarié en 1973 et est père de cinq en-

fants de son premier mariage. Grand amateur de hockey sur glace, il a payé \$2 millions pour faire construire une patinoire à Santa Rosa et envisage de faire chausser les patins à Charlie Brown dans un prochain dessin animé pour la télévision.

Outre les dessins animés — il en produit plusieurs par an pour la télévision — Charles Schulz espère sortir l'année prochaine son premier "vrai" film. Un film qui ne trahira pas trop à première vue son inspiration première: Intitulé "Le gros chien en peluche", il mettra en scène un petit garçon qui a perdu son Snoopy.

A 58 ans, Charles Schulz n'a pas du tout l'intention d'abandonner un filon aussi rentable. Il n'a jamais rien dessiné d'autre que "Peanuts". "Je ne suis pas très bon, explique-t-il modestement. C'est juste une bande dessinée, ce n'est pas très difficile."



Ce dessin date du 2 octobre 1950. C'est le premier de la série "Peanuts" et le début d'une brillante carrière pour son auteur, Charles Schulz.

Abonnons-nous donc!  
**647-3333**

## télé-horaire

### mardi

- N.B. Les émissions locales à Télé-4 sont inscrites sous toute réserve et sujettes à changement.
- 18h00  
3 Channel 3 News Hour  
4 Le 10 vous informe  
5-22 News  
7 Informa bloe  
8 Le régional  
11 Ce soir  
12 Pulse  
99 Midi Première
- CNL-9 Reflets d'ici et d'ailleurs — Le vélo: l'histoire sur la montagne; plus vite que le soleil.
- R.Q. Passe-partout
- 18h15  
7 Sports et météo  
9 Le 9 vous informe  
13 Le 13 vous informe
- 18h25  
9-13 Suite du cinéma de 17 heures
- 18h30  
4-7-8 La conquête de l'Ouest: "Les marchands d'esclaves".  
22 All in the Family  
99 Des chiffres et des lettres
- R.Q. Hedi — Revendu d'un long voyage, monsieur Sessman ne fait aucun cas du mauvais rapport que lui fait la vieille gouvernante sur le comportement de Hedi.
- 19h00  
3 News  
5 Québec Today  
59 Barney Miller  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: "Le trésor de Matabumba". E.U. 1976.
- 11 Québec Magazine — Le comédien Jean Duceppe donne un extrait de la pièce "Gin Game"; le criminologue Pierre Brien rappelle les plus grands crimes commis dans la région; Bertrand Gosselin nous offre une chanson de son répertoire; Pierre Daignault, auteur d'une nouvelle série policière "X-13"; le jockey Ga-

### mercredi

- 20h30  
4-7-8 Hawaii Five-O  
5 Three's Company  
22 Laverne & Shirley
- 21h00  
3 Tuesday Movie: Promi-mère mondiale: "Reunion". E.U. 1980.  
5 The Fifth Estate  
22 Three's Company
- R.Q. Cine-Mardi: "La belle emmerdeuse". Fr. 1977.
- 21h30  
3 Family Feud  
4-7-8 Le clan Beaulieu — "Sur la défensive". C'est maintenant au tour de Frédéric d'émettre son opinion sur son frère, qu'il accuse d'avoir mauvais caractère et d'être jaloux.  
5 ConsumerScope  
5p M.A.S.H.  
11 Paroles et musique  
12 Stars on Ice
- 20h00  
3 The Unbroken Circle: A Tribute to Mother Maybelle Carter — Diverses personnalités du monde musical rendent hommage à Maybelle Carter, surnommée "First Lady of Country".  
4-8 Toute la ville en parle  
5 Keep it in the Family  
7 Le chemin d'une vie meilleure  
9-11-13 Baseball

### jeudi

- 20h30  
3 News  
5 Québec Today  
59 Barney Miller  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: "Le trésor de Matabumba". E.U. 1976.
- 11 Québec Magazine — Le comédien Jean Duceppe donne un extrait de la pièce "Gin Game"; le criminologue Pierre Brien rappelle les plus grands crimes commis dans la région; Bertrand Gosselin nous offre une chanson de son répertoire; Pierre Daignault, auteur d'une nouvelle série policière "X-13"; le jockey Ga-

### vendredi

- 20h30  
3 News  
5 Québec Today  
59 Barney Miller  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: "Le trésor de Matabumba". E.U. 1976.
- 11 Québec Magazine — Le comédien Jean Duceppe donne un extrait de la pièce "Gin Game"; le criminologue Pierre Brien rappelle les plus grands crimes commis dans la région; Bertrand Gosselin nous offre une chanson de son répertoire; Pierre Daignault, auteur d'une nouvelle série policière "X-13"; le jockey Ga-

### samedi

- 20h30  
3 News  
5 Québec Today  
59 Barney Miller  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: "Le trésor de Matabumba". E.U. 1976.
- 11 Québec Magazine — Le comédien Jean Duceppe donne un extrait de la pièce "Gin Game"; le criminologue Pierre Brien rappelle les plus grands crimes commis dans la région; Bertrand Gosselin nous offre une chanson de son répertoire; Pierre Daignault, auteur d'une nouvelle série policière "X-13"; le jockey Ga-

### dimanche

- 20h30  
3 News  
5 Québec Today  
59 Barney Miller  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: "Le trésor de Matabumba". E.U. 1976.
- 11 Québec Magazine — Le comédien Jean Duceppe donne un extrait de la pièce "Gin Game"; le criminologue Pierre Brien rappelle les plus grands crimes commis dans la région; Bertrand Gosselin nous offre une chanson de son répertoire; Pierre Daignault, auteur d'une nouvelle série policière "X-13"; le jockey Ga-

### les films

19h00  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: (5) "Le trésor de Matabumba" (dernière) E.U. 1976. Avec Joan Hackett, Peter Ustinov et Johnny Doran. Aïd par plusieurs personnes, un jeune garçon est à la recherche d'un trésor caché par son père en Floride.

R.Q. N'ajoutez pas votre appareil

12h05  
9-11-13 Midi Plus — Le Congrès international de l'aillement maternel. Le livre "La Couade" couvre les impressions masculines sur la grossesse et l'accouchement. — Festival de l'original avec les démonstrations d'un "cal-lure". Variétés: Sylvie Jamin et Twilight Drück.

12h10  
3 Across the Fence

12h15  
4-7-8 Nouvelles

12h30  
3 Search for Tomorrow  
4-7-8 Ciné-Quiz: "Nettoyage par le vide". E.U. 1984.

13h00  
5 100 Huntley Street  
5 The Doctors  
12 Definition  
13 Ryan's Hope

13h30  
3 The Young and the Restless  
5 Days of our Lives  
5 The Edge of Night  
99 Passes donc me voir

CNL-9 L'Académie d'ici. De Bathurst et de Montréal, 99 nouvelles des Académies. Anim. Louis Morais

13h30  
9-11-13 Femme d'au-

### les films

19h00  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: (5) "Le trésor de Matabumba" (dernière) E.U. 1976. Avec Joan Hackett, Peter Ustinov et Johnny Doran. Aïd par plusieurs personnes, un jeune garçon est à la recherche d'un trésor caché par son père en Floride.

R.Q. N'ajoutez pas votre appareil

12h05  
9-11-13 Midi Plus — Le Congrès international de l'aillement maternel. Le livre "La Couade" couvre les impressions masculines sur la grossesse et l'accouchement. — Festival de l'original avec les démonstrations d'un "cal-lure". Variétés: Sylvie Jamin et Twilight Drück.

12h10  
3 Across the Fence

12h15  
4-7-8 Nouvelles

12h30  
3 Search for Tomorrow  
4-7-8 Ciné-Quiz: "Nettoyage par le vide". E.U. 1984.

13h00  
5 100 Huntley Street  
5 The Doctors  
12 Definition  
13 Ryan's Hope

13h30  
3 The Young and the Restless  
5 Days of our Lives  
5 The Edge of Night  
99 Passes donc me voir

CNL-9 L'Académie d'ici. De Bathurst et de Montréal, 99 nouvelles des Académies. Anim. Louis Morais

13h30  
9-11-13 Femme d'au-

### les films

19h00  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: (5) "Le trésor de Matabumba" (dernière) E.U. 1976. Avec Joan Hackett, Peter Ustinov et Johnny Doran. Aïd par plusieurs personnes, un jeune garçon est à la recherche d'un trésor caché par son père en Floride.

R.Q. N'ajoutez pas votre appareil

12h05  
9-11-13 Midi Plus — Le Congrès international de l'aillement maternel. Le livre "La Couade" couvre les impressions masculines sur la grossesse et l'accouchement. — Festival de l'original avec les démonstrations d'un "cal-lure". Variétés: Sylvie Jamin et Twilight Drück.

12h10  
3 Across the Fence

12h15  
4-7-8 Nouvelles

12h30  
3 Search for Tomorrow  
4-7-8 Ciné-Quiz: "Nettoyage par le vide". E.U. 1984.

13h00  
5 100 Huntley Street  
5 The Doctors  
12 Definition  
13 Ryan's Hope

13h30  
3 The Young and the Restless  
5 Days of our Lives  
5 The Edge of Night  
99 Passes donc me voir

CNL-9 L'Académie d'ici. De Bathurst et de Montréal, 99 nouvelles des Académies. Anim. Louis Morais

13h30  
9-11-13 Femme d'au-

### les films

19h00  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: (5) "Le trésor de Matabumba" (dernière) E.U. 1976. Avec Joan Hackett, Peter Ustinov et Johnny Doran. Aïd par plusieurs personnes, un jeune garçon est à la recherche d'un trésor caché par son père en Floride.

R.Q. N'ajoutez pas votre appareil

12h05  
9-11-13 Midi Plus — Le Congrès international de l'aillement maternel. Le livre "La Couade" couvre les impressions masculines sur la grossesse et l'accouchement. — Festival de l'original avec les démonstrations d'un "cal-lure". Variétés: Sylvie Jamin et Twilight Drück.

12h10  
3 Across the Fence

12h15  
4-7-8 Nouvelles

12h30  
3 Search for Tomorrow  
4-7-8 Ciné-Quiz: "Nettoyage par le vide". E.U. 1984.

13h00  
5 100 Huntley Street  
5 The Doctors  
12 Definition  
13 Ryan's Hope

13h30  
3 The Young and the Restless  
5 Days of our Lives  
5 The Edge of Night  
99 Passes donc me voir

CNL-9 L'Académie d'ici. De Bathurst et de Montréal, 99 nouvelles des Académies. Anim. Louis Morais

13h30  
9-11-13 Femme d'au-

### les films

19h00  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: (5) "Le trésor de Matabumba" (dernière) E.U. 1976. Avec Joan Hackett, Peter Ustinov et Johnny Doran. Aïd par plusieurs personnes, un jeune garçon est à la recherche d'un trésor caché par son père en Floride.

R.Q. N'ajoutez pas votre appareil

12h05  
9-11-13 Midi Plus — Le Congrès international de l'aillement maternel. Le livre "La Couade" couvre les impressions masculines sur la grossesse et l'accouchement. — Festival de l'original avec les démonstrations d'un "cal-lure". Variétés: Sylvie Jamin et Twilight Drück.

12h10  
3 Across the Fence

12h15  
4-7-8 Nouvelles

12h30  
3 Search for Tomorrow  
4-7-8 Ciné-Quiz: "Nettoyage par le vide". E.U. 1984.

13h00  
5 100 Huntley Street  
5 The Doctors  
12 Definition  
13 Ryan's Hope

13h30  
3 The Young and the Restless  
5 Days of our Lives  
5 The Edge of Night  
99 Passes donc me voir

CNL-9 L'Académie d'ici. De Bathurst et de Montréal, 99 nouvelles des Académies. Anim. Louis Morais

13h30  
9-11-13 Femme d'au-

### les films

19h00  
9-13 Le monde merveilleux de Disney: (5) "Le trésor de Matabumba" (dernière) E.U. 1976. Avec Joan Hackett, Peter Ustinov et Johnny Doran. Aïd par plusieurs personnes, un jeune garçon est à la recherche d'un trésor caché par son père en Floride.

R.Q. N'ajoutez pas votre appareil

12h05  
9-11-13 Midi Plus — Le Congrès international de l'aillement maternel. Le livre "La Couade" couvre les impressions masculines sur la grossesse et l'accouchement. — Festival de l'original avec les démonstrations d'un "cal-lure". Variétés: Sylvie Jamin et Twilight Drück.

12h10  
3 Across the Fence

12h15  
4-7-8 Nouvelles

12h30  
3 Search for Tomorrow  
4-7-8 Ciné-Quiz: "Nettoyage par le vide". E.U. 1984.

13h00  
5 100 Huntley Street  
5 The Doctors  
12 Definition  
13 Ryan's Hope

13h30  
3 The Young and the Restless  
5 Days of our Lives  
5 The Edge of Night  
99 Passes donc me voir

CNL-9 L'Académie d'ici. De Bathurst et de Montréal, 99 nouvelles des Académies. Anim. Louis Morais

13h30  
9-11-13 Femme d'au-

Jean Duceppe, un comédien chevronné, parlera théâtre à "Québec Magazine".

# Le vieillissement des facultés, un problème



## l'université

par Jean-Claude RIVARD

Un volumineux rapport publié ces derniers jours par un professeur de l'université Queen's, de Kingston, prophétise des années dures, pour les étudiants, tout autant que pour les professeurs, pendant la décennie 80, à moins que l'on ne modifie de façon drastique les principes de financement des universités.

Le politologue Peter M. Leslie brandit, en effet, le spectre d'une diminution de qualité de l'éducation parce que la "génération de la pilule" vient de faire son entrée à l'université et qu'une baisse d'inscriptions est inévitable pour les années à venir. Concrètement, la chose se traduit par des restrictions budgétaires, pour les universités, en période de crise économique.

Préparé à la demande de l'Association des universités et collèges du Canada, le rapport

signale que dans un pareil contexte, les universités risquent de se heurter au grave écueil du vieillissement des facultés universitaires: les professeurs plus âgés gardent leur emploi et pour réduire leurs dépenses, les universités ont la forte tentation de ne pas embaucher de jeunes professeurs.

Ne trouvant pas de travail, les jeunes se découragent et abandonnent les études avancées; la recherche scientifique souffre, car c'est par eux, que l'on voit accomplir les réalisations les plus remarquables.

Il faut recourir à des techniques de financement qui inciteront les universités à prendre des décisions qui leur permettront de mieux s'adapter aux conditions économiques actuelles, tout en garantissant une qualité valable dans l'éducation.

## Institut d'histoire

Deux professeurs de l'université de Montréal ont été honorés, vendredi, par l'Institut d'histoire de l'Amérique française, organisme qui tenait son congrès annuel du motel Universel de Sainte-Foy.

Le jury, présidé par le professeur Jean Hamelin, de Laval, a remis le prix "Lionel-Groulx" à M. Jacques Rouillard, pour son travail sur "Les syndicats au Québec, de 1900 à 1930" publié par les "Cahiers d'histoire" de Laval (no 24). Le prix "Guy-Frégault" a, par ailleurs, été remis à M. Louis Michel, en rapport avec divers travaux publiés en 1979.

Le congrès de l'Institut d'histoire, sous la présidence du professeur Nive Voisine, de Laval, regroupait quelque 300 professeurs et chercheurs qui étudient divers aspects de "L'histoire de l'Amérique française": les sociétés rurales, en France et au Québec, la culture savante à Québec de 1760 à 1860; l'histoire des tra-

vailleurs; le patrimoine, etc... On y a parlé aussi d'histoire politique, économique, sociale, régionale et nationale.

## Bon sang ne peut...

Le président de l'Assemblée nationale, Me Clément Richard, participera lui-même à l'une des trois collectes de sang qui auront lieu, prochainement, sur le campus de Sainte-Foy, pour répondre à d'urgents besoins émanant de la Croix-Rouge et dans le cadre d'une offensive à laquelle toutes les universités canadiennes sont invitées à participer.

Les collectes organisées à Laval par l'Association des étudiants en Sciences économiques et commerciales auront lieu à 9h30, 11h30 et 16h30, aux pavillons Vandy (14 octobre), Vachon (15 octobre) et De Koninck (16 octobre).

On invite le public à y prendre part. Un prix est même promis à l'université canadienne qui fera la plus grosse collecte!

### MATERIAUX LAURENTIDES

## Rénovation sous-sol

|                                                                                   |                                                                                                     |                                                                                                       |                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PIN MOULURÉ</b><br>1" x 8"<br><b>0,36\$</b><br><small>LE PIED LINÉAIRE</small> | <b>PIN MOULURÉ</b><br>1/2" x 4"<br>Embouté en V<br><b>0,19\$</b><br><small>LE PIED LINÉAIRE</small> | <b>PLANCHE DE PIN</b><br>1" x 6"<br>POUR PLANCHER<br><b>0,69\$</b><br><small>LE PIED LINÉAIRE</small> | <b>PANNEAUX 4' x 8'</b><br>PRÉFINI<br>À PARTIR DE<br><b>4,95\$</b><br><small>CHACUN</small> |
| <b>PORTES PRÉMONTÉES</b><br><b>40,00\$</b><br><small>CHACUNE</small>              |                                                                                                     | Modèle <b>TRADITION</b><br>À PARTIR DE <b>89,00\$</b><br>JUSQU'À <b>119,00\$</b>                      | Modèle <b>MANOIR</b><br>Vitrée<br>À PARTIR DE <b>120,00\$</b><br>JUSQU'À <b>140,00\$</b>    |

**BMR 1000, Boul. du Lac, LAC BEAUPORT 849-4243**

## Les Centres d'estimation agréés

### Pour simplifier l'après-accident!

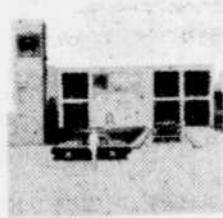


Des Centres d'estimation agréés sont graduellement implantés dans toutes les régions du Québec. L'estimation des dommages matériels est désormais faite rapidement, rigoureusement et par des spécialistes.

### Pour simplifier l'après-accident, vous n'avez qu'à:



**1.**  
Communiquer d'abord avec votre courtier ou le représentant de votre assureur.



**2.**  
Prendre rendez-vous au Centre d'estimation agréé le plus près de chez vous, si votre voiture est en état de rouler.



**3.**  
Vous rendre chez le réparateur de votre choix, une fois l'estimation complétée.

Cette nouvelle initiative des assureurs automobiles privés permet de simplifier les procédures pour les assurés.

groupement  
des assureurs  
automobiles



**CENTRE D'ESTIMATION (QUÉBEC-EST)**  
Exploité par: Bureau d'Expertises des assureurs Ltée  
1115, 18e Rue, Québec G1J 1Y8 - Tél.: (418) 529-6821

**CENTRE D'ESTIMATION (LA CAPITALE OUEST)**  
Exploité par: Bureau d'évaluation de Québec Inc.  
820, av St-Jean Baptiste, Bureau 100  
Les Saules, Québec G2E 5E2 - Tél.: (418) 871-1783

**CENTRE D'ESTIMATION (RIVE-SUD)**  
Exploité par: Ajusteurs et Évaluateurs Brouwer et Cie Ltée  
717, Route Trans-Canada, St-David de Lévis  
Cité Lévis, Québec G6V 7M5 - Tél.: (418) 837-9314

**CENTRE D'ESTIMATION (RIVE-SUD)**  
Exploité par: Ajusteurs et Évaluateurs Brouwer & Cie Ltée  
Sortie 376, Autoroute 20, Chemin des Poiriers  
Montmagny, Québec G5V 3S9 - Tél.: (418) 248-7484

**CENTRE D'ESTIMATION (RIVE-SUD)**  
Exploité par: Ajusteurs et Évaluateurs Brouwer & Cie Ltée  
559, boul. Renaud, Beauceville Est  
Cité Beauce, Québec G0M 1A0 - Tél.: (418) 774-3628

# CARLSBERG LÉGÈRE



Une bière de son temps  
brassée chez nous  
et pour nous.

"TU PARLES D'UNE BONNE BIÈRE"

# Pêches: la région du Québec intégrée au N.-B.

## RABAIS DE 25% sur toutes nos montres Seiko en magasin



Choix de modèles pour hommes et dames Rég. 99.50 à \$350. **74<sup>62</sup> à 262<sup>50</sup>**



Le choix de modèles peut varier dans chacun de nos magasins  
Bijoux - Rayon 4

Les mentions "Rég." ou "état" de Simpsons-Sears Limited se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi; de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi; de 9.00 à 17.00 le samedi. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures, 529-9811, ou venez sur place. • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chénier

**Sears**

vous en avez pour votre argent...et plus

Simpsons-Sears Limited

par Florent PLANTE

La région administrative du Québec, au ministère fédéral de Pêches et Océans Canada, disparaîtrait complètement pour être intégrée à la nouvelle région administrative du golfe du Saint-Laurent, comme d'ailleurs les sous-régions administratives de Shipagan, au Nouveau-Brunswick, de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que de Corner Brook, à Terre-Neuve.

C'est ce que laisse entendre le sous-ministre adjoint à Pêches et Océans Canada, M. Art W. May, dans une note envoyée il y a une quinzaine de jours au directeur général de la région administrative des Maritimes, à Halifax, M. R.A. Crouter.

Cette correspondance, dont LE SOLEIL a obtenu une copie, laisse entendre que le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard seront les provinces les plus touchées, comme d'ailleurs la région administrative des Maritimes (centre administratif de Halifax) qui perdra bien sûr le contrôle des pêcheries du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, en plus de la côte du Cap-Breton qui donne sur le golfe.

Au nord, la nouvelle région du golfe pourrait comprendre la côte ouest de Terre-Neuve et la Basse Côte-Nord du Québec, sans toutefois inclure le détroit de Belle-Isle. L'étroite zone du détroit de Cabot (entre Terre-Neuve et le Cap-Breton) ne serait pas incluse non plus.

Toutes les autres régions de pêche, soit la

Gaspésie, les Moyennes et Haute Côte-Nord, la baie des Chaleurs, la péninsule acadienne, les îles de la Madeleine, etc., relèveront elles aussi de la région du golfe, et selon M. May, le centre administratif sera probablement dans la région de Shédiac-Moncton.

Le sous-ministre écrit que ces informations doivent être considérées comme des conclusions préliminaires.

Néanmoins, à la suite d'une réunion des directeurs généraux de la côte Atlantique, le 30 septembre, on a convenu que dès les 21 ou 22 octobre, le ministre Leblanc recevra la recommandation définitive fixant les frontières de la nouvelle région administrative ainsi que les endroits choisis pour les centres administratifs régionaux.

En novembre, il s'agira ensuite de répartir les responsabilités administratives des bureaux régionaux en tenant compte des ressources halieutiques et des centres de recherche scientifique.

En janvier, selon M. May, la nouvelle structure interne permettra la classification des employés, leur relocalisation s'il y a lieu, ainsi que les offres d'emplois pour combler les postes nouvellement créés. Parallèlement, le ministère s'occupera de trouver et d'aménager les locaux nécessaires.

A la fin de la note, M. May dit que le ministère devra régler certains problèmes de logistique provoqués par la création d'une région administrative qui englobe complètement deux provinces (Québec et l'Île-du-Prince-

Édouard), et qui ampute deux autres provinces (Terre-Neuve et Nouvelle-Écosse) d'une partie de leurs territoires respectifs.

Le sous-ministre mentionne les problèmes de communication et de voyages ainsi que les relations avec les gouvernements des cinq provinces impliquées.

Dans le cas des voyages, à cause des distances, les autorités du ministère songent à établir un système de transport rapide, par avion léger ou par hélicoptère, que les fonctionnaires supérieurs et les cadres pourraient utiliser régulièrement.

Finalement, M. May informe M. Crouter que la région administrative qu'il dirige, les Maritimes, pourrait changer de nom et s'appeler "Scotian-Fundy".

Québec

Cette décision, annoncée par le ministre Roméo Leblanc, le 25 septembre dernier, à Memramcook, de créer une nouvelle région administrative pour le golfe du Saint-Laurent, continue d'inquiéter le milieu des pêcheries québécoises.

La région administrative du Québec (dont l'actuel centre administratif est à la gare maritime Champlain, à Québec), ne deviendrait qu'une sous-région relevant de Moncton ou de Shédiac.

Environ 225 fonctionnaires relèvent du bureau de Québec de Pêches et Océans Canada. Advenant un refus de déménager à Moncton ou à Shédiac, plusieurs sont convaincus qu'ils devront accepter une "déclassification", puisque Québec deviendra un bureau régional.

Néanmoins, dans sa lettre envoyée au directeur général de la région des Maritimes, le sous-ministre Art

May croit que la création de la nouvelle région du golfe se fera sans créer de situations négatives au détriment des fonctionnaires des régions administratives impliquées.

Le sous-ministre précise qu'à ce sujet, il ne peut en donner l'assurance officielle, mais que les responsables de la mise en place de la nouvelle région ne ménageront aucun effort pour minimiser les chambardements dans la classification actuelle des fonctionnaires.

En Gaspésie ainsi qu'aux îles de la Madeleine, des pêcheurs ont dit au SOLEIL qu'ils interviendraient auprès de leurs associations ou de leurs syndicats pour qu'il y ait une opposition collective vis-à-vis de ce changement administratif. Certains pêcheurs veulent même se rendre à Ottawa pour rencontrer le ministre Leblanc.

Par ailleurs, le député fédéral de Gaspé, M. Alexandre Cyr, a dit au SOLEIL que cette restructuration interne à Pêches et Océans Canada touche très peu les pêcheurs gaspésiens et, à tout le moins, les laisse indifférents puisque c'est la Direction générale des pêches maritimes du Québec qui s'occupe de la gestion des pêcheries, et non le fédéral.

M. Cyr dit avoir rencontré plusieurs pêcheurs et qu'aucun ne s'est opposé à cette restructuration administrative. Pourtant, le député de Gaspé a dit qu'il avait discuté du problème avec les autres députés fédéraux de l'Est du Québec et qu'ils rencontreraient très bientôt le ministre Leblanc à ce sujet.

Au cabinet du ministre Pierre de Bané, député de Matane, on n'était pas informé de la décision du ministre Roméo Leblanc.

**Il l'aime autant qu'elle**

L'Eau de Floride de Murray & Lanman conquiert tout le monde par son odeur fraîche qui marie le piquant du citron à la séduction des épices. L'Eau de Floride est pour lui une lotion tonifiante après rasage, ainsi qu'une eau de toilette dont il aime s'asperger. Pour elle, c'est la friction vivifiante qui suit le bain, l'eau de Cologne qui rafraîchit et détend.

En vente dans les pharmacies et comptoirs de cosmétiques.

## LA VILLE DE québec

### VENTE AUX ENCHERES

AVIS PUBLIC est par la présente donné, qu'en vertu d'une résolution du Comité Exécutif de la Ville de Québec, il y aura vente à l'enchère des véhicules et équipements usagés ci-dessous mentionnés, propriétés de la Ville de Québec, LE VENDREDI 17 OCTOBRE 1980, à DIX HEURES (10h00) heure locale, à l'endroit suivant: RUE DES ARDENNES, ANGLE DE L'ARMEE VIA ST-VALLIER (porte no 5 de l'ancien entrepôt de Eastern Canada Steel).

CONDITIONS D'ACHAT: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE CERTIFIÉ

| No de vente | Description                                   | Marque et modèle               | Année | Mise à prix  |
|-------------|-----------------------------------------------|--------------------------------|-------|--------------|
| 1           | Souffleuse                                    | Toro 832                       | 1971  | 50\$         |
| 2           | Souffleuse                                    | Toro 832                       | 1970  | 50\$         |
| 3           | Souffleuse                                    | Toro 832                       | 1971  | 50\$         |
| 4           | Souffleuse                                    | Toro 832                       | 1973  | 25\$         |
| 5           | Souffleuse                                    | Ariens 24"                     | 1975  | 50\$         |
| 6           | Souffleuse                                    | Ariens 24"                     | 1973  | 50\$         |
| 7           | Moteur 4 cylindres                            | Continental                    | —     | 25\$         |
| 8           | Moteur 6 cylindres                            | Continental B-427              | —     | 50\$         |
| 9           | Palan manuel                                  | Yale 2 tonnes                  | —     | 5\$          |
| 10          | Palan manuel                                  | 1½ tonne                       | —     | 5\$          |
| 11          | Trois pompes et moteurs électriques (aqueduc) | —                              | —     | 100\$        |
| 12          | Pompe verticale                               | électrique                     | —     | 10\$         |
| 13          | Génératrice                                   | Marlow 1500 W.                 | 1964  | 10\$         |
| 14          | Vérin de plancher                             | —                              | —     | 5\$          |
| 15          | Appareil à pousser les tiges                  | Rockwell (Pipe Roder)          | 1974  | 100\$        |
| 16          | Motocyclette                                  | Honda 350                      | 1972  | 150\$        |
| 17          | Motoneige                                     | Ski-Doo Nordic                 | 1971  | 90\$         |
| 18          | Motoneige                                     | Ski-Doo Nordic                 | 1972  | 90\$         |
| 19          | Tracteur de ferme (machine à glace)           | Massey-Ferguson MF-35          | 1964  | 300\$        |
| 20          | Automobile                                    | Ford Sedan                     | 1974  | 200\$        |
| 21          | Automobile                                    | Chevrolet Buick                | 1975  | 75\$         |
| 22          | Automobile                                    | Ford Sedan                     | 1974  | 75\$         |
| 23          | Automobile                                    | Ford LTD II                    | 1978  | 300\$        |
| 24          | Automobile                                    | Ford LTDII                     | 1978  | 300\$        |
| 25          | Automobile                                    | Chevrolet familiale            | 1975  | 200\$        |
| 26          | Automobile                                    | Plymouth Gran Fury             | 1976  | 200\$        |
| 27          | Automobile                                    | Ford LTD II                    | 1977  | 150\$        |
| 28          | Automobile                                    | Ford LTD II                    | 1977  | 300\$        |
| 29          | Automobile                                    | Ford Torino                    | 1976  | 250\$        |
| 30          | Automobile                                    | Pinto Runabout                 | 1975  | 75\$         |
| 31          | Automobile                                    | Ford Sedan                     | 1974  | 200\$        |
| 32          | Camionnette                                   | Datsun PL-820T                 | 1974  | 200\$        |
| 33          | Camionnette                                   | Ford F-100                     | 1974  | 300\$        |
| 34          | Camionnette                                   | Ford F-100                     | 1974  | 400\$        |
| 35          | Camionnette                                   | Ford F-250                     | 1974  | 300\$        |
| 36          | Camionnette                                   | Ford F-250                     | 1974  | 400\$        |
| 37          | Camionnette                                   | Ford F-250                     | 1974  | 500\$        |
| 38          | Camionnette                                   | International 200              | 1974  | 150\$        |
| 39          | Camionnette                                   | G.M.C. G-10                    | 1974  | 300\$        |
| 40          | Camionnette                                   | Ford F-100                     | 1974  | 200\$        |
| 41          | Camionnette                                   | International 200              | 1974  | 400\$        |
| 42          | Camionnette                                   | International 200              | 1974  | 500\$        |
| 43          | Camionnette                                   | International 200 (multiplace) | 1974  | 200\$        |
| 44          | Fourgonnette                                  | G.M.C. GS-30                   | 1972  | 200\$        |
| 45          | Fourgonnette                                  | G.M.C. GS-30                   | 1972  | 300\$        |
| 46          | Fourgonnette                                  | G.M.C. GS-10                   | 1972  | 200\$        |
| 47          | Jeep                                          | American Motor CJ-5            | 1972  | 600\$        |
| 48          | Jeep                                          | American Motor CJ-5            | 1972  | 600\$        |
| 49          | Jeep                                          | American Motor CJ-5            | 1972  | 600\$        |
| 50          | Camion-châssis                                | International 1800             | 1972  | 300\$        |
| 51          | Camion-châssis                                | International 1910A            | 1970  | 300\$        |
| 52          | Camion bascule                                | Fargo C-800                    | 1972  | 800\$        |
| 53          | Camion bascule                                | Fargo D-500                    | 1970  | 500\$        |
| 54          | Camion bascule                                | International 1910A            | 1970  | 500\$        |
| 55          | Camion bascule                                | Fargo C-800                    | 1972  | 500\$        |
| 56          | Un lot de grattes diverses                    | —                              | —     | 25\$ chacune |

Le Greffier de la Ville  
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 1er octobre 1980

# Astral photo

## Soldes D'automne

**Minolta XG-1**  
CHROME AVEC OBJECTIF F2  
• Appareil 35mm compact au viseur clair  
• Priorité du diaphragme  
• Réglage manuel possible  
• Viseur affichant toutes les données d'exposition  
• Flash auto 200X et entraîneur automatique optionnels  
avec étui  
**\$269<sup>95</sup>**

**Minolta XG-9 AVEC OBL F17**  
avec étui  
**339<sup>95</sup>**

**Minolta XL-401**  
• Appareil Ciné Super 8 Pouvant Filmer lorsque l'éclairage est faible  
• Intervallomètre intégré  
• Compact et léger  
**\$239<sup>95</sup>**

**Minolta 430E**  
• Appareil de poche, format 110  
Utilisant les cartouches 110 à chargement facile  
• Flash électronique incorporé  
**\$59<sup>95</sup>**

**Minolta 200X**  
• Pour les appareils de la série XG ou XD  
• Deux réglages d'intensité lumineuse  
• Recharge rapide  
**\$79<sup>95</sup>**

**Minolta SRT 200**  
CHROME AVEC OBJECTIF F2  
• Réglage de l'exposition par aiguille  
• Vitesse d'obturation jusqu'à 1/1000e de seconde  
• Vaste gamme d'accessoires optionnels compatibles  
avec étui  
**\$199<sup>95</sup>**

**épargnez!**  
IMAGE film couleur  
2 pour **\$3.00**  
110-24 \$1.89  
126-20 \$1.89  
135-24 \$1.99

33 magasins au Canada  
5 PLACE QUEBEC 529-8238 | PLACE FLEUR DE LYS 529-2541  
montreal quebec chicoutimi sherbrooke hull toronto niagara falls cornwall winnipeg calgary edmonton medicine hat st albert

# Le golfe sera interdit aux pêcheurs français

par Florent PLANTE

La flotte de pêche française n'aura plus accès au golfe du Saint-Laurent après le 15 mai 1986.

D'ici là, les bateaux de pêche de la France métropolitaine auront droit à un contingent

maximum annuel de 20.500 tonnes métriques de morue.

C'est l'essentiel d'un accord conclu entre le Canada et la France, le 3 octobre, à Ottawa, et qui remplace l'entente de 1972, laquelle était contestée et jugée insatisfaisante par la

France.

Cet accord n'implique pas les droits traditionnels de pêche des îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon, mais uniquement les chalutiers de la France métropolitaine. L'allocation annuelle de 20.500 tonnes de morue devra toutefois être ré-

partie autant dans la partie nord que dans la partie sud du golfe.

En 1979, le Canada avait alloué un contingent de 20.675 tonnes de morue du golfe à la flotte française, comparativement à 20.450 tonnes pour 1980. Le Canada pourra réduire les contingents annuels français et canadiens si

jamais les stocks diminuaient, mais on ne croit pas que cela se produise.

Selon le ministre canadien des Pêches, M. Roméo LeBlanc, "les stocks sont à se reconstituer et d'ici les six prochaines années, nous pourrions atteindre un total des prises admissibles bien

plus considérable que celui de 1980 qui est de 75.000 tonnes métriques pour le nord du golfe et de 54.000 tonnes métriques pour le sud du golfe."

"Cette question du nombre de prises que devait prendre la flotte française nous a préoccupés pendant quelques années. Nous

avons trouvé une solution et maintenant, nous pouvons nous occuper exclusivement de la gestion de nos propres pêcheries dans l'intérêt de tous les secteurs de pêche canadiens", a dit M. LeBlanc.

Au colloque sur les poissons de fond du golfe tenu à Memramcook,

au Nouveau-Brunswick, en septembre, la plupart des intervenants, qu'ils soient pêcheurs ou industriels, avaient demandé l'exclusion pure et simple de la flotte française du golfe.

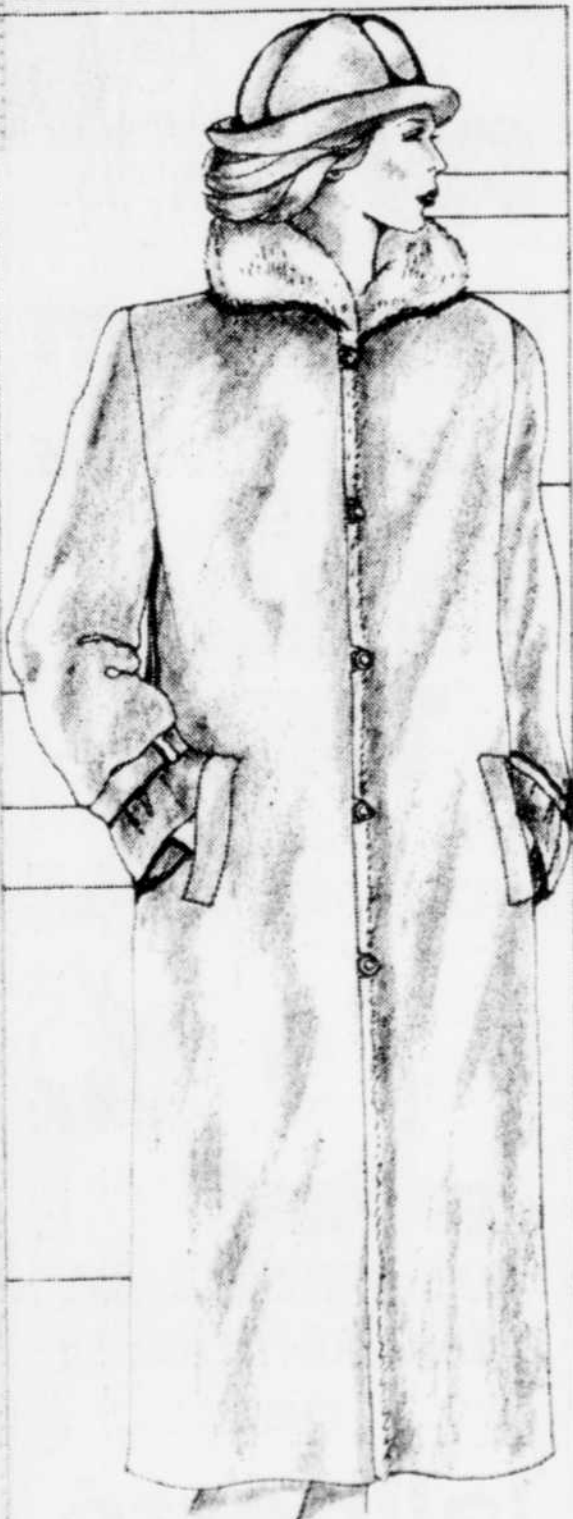
Il avait fallu l'intervention d'un sous-ministre à Pêches et Océans Canada pour ex-

pliquer que la France avait des droits historiques de pêche dans le golfe, que ces droits étaient appuyés par des accords écrits remontant à 1972, au début du siècle et même jusqu'au traité de Paris, et que le Canada y perdrait probablement à vouloir agir unilatéralement.

**ENSOLEILLEZ  
VOS JOURNÉES...  
ABONNEZ-VOUS!  
647-3333**

**ATELIER  
DU TAILLEUR**  
Place Laurier  
2e étage  
651-9729  
Spécialité:  
**COMPLETS  
SUR MESURE  
TISSUS IMPORTES**

**LA CLINIQUE BELLEMARE**  
ENR.  
SPÉCIALITÉ  
VERRES DE CONTACT  
SOUPLES, RIGIDES  
**EDIFICE DU BOULEVARD**  
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC  
**529-9411**



Manteau imperméable doublé d'imitation de fourrure, signé Claude Havrey, Paris.

Nous avons aussi un très beau choix de manteaux en tweed, ultrasuède, poil de chameau, mélange laine d'agneau et cachemire...

**Salon  
Jade**

Place Laurier, Ste-Foy  
Centre Jadis, Charlesbourg

## Tous les appareils ménagers Kenmore sont garantis

Rabais de \$50 sur l'ensemble



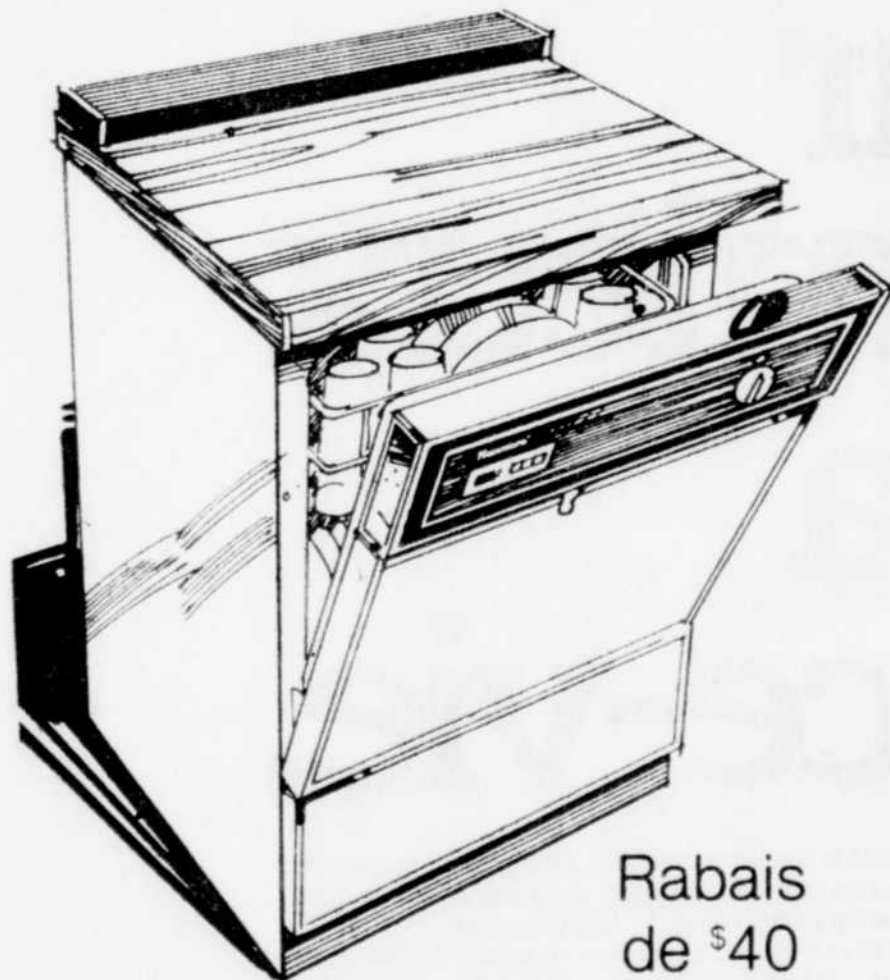
Nous faisons le service après vente.

Laveuse Kenmore  
**419<sup>98</sup>** Rég. 449.98

- Modèle avec agitateur "Roto-Swirl" pour les gros lavages
- Contrôle du niveau d'eau
- Programmes: perma-prest, court pour vêtements délicats, normal
- Choix de 2 degrés de température pour lavage/rinçage
- Moteur à 2 vitesses
- Blanc, # 40 100
- \$10 de plus pour ble doré ou amande

Sécheuse Kenmore  
**279<sup>98</sup>** Rég. 299.98

- Modèle avec programmes: normal et court
- Interrupteur à boutons-poussoirs pour plus de sécurité
- Éclairage à l'intérieur
- Vous pouvez sécher jusqu'à 100 minutes
- Blanc, # 80 100
- \$10 de plus pour ble doré ou amande



Rabais  
de \$40

Lave-vaisselle avec programmes à boutons-poussoirs

**399<sup>98</sup>** Rég. 439.98

- Modèle avec programmes: poêles/casseroles, rinçage, normal
- Choix séchage à air chaud ou froid
- Sélection par cadran pour réchauffe-assiette et lavage léger
- L'air est pulsé pour prévenir les taches sur la vaisselle
- Blanc, # 70 441
- \$10 de plus pour ble doré ou amande

MODELE A ENCASTRER blanc avec panneaux de couleurs  
# 70 320 Rég. 409.98 **369.98**



Rabais de \$20

Congélateur-Coffre Kenmore

**294<sup>98</sup>** Rég. 314.98

- Modèle d'une capacité de 380 lb
- Isolé de mousse rigide 2" d'épais
- Intérieur enduit d'une couche d'acrylique. Panier inclus
- Congélateur 11 Pl. CU.
- Blanc, # 11 100
- **MODELE 15 Pl. CU.** Capacité de 520 lb
- Blanc, # 11 500 Rég. 334.98 **314.98**

Appareils ménagers - Rayons 26, 47

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi; de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi; de 9:00 à 17:00 le samedi. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures, 529-9811, ou venez sur place: Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

**Sears**

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée



La nouvelle  
Régie du logement vous informe.

### Si un propriétaire veut reprendre possession d'un logement.

**3** Le propriétaire peut reprendre possession d'un logement pour s'y loger lui-même ou y loger un membre admissible de sa parenté. Il doit expédier un avis écrit au locataire dans un délai qui est maintenant de 6 mois dans la plupart des cas, et mentionner la date de la reprise, le nom et le lien de parenté du futur occupant. Le locataire, dans le mois suivant la réception de l'avis, doit aviser par écrit le propriétaire de son intention de s'y conformer ou non, autrement, il est considéré comme ayant refusé de quitter les lieux. En cas de refus, le propriétaire doit s'adresser à la Régie dans le mois suivant le refus pour obtenir l'autorisation de reprendre le logement.

Voilà un exemple des changements qui interviennent avec la nouvelle loi et le nouveau bail type. La Régie du logement vous donnera plus d'information dans les mois à venir.

**Gouvernement du Québec  
Régie du logement**

## Forget se dit satisfait du rapport Duchaine

Le député de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui avait vivement réclaté la publication du rapport Duchaine sur les événements d'octobre 1970, se dit satisfait de la conclusion du rapport rendu public jeudi.

"La grande question, a déclaré M. Forget au cours d'une entrevue

téléphonique avec LE SOLEIL, était de savoir si l'hypothèse d'un complot machiavélique des autorités du temps était fondée".

Or, estime le député de Saint-Laurent, le rapport Duchaine rejette cette hypothèse comme "implausible". M. Forget considère donc le dossier comme étant clos, ajoutant que

toute cette affaire avait coûté suffisamment de temps et d'argent.

Il demeure bien quelques points obscurs. Le député de Saint-Laurent estime que certaines pistes ont été négligées "parce qu'elles auraient pu amener l'enquête trop près de l'actuel gouvernement", mais il ne croit pas que d'autres mil-

lions doivent être dépensés pour creuser davantage.

#### La GRC

Quant à l'attitude de la GRC, M. Forget en déplore le peu de collaboration mais comprend parfaitement qu'elle ait pu hésiter à communiquer des renseignements d'importance à des corps policiers dont le rapport Duchaine souligne à plusieurs reprises l'amateurisme et l'inefficacité. Pour le député de Saint-Laurent, il est plus important de s'assurer que les services de police du Québec soient réformés de façon à éviter la répétition de telles bavures.

M. Forget comprend également le refus de la GRC d'ouvrir ses dossiers à Me Duchaine, alors que même la commission MacDonald n'y a pas accès. Plusieurs de ces dossiers touchent les relations entre les autorités politiques et policières fédérales, explique-t-il, et il se demande comment réagirait le Québec si Ottawa nommait un enquêteur pour fouiller dans ses affaires.

Par ailleurs, le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, a déclaré que l'utilisation de la loi des mesures de guerre, en octobre 1970, n'était pas justifiée.

Dans une interview parue samedi dans le Journal de Montréal, M. Bédard trouve inquiétant que le même gouvernement fédéral qui a fait appel à cette loi, veuille maintenant rapatrier la constitution canadienne au nom des libertés civiles.

Le ministre de la Justice affirme de plus qu'une loi de ce genre ne devrait pas être mise en application sans débat public.

Par ailleurs, M. Bédard déclare que si la loi n'a pas été faite plus tôt sur la Crise d'octobre, c'est tout d'abord à cause du refus systématique de l'ex-premier ministre Robert Bourassa, à ses demandes d'enquête.

### 10,000 étudiants retournent en classe

Environ 10,000 étudiants de la banlieue ouest de Montréal reprennent le chemin de l'école, aujourd'hui, après un lock-out qui a touché les professeurs de la Commission scolaire Baldwin-Cartier depuis jeudi le 9 octobre.

La commission scolaire a dit, hier, avoir mis fin au lock-out des 650 enseignants à la demande du conciliateur mandaté par le gouvernement "après une fin de semaine d'intenses négociations".

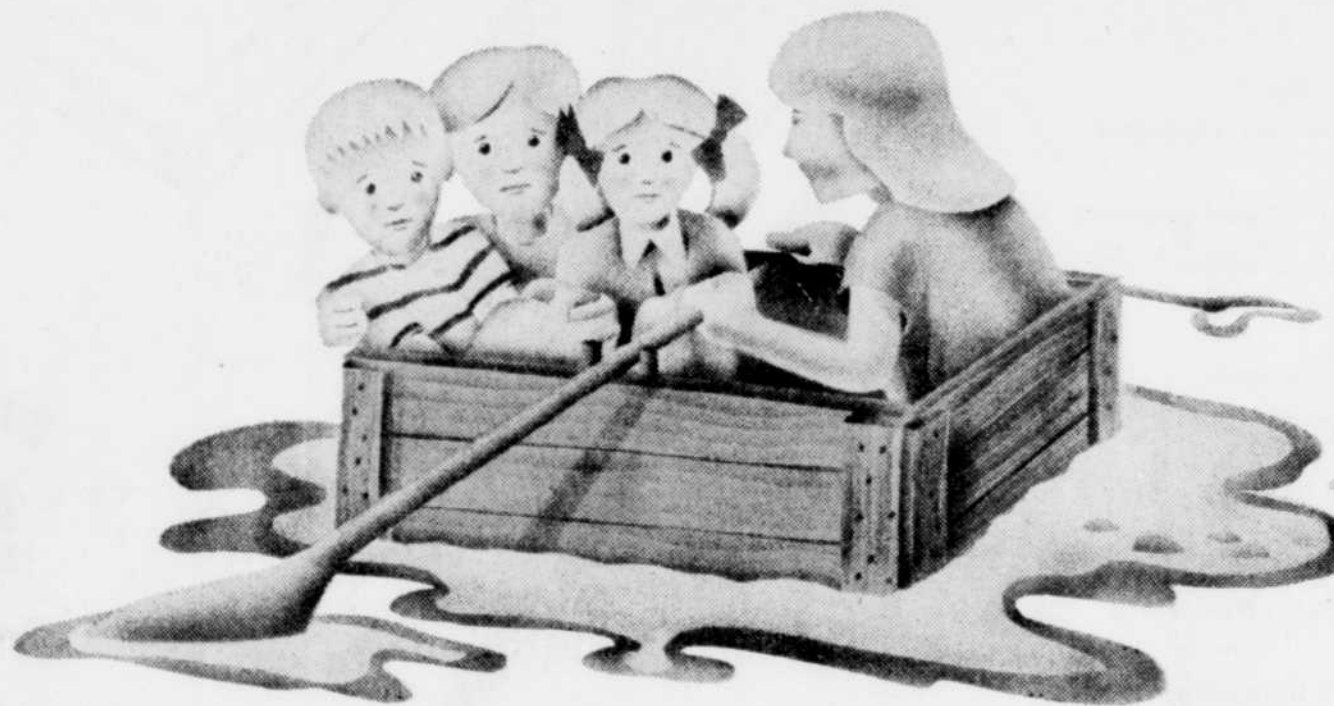
Le conflit porte sur les implications locales de l'entente survenue le printemps dernier au niveau provincial après trois semaines de grève.

#### Date du rapport

Le député s'en prend par ailleurs au ministre québécois de la justice, M. Marc-André Bédard, qu'il accuse d'avoir sciemment retardé la publication du rapport Duchaine. "Tout le monde sait bien que ce rapport existe depuis un certain temps".

M. Forget en veut pour preuve le fait que le rapport ne comporte pas de lettre de transmission datée et signée par son auteur. "Et s'il avait été écrit il y a deux ans?", demande-t-il. "D'ailleurs on ne sait même pas si Me Duchaine est le véritable auteur du rapport qui a été rendu public ou s'il est l'oeuvre des rédacteurs du ministère".

Le minimum vital est de mieux en mieux assuré par l'État.



## Pour qui veut mieux il y a l'assurance-vie.

C'est vrai que l'État protège et continuera sans doute de protéger ses membres contre la misère, mais qui accepterait de condamner les siens à un minimum quelconque, advenant son décès prématuré.

Si vous avez réussi à doter votre famille d'un certain confort matériel, ne risquez pas qu'il ne s'envole si vous mourez prématurément. Votre perte serait déjà assez douloureuse pour les vôtres sans que vienne s'y ajouter le dénuement.

Ce patrimoine qui permettra à votre famille de continuer de vivre comme avant, il existe un

moyen de le constituer instantanément: l'assurance-vie. La création d'un "patrimoine instantané" est d'ailleurs la première raison d'être de l'assurance-vie.

Oh! ce n'est pas là l'unique avantage de l'assurance-vie, mais c'est un avantage majeur que l'assurance-vie est seule à vous offrir. C'est pour cette raison que l'assurance-vie est irremplaçable.

De combien d'autres services pourrait-on en dire autant?

Pour obtenir réponse à vos questions, consultez votre assureur-vie ou téléphonez sans frais au Centre d'information de l'assurance-vie en composant ce numéro: 1-800-361-8070.



Les compagnies d'assurance-vie du Canada

## AVIS

### IMPORTANT

APRES LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

IL SERA

## TROP TARD

POUR RECLAMER  
VOTRE ESCOMPTE DE

# 10%

SUR L'ENTREPOSAGE  
DE VOTRE FOURRURE  
CHEZ

## laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

N'attendez pas à la dernière minute. Venez chercher votre manteau de fourrure d'ici le 1<sup>er</sup> novembre et bénéficiez du rabais de 10% sur le coût de votre entreposage. Aucune livraison à domicile. Aidez-nous à mieux vous servir!

S.V.P. NOUS AVISER

## 48 HEURES

A L'AVANCE

COMPOSEZ 525-4841

service de l'entreposage



### Tricentenaire de la souche Plamondon

Plus de 500 descendants de Philippe Plamondon se sont réunis à Québec au cours de la fin de semaine, pour participer aux célébrations et aux festivités, très élaborées, du tricentenaire d'établissement de la souche Plamondon

en terre d'Amérique. Ce qui a donné lieu à une "photo de famille" géante, au sortir de la messe dimanche après-midi, sur le parvis de l'église de l'Ancienne-Lorette, sur la rue Notre-Dame.

## Les premières locomotives diesel de CP Rail retirées

CALGARY (PC) — CP Rail retire du service ses locomotives diesel lancées à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Elles remplaçaient les vieilles machines à vapeur qui ont été retirées pour la même raison: elles ne sont plus efficaces.

Ce retrait fait partie d'un programme de \$200 millions étalé sur dix ans destiné à rénover le parc de 1,300 locomotives diesel-électriques. D'ici la fin de cette décennie, dit la société, ses locomotives seront neuves ou reconstruites.

Trois cents locomotives de la première génération iront à la ferraille, 400 locomotives de deuxième génération seront reconstruites et 160 nouvelles entreront en service.

Les 300 machines de première génération seront vendues et remplacées dans les cours de triage par des machines de deuxième

génération, de 1,800 hp. La plus grande partie des travaux de remise

en état se fera aux ateliers de CP à Calgary. Pour combler le vide au sommet, CP Rail

achètera davantage de machines de 3,000 hp déjà affectées à la ligne Calgary-Vancouver.



## BOUTIQUE MARJOLAINE

### LES SPÉCIALISTES DU FIL À TRICOTER

NOUS POSSÉDONS UN VASTE CHOIX DE FIL À TRICOTER ET ARTISANAL - PETIT POINT - BRODERIES - (FIL À BRODER DE MARQUE D.M.C. ET ANCHOR) TAPIS - ACCESSOIRES - PATRONS - ETC.

### 4 MAGASINS À VOTRE SERVICE

PLACE LAURIER, STE-FOY 651-4053  
GALERIES CHAGNON, LÉVIS 837-5343  
GALERIES CANARDIÈRE 667-7246  
4775, 1re AVENUE, CHSBRG 623-1924

(ÉDIFICE CAISSE POPULAIRE ST-RODRIGUE)  
P.S. VOUS AVEZ JUSQU'AU 1er NOVEMBRE POUR PROFITER DE NOTRE VENTE 1er ANNIVERSAIRE À CHARLESBOURG

## Le Stanislavsky reprend la mer

TORONTO — Le navire soviétique Stanislavsky quittera le port de Toronto aujourd'hui, en direction de Montréal, après avoir été immobilisé par une injonction depuis le 3 octobre.

Le ministère de la Marine marchande soviétique, qui est propriétaire du navire, a versé une caution de \$100,000.

La saisie du navire par la Cour d'Amirauté du Canada provient d'une démarche entreprise par un homme d'affaires de Toronto, M. Wallace Edwards, qui réclame le paiement de \$26,000 plus les intérêts, en paiement de l'impression d'une brochure livrée à l'Union

soviétique pour être utilisée lors d'Expo 67 à Montréal.

L'affaire suivra son cours mais aucune date n'a été fixée pour une audition de la poursuite intentée par M. Edwards.

Lise Albert Beaulieu, O.D.  
optométriste

2911, Longchamp, ste-foy, qué.

EXAMEN VISUEL

CHOIX DE MONTURES

VERRES DE CONTACT

Jour & soir sur rendez-vous

653-2124

**Tout est dans la manière**

**Terrarium bouteille 50,00 \$.**  
Jardins de plantes vertes dans assiette de grès.  
À partir de 15,00 \$  
Vaste choix de plantes vertes et de plantes suspendues.  
À partir de 12,50 \$

**Stationnement facile à l'arrière du magasin.**  
Livraison dans Québec et la banlieue.

**Salon Fleuri**  
135 St-Joseph Est  
524-5218

**ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES...  
ABONNEZ-VOUS!**

647-3333

## Rabais de \$30 à \$50

### Mobilier de salon de style traditionnel dans un choix de couleurs et tissus



Livraison garantie pour Noël si vous commandez avant le 31 octobre

# 749<sup>98</sup>

Rég. 799.98

Modèle pratique et décoratif. Recouvert velours de qualité, coton et nylon matelassés imprimés. Choix de couleurs mode. Monture en bois dur. Vous êtes votre décorateur, car c'est vous qui choisissez la couleur et le tissu de ce mobilier. Venez dès aujourd'hui.

Rabais de \$50 Sofa #53 251 Rég. 799.98 749.98  
Rabais de \$30 Chaise #53 253 Rég. \$390 \$360  
Causeuse (non illustrée) #53 252 Rég. \$625 \$585

Choix de deux autres modèles disponibles aux mêmes prix.

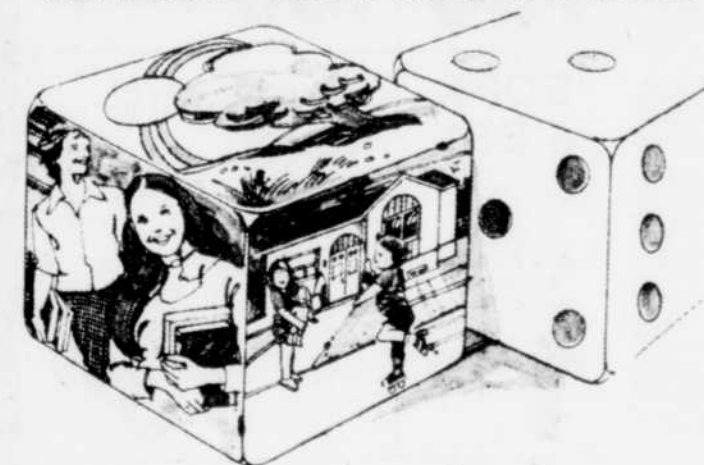
Meubles - Rayon 1

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi; de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi; de 9.00 à 17.00 le samedi. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811, ou venez sur place. • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon.

**Sears**

vous en avez pour votre argent...et plus  
Simpsons-Sears Limitée

## Ne laissez pas au hasard le bien-être des vôtres.



## Assurez-leur un patrimoine instantané chez Les Artisans coopvie.

C'est parce qu'ils connaissent le caractère unique du patrimoine instantané que nos représentants ont choisi la carrière d'agent d'assurance-vie. Ce sont des gens qui connaissent leur métier à fond et qui l'exercent avec intégrité et professionnalisme.

Examinez sérieusement votre situation en compagnie d'un de nos représentants, car rien ne saurait remplacer cette caractéristique de l'assurance-vie de constituer instantanément un patrimoine pour les vôtres, un puissant auxiliaire pour la vie qui continue.

Adressez-vous à l'un de nos représentants. Vous avez tout à y gagner.

Marcel Roy  
directeur d'agence  
Québec-Portneuf  
(418) 683-1931/2

Camille Galarneau  
directeur d'agence  
Québec-Charlevoix  
(418) 663-2918

André Boulanger  
directeur d'agence  
Lévis  
(418) 837-0229

Paul-Émile Cantin, A.V.A.  
directeur d'agence  
Jonquière  
(418) 547-3644/5

L'assurance-vie...  
Un patrimoine instantané!



## Vote des avocats sur l'offre de Bédard

MONTREAL — Les avocats de la pratique privée qui s'occupent de cas de l'aide juridique se prononceront, demain, sur la dernière offre salariale du ministère québécois de la Justice.

C'est ce qu'a indiqué, samedi, un représentant des avocats du Québec.

Depuis deux mois, les avocats ont utilisé divers moyens de pressions, entravant ainsi le déroulement des procès à travers la province.

Le porte-parole des avocats, Jean Chailifoux, qui n'a pas voulu divulguer les détails de l'offre, a toutefois déclaré qu'elle semblait être le premier pas en avant depuis quatre ans.

L'entente entre les hommes de loi et le gouvernement, au chapitre de la rémunération, n'a pas été révisée depuis 1976.

## Offres rejetées à la Price

JONQUIERE (PC) — Les 2.000 employés de l'Abitibi-Price de Jonquière, Kénogami et Alma viennent de rejeter les dernières offres patronales dans une proportion de 67 pour 100.

Réunis en assemblée générale spéciale, les syndiqués affiliés à la CSN ont ainsi décidé de poursuivre la grève qui dure maintenant depuis trois mois.

### AVIS

Prenez avis que Jean-Guy Gilbert, demeurant au 20, rue Dubeau, Beauport, Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Guy Allard.

Le requérant  
Jean-Guy Gilbert

### AVIS PUBLIC

En conformité avec l'article 89 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le Centre hospitalier Jeffery Hale tiendra une assemblée publique d'information le 17 octobre 1980, à 16h00 heures, à la cafétéria du centre hospitalier, au 1250 chemin Ste-Foy, Québec.

Toute personne intéressée à y assister peut le faire sans autre invitation.

Le Directeur général  
RENE AUGER

### Hydro-Québec

#### APPEL D'OFFRES

CCL-80-19294  
pour 10h30  
heure de Montréal  
le mardi 4 novembre  
1980

FOURNITURE DE  
MAIN-D'OEUVRE ET  
D'EQUIPEMENT  
POUR EXECUTER  
DES MODIFI-  
CATIONS DE LIGNES  
DE TRANSPORT DE  
69 à 315 KV DANS UN  
RAYON APPROXIMA-  
TIF DE 250 KM DE  
MONTREAL

Garantie de  
soumission:  
45 000 \$

Principale place  
d'affaires  
au Québec

Toutes les conditions du  
présent appel d'offres  
sont contenues dans le  
document qui est dispo-  
nible pour examen et  
peut être obtenu contre  
un paiement NON R.E.M.  
BOURSALE de 25\$ pour  
chaque exemplaire com-  
plet, chèque visé ou  
mandat payable à Hydro-  
Québec, du lundi au ven-  
dredi inclusivement de  
8h30 à 16h30 à l'endroit  
suivant:

HYDRO-QUEBEC  
DIRECTION  
CONTRATS  
BUREAU 809  
75, BOUL. DORCHES-  
TER OUEST  
MONTREAL, QUE.  
CANADA, H2Z 1A4

La garantie de soumis-  
sion susmentionnée doit  
être, au choix du soumis-  
sionnaire soit un chèque  
visé soit un bon de ga-  
rantie de soumission, au  
montant indiqué.

Seules les personnes, so-  
ciétés et corporations  
qui auront obtenu le do-  
cument d'appel d'offres  
directement du bureau  
sus-indiqué sont admises  
à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve  
le droit de rejeter l'une  
quelconque ou toutes les  
soumissions reçues.

Le directeur général  
Approvisionnement  
ROGER A. LABRIE  
Pour renseignements:  
Téléphone:  
(514) 283-1711  
Poste: 1464

# PROFITEZ DES PRIX BRUNET



**HEMAREXIN**  
24 ampoules  
buivables avec extrait  
de foie et vitamines B  
Sugg. 13.85  
**SUR PLACE**  
Prix valide  
jusqu'au 18 oct.

**7.99**



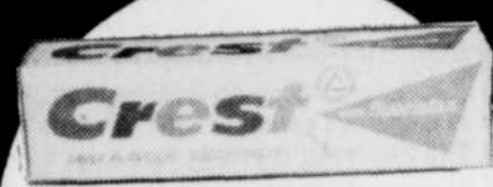
**VASELINE**  
sels de bains  
450 g  
Sugg. 2.95

**1.99**



**SCOPE**  
Rince-bouche 750 ml  
+ 20% gratis  
Sugg. 3.79

**2.99**



**CREST**  
Dentifrice ordinaire  
ou à la menthe  
150 ml  
Sugg. 2.65  
**SUR PLACE**  
Prix valide  
jusqu'au 18 oct.

**1.29**



**POLIDENT**  
48 tab. nettoyeur  
effervescent pour  
dentier  
Sugg. 2.09

**1.49**



**RIGHT  
GUARD**  
Désodorisant aerosol  
200 ml + 50 ml gratis.  
Sugg. 2.69  
**SUR PLACE**  
Prix valide  
jusqu'au 18 oct.

**1.89**



**VICK  
VAPORUB**  
Onguent vaporisant  
100 ml  
Sugg. 3.15

**2.49**



**PAPIER HYGIENIQUE**  
"Cashmere" paquet  
de 4 rouleaux  
Sugg. 1.43  
**SUR PLACE**  
Prix valide  
jusqu'au 18 oct.

**.99**



**ARTECHOL**  
50 tab. favorise  
la sécrétion de la  
bile, aide à une  
meilleure  
digestion  
Sugg. 3.95

**2.99**



**SECRET**  
Désodorisant  
ultra-sac parfumé  
ou non 200 ml  
Sugg. 2.65  
**SUR PLACE**

**2.09**



**ATRA RASOIR**  
Rasoir à tête  
pivotante avec 2  
cartouches à raser,  
modèle invitation  
Sugg. 2.99  
**SUR PLACE**

**1.79**



**KLEENEX**  
Papiers-  
mouchoirs  
200-2 plis.  
Sugg. 1.09  
**SUR PLACE**  
Prix valide  
jusqu'au 18 oct.

**.69**



**ANNE-  
MARIE**  
Dissolvant pour  
vernis à ongles  
340 ml  
Spéc. 2.95  
**SUR PLACE**

**2.49**



**CLEARASIL**  
Nettoyant  
médicamenteux  
200 ml  
Sugg. 5.59  
**SUR PLACE**

**4.99**



**CREME  
A BARBE**  
"Gillette" foamy  
régulier 300 mg  
Sugg. 2.50  
**SUR PLACE**

**1.69**



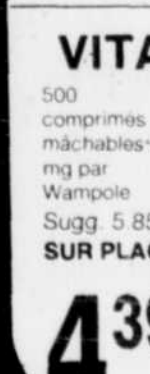
**SOLAROL BERROLS**  
100  
comprimés  
supplément  
alimentaire  
naturel  
Sugg. 9.90  
**PRIX brunet**

**8.79**



**HYDROCARE**  
Solution de  
nettoyage et de  
trempage 240 ml  
Sugg. 4.50  
**SUR PLACE**

**3.39**



**VITAMINE-C**  
500  
comprimés  
mâchables-100  
mg par  
Wampole  
Sugg. 5.85  
**SUR PLACE**

**4.39**



**BARNES-  
HIND**  
Solution mouillante  
pour  
lentes de contact  
rigides 60 ml  
Sugg. 3.40  
**SUR PLACE**  
Prix valide  
jusqu'au 18 oct.

**1.99**



**SILKIENCE**  
Revitalisant pour  
cheveux normaux  
ou extra 200 ml  
Sugg. 2.75  
**SUR PLACE**

**1.59**



**BOULES DE OUATE**  
"Curad" sac  
de 300  
boules + 50  
gratis  
Sugg. 2.25  
**PRIX brunet**

**1.49**



**SOFT &  
DRI**  
Désodorisant  
aerosol 200 ml +  
50 ml gratis  
Sugg. 2.99  
**SUR PLACE**  
Prix valide  
jusqu'au 18 oct.

**1.89**



**ELSEVE**  
Shampooing de  
l'Oréal en  
paquet jumelé 2  
x 200 ml  
Sugg. 6.50  
**SUR PLACE**

**3.69**



**SAVON BABY'S OWN**  
Boîte de 3  
savons pour  
bébé  
Sugg. 1.50  
**SUR PLACE**

**.99**



**SILKIENCE**  
Shampooing  
pour cheveux  
normaux ou  
extra 200 ml  
Sugg. 2.75  
**SUR PLACE**

**1.59**



**LAMES TRAC II**  
Lames  
microdouce  
en 5, par  
Gillette  
Sugg. 1.99  
**SUR PLACE**

**1.39**



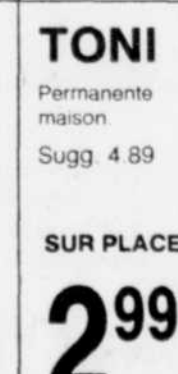
**WAMPOLE  
TONIQUE**  
Pour toute la  
famille, 450 ml.  
Sugg. 5.60  
**SUR PLACE**

**3.99**



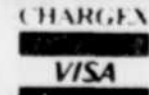
**STAYFREE**  
10 mini-  
serviettes  
Sugg.  
1.07  
**PRIX brunet**

**.99**



**TONI**  
Permanente  
maison  
Sugg. 4.89  
**SUR PLACE**

**2.99**



CERTAINS PRIX SUR PLACE SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 18 OCTOBRE 1980  
LES AUTRES PRIX SUR PLACE SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 OCTOBRE 1980  
QUANTITES LIMITEES.

**LIVRAISON**  
Ville et Banlieue

# brunet

ENR.

**OUVERT LE SOIR**  
jusqu'à 9 heures

DU LUNDI AU VENDREDI INCLUS.  
sauf à Place Laurier

**MAIL ST-ROCH**  
QUEBEC  
529-5741

**PLACE LAURIER**  
STE-FOY  
656-1712

**PLACE L'ORMIERE**  
NEUFCHATEL  
842-9221

**PLACE MONT-MARIE**  
LEVIS-LAUZON  
837-9363

**CARREFOUR**  
CHARLESBOURG  
623-1504